



INSIDE Secure
RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2012

SOMMAIRE

	Page
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	1
RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	2
1. Présentation du groupe INSIDE Secure	3
2. Informations financières et résultats consolidés du Groupe.....	5
3. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés – Utilisation des instruments financiers.....	17
4. Gouvernement d’entreprise et contrôle interne	17
5. Activité en matière de recherche et développement.....	18
6. Evolution prévisible et perspectives d’avenir de la Société et du Groupe	19
7. Informations sociales et environnementales.....	20
8. Résultats sociaux d’INSIDE Secure S.A.....	25
9. Autres informations sociales	38
ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	41
Annexe A-1 Tableau des résultats du Groupe au cours des cinq derniers exercices.....	46
Annexe A-2 Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	47
Annexe B Tableau des délégations consenties au directoire en matière d’augmentation de capital	48
Annexe C Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – Utilisation des instruments financiers par la Société.....	50
INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.....	71
Etats financiers consolidés du Groupe INSIDE Secure au 31 décembre 2012	71
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	129
Comptes annuels de la société INSIDE Secure SA au 31 décembre 2012.....	132
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	155
ANNEXES	159
Annexe 1 Rapport du président du conseil de surveillance sur le gouvernement d’entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques	159
Annexe 2 Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil de surveillance.....	177
Annexe 3 Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leur réseau.....	179

Ce communiqué remplace celui publié le 25 avril à 07:15 CET pour la raison suivante : Le premier envoi était une version incomplète du PDF. Veuillez trouver la version complète ci-dessous.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation du groupe INSIDE Secure au 31 décembre 2012, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Aix-en-Provence, le 24 avril 2013

Rémy de Tonnac
Président du directoire



Société anonyme à directoire et directoire de surveillance au capital de 13 597 424,80 euros

Siège social : 41, parc Club du Golf, 13856 Aix-en-Provence cedex 3

399 275 395 RCS Aix-en-Provence

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous présentons le rapport de gestion sur les activités de la Société et de son groupe pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2012 et clos le 31 décembre 2012 et soumettons à votre approbation les comptes annuels et consolidés de cet exercice.

Nous vous proposons en outre de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et d'approuver les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes.

1. Présentation du groupe INSIDE Secure

1.1 Présentation de l'activité du Groupe

INSIDE Secure (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») conçoit, développe et commercialise des semi-conducteurs et des logiciels embarqués dédiés à la sécurité des transactions, des contenus et de l'identité numérique.

En 2012, le Groupe a dégagé un chiffre d'affaires de 122 millions de dollars.

Le siège de la Société est situé à Aix-en-Provence, en France. Le Groupe opère en Europe (recherche & développement, ventes et marketing, supply-chain, administratif) et en Asie (recherche et développement, ventes et marketing) ainsi qu'en Amérique du nord (ventes et marketing). Le Groupe employait 460 personnes au 31 décembre 2012 ; il détient plus de 650 brevets, répartis en 173 familles de brevets, dont environ 40% relatifs à la technologie NFC et au sans contact et environ 40% relatifs à la sécurité.

Le 30 septembre 2010, le Groupe a acquis l'activité *Secure Microcontroller Solutions* (« SMS ») de la société Atmel Corporation, qui conçoit et commercialise des semi-conducteurs incorporés dans des cartes à puce, des périphériques mobiles, des dispositifs d'authentification dans le but de sécuriser les transactions dans le domaine du paiement, des transports, de l'accès conditionnel, de l'identification et d'autres types d'applications sécurisées.

Le 1er décembre 2012, le Groupe a acquis Embedded Security Solutions (« ESS »). ESS, un spécialiste de la sécurité, conçoit et développe des technologies en vue de constituer un portefeuille de droits de propriété intellectuelle et des logiciels de sécurité à base d'algorithmes d'encryptions pour diverses industries, dont les marchés de la téléphonie mobile et des réseaux.

Depuis le 17 février 2012, les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sous le code Isin FR0010291245. A cette occasion, la Société a réalisé une augmentation de capital de 104,5 millions de dollars (79,3 millions d'euros), prime d'émission incluse et avant imputation des dépenses liées à l'opération sur la prime d'émission.

Opérant sur la base d'un modèle sans usine (*fabless*) où la production, l'assemblage et les tests sont sous-traités à des fonderies (entreprises spécialisées dans la fabrication de semi-conducteurs) et d'autres partenaires externes, le Groupe conçoit, développe et commercialise des solutions qui offrent plusieurs types de protections pour des applications où l'information doit être traitée, stockée ou transférée avec des contraintes de sécurité élevées. Ces solutions intègrent notamment des microcontrôleurs à architecture sécurisée, des routeurs, des dispositifs électroniques garantissant le stockage sécurisé des données, des logiciels embarqués de gestion sécurisée d'échanges de données et des algorithmes de cryptographie. Ces solutions s'appuient aussi sur le savoir-faire du Groupe en termes de conception de circuits intégrés dans le domaine des communications par radiofréquence, de l'électronique analogique, ainsi que sur son expertise dans le domaine des applications de sécurité.

Depuis l'acquisition d'ESS, le Groupe opère sur quatre segments d'activité complémentaires, qui ciblent des marchés, des produits, des solutions et des clients différents tout en s'appuyant sur des technologies communes de circuits intégrés et de solutions sécurisées :

- Mobile NFC : conception et vente de circuits intégrés et de piles logicielles embarquées destinés aux fabricants de téléphones mobiles et plus généralement aux fabricants dans le domaine du "sans fil".
- Paiement sécurisés : conception et vente de circuits intégrés, modules et inlays (puces et antennes), de logiciels embarqués, pour des applications de paiement, de transport en commun et de fidélisation.

- Sécurité numérique : conception et vente de plateformes de microprocesseurs et mémoires, télévision à péage, identification, contrôle d'accès, et autres systèmes sécurisés pour lutter contre la contrefaçon, la protection de la propriété intellectuelle et la communication entre machines.
- Embedded security solutions : conception et développement de technologies en vue de développer un portefeuille de droits de propriété intellectuelle et des logiciels de sécurité à base d'algorithmes d'encryptions pour diverses industries, dont les marchés de la téléphonie mobile et des réseaux.

1.2 Faits marquants de l'exercice écoulé

Introduction en bourse

La Société s'est introduite le 17 février 2012 sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

L'introduction en bourse de la Société a été réalisée moyennant une offre au public en France et un placement institutionnel en France et dans certains autres pays, dont les Etats-Unis d'Amérique, portant, dans chaque cas, sur des actions nouvelles exclusivement. Le prospectus mis à la disposition du public à l'occasion de l'introduction en bourse a été visé par l'Autorité des marchés financiers le 6 février 2012 sous le numéro 12-058.

Le directoire, lors de sa séance du 17 février 2012, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 20 janvier 2012, a décidé d'augmenter le capital d'un montant nominal de 3 325 300 euros, pour le porter de 9 269 387,20 euros à 12 594 687,20 euros, par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actions par voie d'offre au public, de 8 313 250 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,40 euro l'une au prix de 8,30 euros l'une, soit avec une prime d'émission de 7,90 euros, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 68 999 975 euros, à libérer intégralement en numéraire par versements en espèces.

La Société a en outre reçu le 23 février 2012 une lettre de BNP Paribas, en qualité d'agent stabilisateur et agissant au nom et pour le compte de BNP Paribas et Natixis, chefs de file et teneurs de livre associés dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société, lui notifiant l'exercice par BNP Paribas de l'option de sur-allocation à hauteur de 1 246 986 actions, représentant 15 % des actions dont l'émission avait été décidée par le directoire lors de sa séance du 17 février 2012. Le directoire, lors de sa séance du 23 février 2012, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 20 janvier 2012, a donc décidé d'augmenter le montant nominal de l'augmentation de capital décidée par le directoire le 17 février 2012 d'un montant nominal de 498 794,40 euros, moyennant l'émission de 1 246 986 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune, émises au même prix que celles émises le 17 février 2012, soit au prix de 8,30 euros l'une, prime d'émission incluse, représentant une souscription d'un montant total de 10 349 983,80 euros, prime d'émission incluse.

Au total, à l'occasion de son introduction en bourse en février 2012, la Société aura donc réalisé une augmentation de capital totale de 79 349 958,80 euros, prime d'émission incluse et avant imputation des dépenses liées à l'opération sur la prime d'émission, représentant 29,2% du capital.

Acquisition d'Embedded Security Solutions

Le 1^{er} décembre 2012, le Groupe a acquis Embedded Security Solutions (« ESS »). ESS conçoit et développe des technologies en vue de constituer un portefeuille de droits de propriété intellectuelle et des logiciels de sécurité à base d'algorithmes d'encryptions pour diverses industries, dont les marchés de la téléphonie mobile et des réseaux. Cette acquisition stratégique doit permettre à INSIDE Secure de renforcer son statut d'acteur de premier plan sur le marché en pleine expansion des solutions de

sécurité. ESS apportera à INSIDE Secure une gamme complémentaire de solutions proposant une architecture de sécurité complète ainsi qu'une présence nouvelle dans la sécurité des contenus (gestion des droits numériques ou « DRM ») et des serveurs (réseau privé virtuel ou « VPN »). Les revenus d'ESS sont générés sous la forme de licences, de redevances, de services et de frais de maintenance.

Dans le cadre de la transaction, 79 personnes (équipes de recherche et développement ainsi qu'équipes commerciales et marketing) dédiées à l'activité reprise ont été transférées au Groupe. Ces équipes sont basées en Europe, aux Etats-Unis et en Asie. Le cédant a également transféré des actifs incorporels, dont des redevances de licences de propriété intellectuelle à percevoir et des logiciels développés en interne, des actifs corporels, des éléments de fonds de roulement (notamment stocks, créances clients, et dettes de nature sociale et fiscale liées aux salariés transférés) et de la trésorerie.

Au jour de la réalisation de l'opération, INSIDE Secure a versé un montant de 43 256 milliers de dollars. En mars 2013, une réduction de prix a été accordée au Groupe à hauteur de 503 milliers de dollars pour tenir compte de l'évaluation finale du besoin en fonds de roulement. Enfin, INSIDE Secure a versé 5 188 milliers de dollars de complément de prix (soit le plafond du montant prévu au contrat d'acquisition) durant le 1^{er} trimestre 2013 lié à la réalisation de certaines conditions prévues dans l'accord.

Evolution de l'activité

L'année 2012 a été marquée par des bouleversements importants et rapides de l'environnement industriel et commercial du groupe INSIDE Secure, qui ont pesé sur ses performances financières, tant sur les revenus en décroissance que sur la rentabilité opérationnelle réduite. INSIDE Secure a notamment souffert des difficultés brutales de plusieurs de ses principaux clients de la division Mobile NFC, affaiblis par les mutations du secteur et par le développement plus lent du marché du NFC.

Dans ce contexte, le Groupe a mis en place des mesures d'économies à partir du second semestre de 2012 en vue de réduire les dépenses opérationnelles, portant, dans un premier temps, sur les charges externes et les investissements corporels et incorporels, tout en préservant ses moyens de mener à bien en parallèle plusieurs programmes de recherche et développement clefs.

1.3 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social

Le 6 mars 2013, le Groupe a annoncé un projet d'évolution de sa stratégie (voir chapitre « Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société et du Groupe ») conduisant notamment au lancement d'un projet de réorganisation de ses activités dans le monde. Le plan de réorganisation sera détaillé dans le courant de l'année 2013. Les impacts de ce plan sur les états financiers seront comptabilisés lorsqu'il sera formalisé et que l'estimation du coût sera suffisamment précise pour constituer une obligation implicite pour le Groupe.

1.4 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Voir sections 1 ci-dessus et 2 ci-dessous.

2. Informations financières et résultats consolidés du Groupe

2.1 Remarques liminaires

Les états financiers consolidés du Groupe INSIDE Secure au 31 décembre 2012 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés sont joints au présent rapport de gestion.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC, tels

qu'adoptés par l'Union européenne. Les principales méthodes comptables sont présentées dans la note 2 de l'annexe aux états financiers au 31 décembre 2012 et les estimations et jugements comptables déterminants sont exposés dans la note 4 de ladite annexe.

Devise de présentation des états financiers consolidés

Le Groupe a retenu le dollar américain comme devise de présentation de ses états financiers consolidés. Le dollar est la devise fonctionnelle de la Société, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions. C'est la monnaie principalement utilisée pour les transactions du Groupe et dans l'industrie des semi-conducteurs dans les relations entre clients et fournisseurs.

Les taux de conversion du dollar vers l'euro, principale devise utilisée dans le Groupe après le dollar, sur les exercices 2011 et 2012 sont les suivants :

Dollar / euro	2011	2012
Taux de clôture	1,2939	1,3194
Taux moyens	1,3917	1,2858

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe aux 31 décembre 2011 et 2012 est le suivant :

Pays	Société	Pourcentage de détention	
		2011	2012
Etats-Unis	Inside Secure Corporation	100%	100%
Singapour	Inside Secure (Asia) Pte Ltd	100%	100%
Pologne	Inside Secure Sp.z.o.o.	100%	100%
France	Vault-IC France SAS	100%	100%
Royaume Uni	Vault-IC UK Ltd	100%	100%
Pays-Bas	INSIDE Secure B.V	-	100%
Pays-Bas	INSIDE Secure Amsterdam B.V	-	100%
Finlande	INSIDE Secure Oy	-	100%

Le Groupe a acquis l'activité Embedded Security Solutions le 1er décembre 2012. La transaction a été réalisée par transferts d'actifs et passifs, mais également par acquisitions d'actions de sociétés. Dans ce cadre, le Groupe a acquis 100 % des actions de INSIDE Secure B.V, elle-même détentrice de 100% des actions de INSIDE Secure Amsterdam B.V et de 100% des actions d'INSIDE Secure Oy, des sociétés dédiées principalement à l'activité de recherche et développement et au marketing des produits.

Mesures financières complémentaires non-IFRS

Le Groupe intègre dans l'analyse de son activité des indicateurs de performance à caractère non strictement comptables définis ci-dessous. Ces indicateurs ne sont pas des agrégats définis par les normes IFRS, et ne constituent pas des éléments de mesure comptable de la performance financière du Groupe. Ils doivent être considérés comme une information complémentaire, non substituable à toute autre mesure de performance opérationnelle et financière à caractère strictement comptable, telle que présentée dans les états financiers consolidés du Groupe et leurs notes annexes. Le Groupe suit et entend suivre à l'avenir ces indicateurs car il estime qu'ils sont des mesures pertinentes de sa rentabilité opérationnelle courante et de la génération de ses flux de trésorerie opérationnels. Ces indicateurs peuvent ne pas être directement comparables à ceux d'autres sociétés qui pourraient avoir défini ou calculé de manière différente des indicateurs présentés pourtant sous la même dénomination.

La **marge brute ajustée** est définie comme la marge brute avant (i) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises et des masques achetés via un regroupement d'entreprises, (ii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iii) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (iv) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions réalisées par le Groupe.

Le **résultat opérationnel ajusté** est défini comme le résultat opérationnel avant (i) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises et des masques achetés via un regroupement d'entreprises, (ii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iii) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (iv) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions réalisées par le Groupe.

Le **résultat net ajusté** est défini comme le résultat net avant (i) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises et des masques achetés via un regroupement d'entreprises, (ii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iii) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (iv) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions réalisées par le Groupe et tient également compte de l'ajustement de la charge d'impôt reconnue au compte de résultat liée aux éléments retraités.

Des tableaux de réconciliation entre le compte de résultat consolidé et les agrégats financiers ajustés, tels que définis ci-dessus, pour les exercices 2011 et 2012 figurent à la fin de cette section.

2.2 Compte de résultat consolidé

2.2.1 Chiffre d'affaires

(en milliers de dollars)	2012	2011	Variation annuelle
Mobile NFC	43 261	47 961	-10%
Paiements sécurisés	31 788	43 246	-26%
Sécurité numérique	46 158	60 261	-23%
Embedded security solutions	840	-	-
Total	122 047	151 468	-19%

A 122,0 millions de dollars, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2012 du groupe INSIDE Secure est en baisse de 19% par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires du Groupe intègre l'activité ESS, consolidée à compter du 1^{er} décembre 2012. Le chiffre d'affaires normalisé¹ du Groupe en 2012 ressort à 148,2 millions de dollars.

¹ Le chiffre d'affaires normalisé est défini comme le chiffre d'affaires combiné des activités historiques d'INSIDE Secure et d'ESS sur les 12 mois de l'exercice 2012 sans tenir compte des impacts comptables consécutifs au changement de contrôle de l'activité ESS ayant conduit à éliminer une partie du chiffre d'affaires.

2.2.2 Résultat opérationnel ajusté et résultat opérationnel

Formation du résultat opérationnel ajusté :

(en milliers de dollars)	2012	2011	Variation
Chiffre d'affaires	122 047	151 468	-19,4%
Marge brute	31 439	42 412	-25,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>25,8%</i>	<i>28,0%</i>	
Frais de recherche et développement	(33 218)	(32 746)	1,4%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>-27,2%</i>	<i>-21,6%</i>	
Frais commerciaux et de marketing	(17 511)	(16 907)	3,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>-14,3%</i>	<i>-11,2%</i>	
Frais généraux et administratifs	(8 780)	(8 810)	-0,3%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>-7,2%</i>	<i>-5,8%</i>	
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(2 025)	(0)	
Total des charges opérationnelles	(61 534)	(58 464)	5,3%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>-50,4%</i>	<i>-38,6%</i>	
Résultat opérationnel ajusté	(30 095)	(16 052)	87,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>-24,7%</i>	<i>-10,6%</i>	

La **marge brute ajustée** a baissé de 11 millions de dollars en 2012, en raison de la baisse du chiffre d'affaires et de la baisse du taux de marge moyen due à un mix produit moins favorable (du fait notamment de la baisse des ventes de la division Sécurité numérique fortement contributrice).

Les frais de recherche et développement ont légèrement progressé en 2012 (+1,4%), avec un poids plus important des dépenses allouées à l'activité NFC (70% contre 56% en 2011), permettant le développement en parallèle de plusieurs programmes clefs : mise au point de la dernière version du microcontrôleur NFC, conception de la prochaine génération de technologie NFC en partenariat avec Intel, conception de l'élément sécurisé intégré propriétaire et premières ventes de la puce NFC PicoPulse™ (technologie « booster » d'INSIDE Secure).

Les frais commerciaux et de marketing, ainsi que les frais généraux et administratifs ont augmenté de 2,2% en 2012 par rapport à 2011, et ont baissé au second semestre par rapport au premier, hors impact d'une provision pour créance douteuse de 0,7 million de dollars enregistrée au 4^e trimestre 2012.

Le plan de réduction des dépenses lancé à partir de juillet 2012 a commencé à porter ses fruits sur le 4^e trimestre de l'année, avec une réduction des charges externes, et notamment des dépenses de sous-traitance de R&D et des investissements corporels et incorporels.

A taux de change constant, les dépenses opérationnelles courantes ont baissé de 6% sur le second semestre par rapport au premier.

Le **résultat opérationnel ajusté** est passé d'une perte 16,1 millions de dollars en 2011 (soit 10,6% du chiffre d'affaires) à une perte de 30,1 millions de dollars en 2012 (soit 24,7% du chiffre d'affaires), creusée essentiellement par les performances décevantes de l'activité NFC.

Constatant une évolution défavorable de son activité à partir du second trimestre 2012, le Groupe a mis en place progressivement des premières mesures d'économies en vue de réduire ses dépenses opérationnelles, sans toutefois mettre en risque le développement de son programme d'innovation et de ses principaux nouveaux produits (tels que l'élément sécurisé intégré propriétaire et la famille de produits Pulse autour de la technologie « booster »).

Au cours du second semestre 2012, INSIDE Secure a ainsi observé une moindre détérioration de son résultat opérationnel ajusté, inscrit en perte de 13,9 millions de dollars contre 16,2 millions de dollars au 1^{er} semestre.

Le **résultat opérationnel** est passé d'une perte 24,5 millions de dollars en 2011 à une perte de 37,3 millions de dollars en 2012.

2.2.3 Produits / charges financiers, net

Au 31 décembre 2012, le résultat financier s'établit en perte à hauteur de 0,3 million de dollars, contre un profit de 1,5 million de dollars au 31 décembre 2011, l'écart provenant essentiellement de l'évolution de la parité EUR/USD. Le résultat financier de l'exercice 2012 est principalement impacté par la réévaluation en dollars au taux de clôture de la trésorerie libellée en euros. Les gains de change nets réalisés sur l'exercice 2011 s'expliquaient principalement par l'évolution favorable du taux de change EUR/USD sur l'exercice 2011.

Il est à noter que les pertes et gains de change opérationnels relatifs aux écarts de change réalisés sur des transactions à caractère opérationnel dénoués sur l'exercice ainsi qu'à l'impact de la réévaluation au taux de clôture des actifs et passifs d'exploitation libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle des sociétés consolidées sont dorénavant comptabilisés en résultat opérationnel (voir section 27 des notes aux états financiers au 31 décembre 2012). Cette méthode de présentation préférentielle en normes IFRS a été appliquée pour la première fois en 2012

2.2.4 Impôt sur le résultat

L'impôt qui représentait une charge de 74 milliers de dollars en 2011 est un produit net de (51) milliers de dollars en 2012. Le produit net relatif à l'exercice 2012 s'explique principalement par deux éléments :

- La charge d'impôt dans la filiale INSIDE Secure Corporation aux Etats-Unis qui dégage un résultat imposable bénéficiaire ;
- Compensée par l'utilisation d'un crédit d'impôt précédemment non reconnu dans la filiale Vault-IC UK Ltd pour un montant de 156 milliers de dollars.

2.2.5 Résultat net ajusté et résultat net

La perte nette ajustée est passée de 14,6 millions de dollars en 2011 à 30,3 millions de dollars en 2012.

Le résultat net consolidé part du groupe (IFRS) de l'année 2012 ressort en perte à hauteur de 37,5 millions de dollars et le résultat net par action à 1,19 dollar (contre 1,06 au 31 décembre 2011).

2.2.6 Analyse sectorielle

au 31 décembre 2012						
(en milliers de dollars)	Mobile NFC	Paiements sécurisés	Sécurité numérique	Embedded security solutions	Non alloué	Total 2012
Chiffre d'affaires	43 261	31 788	46 158	840	-	122 047
Contribution au chiffre d'affaires	35%	26%	38%	1%	-	100%
Résultat opérationnel	(31 757)	(5 022)	2 853	(1 116)	(2 237)	(37 278)
Résultat opérationnel ajusté	(30 451)	(3 531)	6 412	(288)	(2 237)	(30 095)
En % du chiffre d'affaires	-70%	-11%	14%	-34%		-25%

au 31 décembre 2011						
(en milliers de dollars)	Mobile NFC	Paiements sécurisés	Sécurité numérique	Embedded security solutions	Non alloué	Total 2011
Chiffre d'affaires	47 961	43 246	60 261	-	-	151 468
Contribution au chiffre d'affaires	32%	29%	40%	-	-	100%
Résultat opérationnel	(18 251)	(11 489)	8 674	-	(3 396)	(24 462)
Résultat opérationnel ajusté	(17 258)	(9 271)	13 153	-	(2 676)	(16 052)
En % du chiffre d'affaires	-36%	-21%	22%			-11%

Nota: Les montants non alloués aux secteurs d'activité correspondent principalement à la sous-activité

Mobile NFC

Le chiffre d'affaires ressort à 43,3 millions de dollars sur l'année, en baisse de 10% par rapport à 2011, du fait essentiellement du recul important des ventes de terminaux mobiles du groupe BlackBerry, premier client du Groupe, et du report à 2013 de la sortie de la nouvelle génération de *smartphones* de ce fabricant (BlackBerry 10).

Au 4^e trimestre 2012, le chiffre d'affaires de l'activité Mobile NFC a progressé de 28% en séquentiel, à 11,6 millions de dollars, porté essentiellement par ses deux principaux clients sur ce segment (BlackBerry et Intel), sans toutefois que ce rebond ne permette d'en déduire une reprise encore durable de l'activité de ce segment pour INSIDE Secure.

Au cours de ce trimestre, le Groupe a réalisé les premières ventes de son composant NFC PicoPulse (technologie « Booster » d'INSIDE Secure permettant d'intégrer dans un packaging unique l'essentiel des fonctionnalités NFC, antenne comprise, sur une carte SIM), et a introduit sur le marché son élément sécurisé intégré propriétaire.

La dégradation du résultat opérationnel a été moindre sur le 2^e semestre, mais il s'est établi à -30,5 millions de dollars en 2012 (expliquant la totalité de la perte du Groupe), contre -17,3 millions de dollars en 2011.

Au-delà de l'impact négatif du recul du chiffre d'affaires, cette perte a été accentuée par la croissance des frais de recherche et développement, notamment sur des nouveaux produits à forte valeur ajoutée, tels que le NFC Booster ou l'élément sécurisé intégré propriétaire. Le Groupe estime toutefois avoir supporté en 2012 la part la plus importante de ses efforts de recherche et développement en conduisant en parallèle plusieurs programmes majeurs.

Paiements sécurisés

Après avoir connu une baisse brutale des ventes au début de l'année, le chiffre d'affaires de ce segment d'activité s'est redressé sur les derniers mois. A 8,8 millions de dollars au 4^{ème} trimestre, il a progressé de 7% en séquentiel et de 8% d'une année sur l'autre. Les ventes de puces à contact pour le marché EMV en Europe se sont stabilisées et les ventes de puces sans contact pour le marché américain ont légèrement rebondi, permettant de limiter la baisse du chiffre d'affaires de l'année, à 31,8 millions de dollars.

La dynamique demeure cependant globalement inchangée : le marché américain du paiement sans contact reste affecté par l'anticipation de la migration annoncée vers un nouveau standard de type EMV.

La perte opérationnelle ajustée de ce segment a été réduite à 3,5 millions de dollars en 2012, en baisse de 62% par rapport à 2011. La perte a par ailleurs été divisée par 2,1 au 2^e semestre 2012 par rapport au 1^{er} semestre.

Sécurité numérique

En 2012, le chiffre d'affaires de l'activité Sécurité numérique s'est élevé à 46,2 millions de dollars, en baisse de 23% par rapport à l'année 2011. A 10,0 millions de dollars, le chiffre d'affaires du 4^e trimestre 2012 s'inscrit en baisse de 12% par rapport au 3^e trimestre. Cette évolution s'explique par différents facteurs :

- Les produits dédiés aux documents d'identification électronique ont connu une baisse sensible de leur chiffre d'affaires, conséquence attendue de la phase de transition à l'occasion de la vente de l'activité SMS d'Atmel et de son intégration au sein du Groupe ;
- Les ventes de modules sécurisés auprès de différents clients se sont inscrites en baisse, en raison d'une moindre demande en 2012 par rapport à une forte année 2011 ;
- Les produits dédiés à l'accès conditionnel, comme, par exemple, la sécurisation des terminaux de télévision payante, ont enregistré une croissance, portée notamment par de nouveaux clients, cette dernière ayant toutefois été insuffisante pour compenser la baisse des ventes des lignes de produits ci-dessus.

Les efforts marketing et commerciaux destinés à élargir l'offre de produits et de solutions de sécurité numérique sur des marchés prometteurs (tels que la lutte contre la contrefaçon, le *smart metering* et le *machine-to-machine*) n'ont pas encore permis au Groupe de compenser la baisse du chiffre d'affaires sur les lignes de produits historiques. Dans le *smart metering*, INSIDE Secure a gagné ses premiers *design-ins* au cours du troisième trimestre. Le Groupe a également annoncé la signature de plusieurs accords de distribution en Europe et en Amérique latine afin d'étendre la présence commerciale du Groupe. Le Groupe entend investir plus significativement dans cette division en 2013.

Le résultat opérationnel ajusté s'est établi à 6,4 millions de dollars en 2012, soit 14% du chiffre d'affaires de ce segment.

Embedded Security Solutions

Le 1^{er} décembre 2012, INSIDE Secure a finalisé l'acquisition d'Embedded Security Solutions, un spécialiste de la sécurité qui conçoit et développe de la propriété intellectuelle et des logiciels de sécurité à base d'algorithmes de cryptage pour diverses industries, dont les marchés de la téléphonie mobile et des réseaux.

Cette acquisition stratégique permet à INSIDE Secure de renforcer son savoir-faire dans le secteur à fort potentiel des solutions de sécurité, et apporte au Groupe une gamme complémentaire de solutions proposant une architecture de sécurité complète ainsi qu'une présence nouvelle dans la sécurité des contenus (gestion des droits numériques ou « DRM ») et des serveurs (réseau privé virtuel ou « VPN »).

Les revenus sont générés sous la forme de licences, de redevances, de services et de prestations de maintenance. Consolidé à compter du 1er décembre 2012, ESS a contribué à hauteur de 840 milliers

de dollars au chiffre d'affaires du Groupe en 2012. Sur une base normalisée², le chiffre d'affaires du mois de décembre 2012 s'établit à 1,1 million de dollars et à 5,4 millions de dollars pour le 4e trimestre 2012. Pour l'ensemble de l'année 2012, le chiffre d'affaires normalisé d'ESS ressort à 26,8 millions de dollars (contre 25,3 millions de dollars en 2011).

En 2013, le chiffre d'affaires établi selon les normes IFRS sera réduit de 2 millions de dollars du fait du changement de contrôle de l'activité ESS ayant conduit à éliminer certains revenus différés correspondant à des licences signées et payées préalablement à la cession. En conséquence et afin de permettre des comparaisons pertinentes (à structure comparable), INSIDE Secure communiquera à la fois sur le chiffre d'affaires en normes IFRS et sur le chiffre d'affaires normalisé. Il est à noter par ailleurs que le chiffre d'affaires de l'activité ESS peut varier significativement d'un trimestre à l'autre, principalement en fonction du mix produits (licences, royalties), de la date à laquelle INSIDE Secure reçoit la notification du niveau des ventes réalisées par ses clients qui détermine les royalties à percevoir et de l'importance des contrats signés sur une période donnée.

Le résultat opérationnel ajusté de l'activité ESS reporté ressort en perte de 0,3 million de dollars. Sur un mois et compte tenu de la transition, le résultat opérationnel ajusté de l'activité ESS n'est cependant pas représentatif de la performance normative de cette activité.

2.2.7 Mesures non IFRS – Réconciliation des résultats consolidés (IFRS) avec les résultats ajustés

Les tableaux ci-dessous présentent la réconciliation entre le compte de résultat du présent document et les agrégats financiers ajustés, tels que définis à la section 2.1 ci-dessus, pour les exercices 2011 et 2012 :

² Le chiffre d'affaires normalisé d'ESS est défini comme le chiffre d'affaires de l'activité ESS sur la période considérée sans tenir compte des impacts comptables consécutifs au changement de contrôle de l'activité ESS ayant conduit à éliminer une partie du chiffre d'affaires.

(en milliers de dollars)	31 décembre 2012 IFRS	Regroupement d'entreprise	Paiements fondés sur des actions	Autres coûts non- récurrents	31 décembre 2012 ajusté
Chiffre d'affaires	122 047				122 047
Coût des ventes	(93 504)	2 734	163		(90 608)
Marge brute	28 543	2 734	163	-	31 439
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	23,4%				25,8%
Frais de recherche et développement	(35 370)	1 783	369		(33 218)
Frais commerciaux et de marketing	(18 010)		499		(17 511)
Frais généraux et administratifs	(9 630)		850		(8 780)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(2 811)			786	(2 025)
Résultat opérationnel	(37 278)	4 517	1 880	786	(30 095)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-30,5%				-24,7%
Produits / (charges) financiers, nets	(258)				(258)
Charges d'impôts sur le résultat	51				51
Résultat net	(37 485)	4 517	1 880	786	(30 302)

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011 IFRS	Regroupement d'entreprise	Paiements fondés sur des actions	Autres coûts non- récurrents	31 décembre 2011 ajusté
Chiffre d'affaires	151 468				151 468
Coût des ventes	(112 004)	2 835	113		(109 056)
Marge brute	39 464	2 835	113	-	42 412
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	26,1%				28,0%
Frais de recherche et développement	(34 536)	1 462	328		(32 746)
Frais commerciaux et de marketing	(18 175)	716	553		(16 907)
Frais généraux et administratifs	(9 817)		1 007		(8 810)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(1 398)	885		513	(0)
Résultat opérationnel	(24 462)	5 898	2 000	513	(16 052)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-16,1%				-10,6%
Produits / (charges) financiers, nets	1 503				1 503
Charges d'impôts sur le résultat	(74)				(74)
Résultat net	(23 033)	5 898	2 000	513	(14 622)

Le montant non-affecté aux secteurs d'activité correspond principalement à la sous-activité

2.2.8 Bilan consolidé

Informations financières sélectionnées du bilan consolidé :

En milliers de dollars	Exercice clos le	
	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Total des actifs non courants	34 227	86 177
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 940	66 321
Autres actifs courants	52 677	40 626
Total des actifs courants	73 618	106 947
Total de l'actif	107 845	193 124
Capitaux propres	57 594	121 725
Passifs non courants	14 708	22 729
Passifs courants	35 542	48 669
Total du passif et des capitaux propres	107 845	193 124

2.2.9 Capitaux

La note 17 de l'annexe aux états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 et le tableau de variation des capitaux propres consolidés établis selon les normes IFRS figurant parmi les états financiers détaillent respectivement l'évolution sur les deux derniers exercices du capital de la Société et des capitaux propres.

2.2.10 Liquidités

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les OPCVM classés en trésorerie détenus par le Groupe (essentiellement des SICAV monétaires). Ces disponibilités et OPCVM classés en trésorerie servent à financer les activités du Groupe. Au 31 décembre 2012, les disponibilités et OPCVM classés en trésorerie détenus par le Groupe étaient essentiellement placés dans des produits ayant une maturité inférieure à 12 mois.

Au 31 décembre 2012, le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe s'élevait à 66 321 milliers de dollars, contre 20 940 milliers de dollars au 31 décembre 2011 et 95 493 milliers de dollars au 30 juin 2012 (après augmentation de capital réalisée à l'occasion de l'introduction en bourse d'INSIDE Secure sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris le 17 février 2012).

La bonne tenue de la trésorerie de fin d'année, en dépit du décaissement net de 41 635 milliers de dollars pour l'acquisition de ESS, est le résultat des efforts menés par le Groupe pour optimiser les ressources opérationnelles et abaisser le besoin en fonds de roulement. Au second semestre 2012, le Groupe a ainsi pu reconstituer sa trésorerie à hauteur de 12 463 milliers de dollars.

La trésorerie nette³ du Groupe ressortait à 59 604 milliers de dollars au 31 décembre 2012, contre 18 488 milliers de dollars au 31 décembre 2011.

2.2.11 Sources de financement

La Société est une société de technologie qui a enregistré globalement, depuis sa création, des flux de trésorerie opérationnels négatifs. Depuis sa création, la Société a été financée par l'émission d'actions nouvelles ainsi que, de façon marginale, par le remboursement du crédit d'impôt recherche et des subventions et avances remboursables accordées, notamment, par OSEO.

La Société a mis en place, au cours du quatrième trimestre 2011, des contrats d'affacturage en euros et en dollars avec Natixis Factor pour une durée de deux ans reconductible, incluant un fonds de garantie et adossés à un contrat d'assurance-crédit. Le risque de non recouvrement étant transféré à la banque, les créances cédées dans le cadre du programme ne sont plus comptabilisées au bilan. Au 31 décembre 2012, le montant total des créances cédées s'élève à 12 766 milliers de dollars (contre 11 052 milliers de dollars au 31 décembre 2011), et le montant financé s'élève à 12 330 milliers de dollars net de la réserve de garantie (contre 10 610 milliers de dollars).

Bien que le Groupe présente ses comptes en dollars, la Société, qui a son siège social en France, procède à des augmentations de capital en euros. Au cours des années 2011 et 2012, la Société a procédé à plusieurs augmentations de capital qui se répartissent globalement ainsi :

En 2011 la Société a réalisé des augmentations de capital pour un montant total de 446 milliers de dollars (314 milliers d'euros) dans le cadre d'émission de bons de souscription d'actions d'une part et d'exercice de bons de souscription d'actions d'autre part.

En février 2012, la Société a procédé à nouvelle augmentation de capital concomitante à la première admission des actions sur le marché NYSE Euronext Paris en février 2012, pour un montant 104,6 millions de dollars (79,3 millions d'euros) prime d'émission incluse et avant imputation des dépenses directement liées à l'opération et imputées sur la prime d'émission.

³ La trésorerie nette est constituée de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme, du montant net des instruments dérivés, moins les dettes relatives aux contrats de location financement, les découverts bancaires et emprunts bancaires, les dettes liées au paiement différés dans le cadre des regroupements d'entreprise.

2.2.12 Flux de trésorerie consolidés

Informations financières sélectionnées du tableau des flux de trésorerie consolidés :

En milliers de dollars	Exercice clos le	
	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Trésorerie à l'ouverture	41 178	20 940
Flux nets de trésorerie absorbés par l'activité	(11 010)	(12 508)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(7 993)	(48 509)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(965)	106 604
Profits / (pertes) de change sur trésorerie ⁽¹⁾	(268)	(206)
Trésorerie à la clôture	20 940	66 321

⁽¹⁾ Élément sans impact sur la trésorerie provenant de la conversion en dollars de la trésorerie libellée dans d'autres devises.

2.2.13 Flux de trésorerie liés à l'activité

En milliers de dollars	Exercice clos le	
	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Résultat net	(23 033)	(37 485)
Elimination des éléments sans incidence de trésorerie	15 428	12 549
Flux nets de trésorerie absorbés par l'activité hors variation du besoin en fonds de roulement	(7 605)	(24 936)
Variation du besoin en fonds de roulement :		
Stocks	(9 111)	5 873
Clients et comptes rattachés, nets des clients cédés	12 066	3 957
Fournisseurs et dettes rattachées	2 535	(4 189)
Avances reçues sur commandes à livrer	-	6 460
Autres créances/dettes nettes	(8 573)	(210)
Flux nets de trésorerie absorbés par le besoin en fonds de roulement	(3 083)	11 891
Autres éléments (intérêts reçus/payés, impôts payés)	(322)	537
Flux nets de trésorerie absorbés par l'activité	(11 010)	(12 508)

Les flux de trésorerie absorbés par l'activité sont passés de -11 010 milliers de dollars en 2011 à -12 508 milliers de dollars en 2012.

Avant variation du besoin en fonds de roulement, les flux nets de trésorerie absorbés par l'activité sont passés de -7 605 milliers de dollars en 2011 à -24 936 milliers de dollars en 2012, soit une augmentation de 17 331 milliers de dollars. L'utilisation de trésorerie liée à l'activité (avant variation du besoin en fonds de roulement) du Groupe s'explique par l'augmentation de la perte opérationnelle du Groupe. Cette dégradation a pu être compensée partiellement par une baisse sensible du besoin en fonds de roulement, à hauteur de 11 891 milliers de dollars.

La forte diminution du besoin en fonds de roulement en 2012 s'explique principalement par la conjugaison des facteurs suivants :

- les stocks ont baissé de 25% par rapport au 31 décembre 2012 (et 31% par rapport au 30 juin 2012). Le besoin en fonds de roulement au 31 décembre 2012 ressort ainsi à un niveau très bas ;
- le paiement par un client durant le second semestre 2012 d'une avance non remboursable liée à des commandes de produits à livrer d'ici le 30 juin 2013 au plus tard, pour un montant de 6 460 milliers de dollars ;

- le remboursement intégral au Groupe en juillet 2012 pour un montant total de 4 168 milliers de dollars (3 207 milliers d'euros) de la créance de crédit d'impôt recherche acquise au titre de l'exercice 2010 qui avait fait l'objet d'un contrôle fiscal, celui-ci n'ayant donné lieu à aucune rectification.

2.2.14 Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

En milliers de dollars	Exercice clos le	
	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Acquisition d'ESS, nette de la trésorerie acquise	-	(41 635)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 367)	(2 119)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 029)	(2 718)
Technologies en développement	(1 188)	(973)
Variation du passif sur accord de licence	(1 409)	(1 064)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(7 993)	(48 509)

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement ont atteint -48 509 milliers de dollars au cours de l'exercice 2012, contre -7 993 milliers de dollars au cours de l'exercice 2011 dont -41 635 milliers de dollars au titre de l'acquisition de l'activité ESS, nette de la trésorerie acquise.

Au cours de l'année 2012, le Groupe a également acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour 4,837 milliers de dollars (contre 5,396 milliers de dollars en 2011) ; la baisse du montant s'explique principalement par la mise en place des mesures d'économies à partir du second semestre de 2012 en vue de réduire les dépenses opérationnelles du Groupe.

Des frais de développement liés à deux projets de recherche appliquée (financé par des avances remboursables en cas de succès des projets) pour un montant total de 973 milliers de dollars ont également été engagés sur l'exercice 2012 (contre 1 188 milliers de dollars en 2011).

Le 1^{er} décembre 2012, le Groupe a finalisé l'acquisition d'ESS. Au jour de la réalisation de l'opération, INSIDE Secure a versé un montant de 41 635 milliers de dollars, net de la trésorerie acquise et tenant compte d'une première estimation du besoin en fonds de roulement. En janvier 2013, une réduction de prix a été demandée par le Groupe à hauteur de 504 milliers de dollars pour tenir compte du besoin en fonds de roulement final ; ce montant devrait être versé au Groupe en mars 2013. Par ailleurs, INSIDE Secure a versé 5 186 milliers de dollars complémentaires durant le 1^{er} trimestre 2013, l'ensemble des conditions prévues dans l'accord d'acquisition ayant été réalisées.

2.2.15 Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

En milliers de dollars	Exercice clos le	
	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Produits des opérations sur le capital	446	104 950
Frais externes liés au projet d'introduction en bourse	(2 039)	(5 840)
Avances remboursables	852	2 491
Financement du crédit d'impôt recherche	-	5 852
Location financement - Remboursement de la part en capital	(225)	(463)
Rachat d'actions propres	-	(501)
Dénouement des opérations de couverture de change	-	(161)
Variation du découvert bancaire	-	276
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(965)	106 604

Année 2011

Au titre de l'exercice 2011, le Groupe a décaissé des frais externes pour 2 039 milliers de dollars directement attribuables au projet d'introduction en bourse de la Société. Par ailleurs, la Société a constaté une augmentation de capital de 265 milliers de dollars (181 milliers d'euros), prime d'émission incluse, résultant de l'exercice de bons de souscription d'actions, et a procédé à une émission de bons de souscription d'actions pour un montant de 181 milliers de dollars (130 milliers d'euros).

La Société bénéficie depuis 2011 d'avances remboursables auprès d'OSEO au titre de programmes de recherche et d'innovation. Le montant de 852 milliers de dollars correspond au premier montant perçu par la Société.

Année 2012

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris en février 2012, le Groupe a réalisé une augmentation de capital de 98,7 millions de dollars (75,0 millions d'euros), déduction faite des dépenses et commissions liées à l'opération payées en 2012.

En 2012, le Groupe a par ailleurs perçu 2 491 milliers de dollars de la part d'OSEO au titre de programmes de recherche et d'innovation (ces avances étant remboursables uniquement si les objectifs commerciaux définis contractuellement ont été atteints).

Enfin, un contrat de financement de la créance de crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2011 figurant à l'actif du bilan, et dont le terme est fixé en juin 2015, a été mis en place en juin 2012 avec un partenaire bancaire. Le montant financé par la banque ressort à 5 852 milliers de dollars et correspond à 90% de la créance d'impôts. Le solde de la créance sera payé au Groupe en juin 2015 au terme du contrat et la dette s'en trouvera éteinte d'elle-même.

Hormis ces financements, le Groupe n'a pas contracté de dette financière significative en 2012.

2.2.15 Engagements hors bilan

Le montant total des engagements hors bilan comptabilisés par le Groupe au 31 décembre 2012 s'élève à 28 676 milliers de dollars (contre 52 368 milliers de dollars au 31 décembre 2011). Ces engagements hors bilan sont décrits à la note 33 de l'annexe aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le principal engagement hors-bilan du Groupe correspond à un engagement d'achat d'ici le 30 septembre 2014 d'un nombre minimum de tranches de silicium (*wafers*) pour un montant maximal de 27 061 milliers de dollars auprès de la société LFoundry (contre 48 690 milliers de dollars au 31 décembre 2011).

3. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés – Utilisation des instruments financiers

Les risques liés à l'activité de la Société et du Groupe, la couverture de ces risques et les assurances y afférentes sont décrits en Annexe C du présent rapport de gestion.

4. Gouvernement d'entreprise et contrôle interne

Le rapport du président du conseil de surveillance sur le fonctionnement du conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société est joint en Annexe 1 du présent rapport financier annuel. Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur le rapport du président est joint en Annexe 2 du présent rapport financier annuel.

5. Activité en matière de recherche et développement

5.1 Un élément clef du succès du Groupe

Le Groupe investit des moyens importants dans sa recherche et développement, facteur clef de son succès, afin de créer de nouveaux produits, intégrer de nouvelles fonctionnalités au sein de ses circuits intégrés, développer et améliorer ses logiciels, tout en perfectionnant leur sécurité.

265 de ses salariés (concepteurs de circuits intégrés, développeurs de logiciels embarqués et d'applications, ingénieurs sécurité, ingénieurs d'intégration et de test, principalement), assistés, en moyenne, par une trentaine de développeurs en régie mis à la disposition du Groupe par des sociétés d'ingénierie et de services, travaillent en recherche et développement. Ils sont basés, principalement, à Aix-en-Provence (France), Rousset (France), East Kilbride (Ecosse), Vught (Pays-Bas), Amsterdam (Pays-Bas) et Helsinki (Finlande).

En 2012, les dépenses en matière de recherche et développement du Groupe (nettes du crédit d'impôt recherche et des subventions) ont représenté 29,2% de son chiffre d'affaires consolidé (22,8% en 2011).

5.2 Les technologies du Groupe

Le cœur technologique du Groupe est composé des domaines principaux suivants :

- développement (*design*) de circuits intégrés : conception de puces à basse consommation d'énergie, architecture de microprocesseurs et de systèmes sur puce (*system-on-chip*), conception analogique (radiofréquences) et numérique, traitement du signal, sécurité et cryptographie ;
- développement logiciel : systèmes d'exploitation « temps réel » embarqués, couches logicielles, *middleware* et applicatives, et protocoles de test ; et
- intégration de systèmes et packaging.

D'un point de vue fonctionnel, le cœur d'expertise du Groupe porte sur les domaines des microcontrôleurs sécurisés à mémoire embarquée et à faible consommation, de la communication en champ proche (la technologie NFC), de la sécurité des transactions et de l'architecture de microcontrôleurs.

Le Groupe développe des circuits intégrés sécurisés et des logiciels embarqués depuis 1995, son histoire étant jalonnée d'innovations majeures dans l'industrie (à cet égard voir la section 5.1.5 « Evénements importants dans le développement des activités de la Société » du document de base de la Société enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 16 mai 2011). Au cours des dernières années, il a par ailleurs été primé à de nombreuses reprises, voyant ainsi ses capacités de recherche et développement dans de nombreux domaines techniques reconnues.

Avec l'acquisition d'ESS (voir chapitre 1.2), l'expertise technologique du Groupe s'est enrichie dans le domaine de la sécurité. ESS développe de la propriété intellectuelle et des logiciels de sécurité à base d'algorithmes d'encryption. Ainsi, ESS développe une gamme large de logiciels et de « boîtes à outils » (*toolkits*) basés sur des standards, pour la gestion des droits numériques (« DRM »), destinés aux opérateurs mobiles, fournisseurs de services, intégrateurs de plates-formes, côté serveur, ainsi que des solutions DRM côté client pour les fabricants d'appareils et les fournisseurs de semi-conducteurs, de logiciels applicatifs et les intégrateurs de plates-formes. Le portefeuille d'ESS comprend également des « boîtes à outils » de sécurité ainsi que de la propriété intellectuelle pour la conception de semi-conducteurs et des processeurs de sécurité pour la sécurité sur les mobiles et les réseaux.

Le Groupe joue un rôle de premier plan au sein d'organismes de normalisation et de nombreuses organisations de l'industrie. Il est ainsi membre *sponsor* du NFC Forum, membre d'EMVCo (en tant que membre de l'*advisory board* et qu'expert technique), de l'APSCA (*Asia Pacific Smart Card Association*), de l'APTA (*American Public Transportation Association*), de l'ETSI (*European Telecommunications Standards Institute*), d'Eurosmart, de Global Platform et de la *SmartCard Alliance* et membre fondateur de l'OSPT (*Open Standard for Public Transport*) Alliance au conseil d'administration de laquelle il siège.

6. Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société et du Groupe

L'année 2012 a été marquée par des bouleversements importants et rapides de l'environnement industriel et commercial du groupe INSIDE Secure qui ont pesé sur ses performances financières, tant sur les revenus en décroissance que sur la rentabilité opérationnelle réduite. INSIDE Secure a notamment souffert des difficultés brutales de plusieurs de ses principaux clients de la division Mobile NFC, affaiblis par les mutations du secteur et par le développement plus lent du marché du NFC.

Ces mutations ont poussé le Groupe à adapter rapidement sa stratégie de développement et ont entraîné une réorientation de ses priorités sur ses grands marchés :

- Sur le marché **NFC** : en donnant la priorité à une offre à valeur ajoutée et innovante, avec des produits tels que la famille NFC Pulse (technologie « booster » d'INSIDE Secure) et l'élément sécurisé propriétaire ; en capitalisant sur son portefeuille de brevets au travers d'un programme de licence ambitieux.
- Sur le marché de la **sécurité intégrée** : grâce à sa technologie et aux acquisitions réalisées (SMS en 2010 puis ESS en 2012) le Groupe est déjà un leader dans l'offre de solutions pour sécuriser les contenus, les transactions et les communications entre les personnes, les services et les objets communicants. INSIDE Secure entend renforcer son offre globale sur toute la chaîne de valeur des applications de sécurité :
 - En capitalisant sur l'activité ESS, pour élargir l'offre de solutions de sécurité intégrée sur l'ensemble de la chaîne de valeur avec un positionnement au niveau des applications (ex. réseau privé virtuel, protection de contenu), et, enrichir le modèle de revenu du Groupe avec des licences et des royalties à fortes marges.
 - En conjuguant les différentes technologies complémentaires que le Groupe possède et maîtrise autour des plateformes de sécurité : développement d'un portefeuille de solutions capables d'adresser plusieurs marchés (paiements, identification, *machine-to-machine*, *smart grid*, protection de données et de produits, lutte contre la contrefaçon, stockage ou échanges de données...).

Dans ce contexte, le Groupe a annoncé le 7 mars 2013, la mise en place d'une organisation adaptée à cette nouvelle stratégie et le lancement d'un projet de réorganisation de ses activités dans le monde qui pourrait entraîner une suppression de postes représentant environ 20% des effectifs mondiaux. Ce projet sera conduit dans le respect des lois et règlements des pays concernés. Pour ce qui concerne la France, ce projet fait l'objet d'une procédure d'information et de consultation auprès du Comité d'entreprise. L'activité ESS, acquise par le Groupe en décembre 2012, n'est pas concernée par la réorganisation. Cette réorganisation devrait conduire à décaisser un montant estimé à environ 7 millions de dollars en 2013. Le Groupe entend réaliser environ 13 millions de dollars de réduction de ses coûts opérationnels sur une base annualisée et une fois le projet entièrement mis en œuvre.

Ces actions doivent permettre à INSIDE Secure d'atteindre l'équilibre financier et de retrouver le chemin de la croissance.

Sur le marché très concurrentiel du NFC, INSIDE Secure conserve de solides atouts et un savoir-faire incontestable. Les investissements en recherche et développement du Groupe seront plus ciblés pour permettre, en capitalisant sur ses atouts et son portefeuille de propriété intellectuelle, l'introduction sur le marché de produits NFC à valeur ajoutée, en particulier l'élément sécurisé propriétaire ou la technologie « booster ». En février 2013, le Groupe a annoncé la commercialisation du module NFC sécurisé ComboPulse™, une solution totalement intégrée intégrant la puce « booster » PicoPulse NFC radio, un élément sécurisé VaultSEcure™ Java Card, une antenne et tous les composants passifs sur un module réduit et prêt à l'emploi qui facilite et réduit les coûts de déploiement NFC dans de nombreux produits électroniques, tels que les tablettes, les lecteurs médias personnels et les téléphones mobiles d'entrée de gamme et autres appareils mobiles intelligents).

Sur le segment des Paiements sécurisés, le Groupe continue de concentrer ses efforts sur le développement d'une plateforme semi-conducteur adaptée à l'évolution du marché du paiement aux Etats-Unis vers la carte à puce, dont le démarrage est toujours attendu pour 2013. La première plateforme développée par le Groupe pour l'adoption du standard EMV aux Etats-Unis vient ainsi d'être certifiée par Mastercard, et la certification par VISA est en cours.

Le Groupe entend investir davantage dans les métiers de sa division Sécurité numérique en 2013. En phase avec le recentrage de sa stratégie, le Groupe renforcera son offre de solutions sécurisées « hardware et software » sur toute la chaîne de valeur de ses marchés. En combinant les expertises issues des acquisitions déjà réalisées, et notamment de ESS, le Groupe proposera ainsi des solutions pour renforcer, au cœur de certaines applications critiques, la sécurité des contenus (gestion des droits numériques ou « DRM »), de l'identité numérique et des transactions.

7. Informations sociales et environnementales

7.1 Informations sociales

7.1.1 Les effectifs

Au 31 décembre 2012, le Groupe présente un effectif total de 460 salariés.

L'effectif est réparti au niveau mondial de la façon suivante :

- 255 salariés en France (répartis sur 5 sites différents : Aix-en-Provence, Rousset, Sophia Antipolis, Cergy Pontoise, Montigny-le-Bretonneux),
- 75 salariés en Ecosse,
- 37 salariés aux Pays-Bas
- 21 salariés en Finlande
- 6 salariés en Pologne,
- 2 salariés en Allemagne,
- 31 salariés en Asie (Singapour, Corée du Sud, Chine, Taiwan, Thaïlande), et
- 33 salariés en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada).

La ventilation des 460 employés suivant leur fonction est la suivante :

- | | |
|---|-----|
| - recherche et développement | 240 |
| - opérations | 93 |
| - ventes et marketing | 78 |
| - fonctions de support et administratives | 49 |

Au cours des dernières années, la Société a majoritairement intégré des profils dits « experts », donc expérimentés, pour répondre aux défis technologiques inhérents aux marchés sur lesquels elle est positionnée. La Société s'inscrit à présent dans une recherche de profils mixtes avec une place plus large laissée aux profils plus « juniors ». L'apprentissage et les stages de longue durée de fin de cursus d'écoles d'ingénieurs sont également une voie de recrutement privilégiée par la Société.

7.1.2 L'organisation du temps de travail

Les salariés cadres et non cadres de la Société travaillent 39 heures par semaine. Ils cumulent 0,62 jours de bonification d'heures supplémentaires par mois, soit un total de 6,82 jours par an. L'absentéisme dans l'entreprise est relativement faible et en dessous des moyennes nationales constatées dans le secteur d'activité de la Société.

7.1.3 Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

Les négociations annuelles obligatoires (NAO) ont été menées sur les sites français du Groupe au cours du 4^{ème} trimestre 2012 et ont abouti à la reconduction d'accords en place.

Les sociétés françaises du Groupe, INSIDE Secure et Vault-IC France, disposent chacune d'un comité d'entreprise. INSIDE Secure dispose d'une délégation unique du personnel avec 6 titulaires et 6 suppléants. Les dernières élections ont eu lieu en juin 2011. 2 syndicats cohabitent (FO et CFE CGC) ainsi que des titulaires « sans appartenance syndicale ». Vault-IC France dispose également d'une délégation unique du personnel avec 2 titulaires et 2 suppléants. Les titulaires sont adhérents aux syndicats FO et CFTC.

7.1.4 Les conditions d'hygiène et de sécurité

La Société travaille au quotidien avec les membres du CHSCT pour respecter et garantir de bonnes conditions de travail à ses collaborateurs. La Société se conforme aux dispositions légales dans ce domaine.

A l'échelle du Groupe, le nombre de cas d'accidents du travail et de trajet et de maladies professionnelles n'est pas significatif :

- Nombre d'accidents du travail et de trajet en 2012 : 6.
- Nombre de cas de maladies professionnelles en 2012 : 0

7.1.5 La formation

La formation professionnelle au sein du Groupe

Le plan de formation annuel vise à assurer l'adaptation des salariés à leur poste de travail et à proposer des formations qui participent au développement des compétences.

Les formations organisées par la Société sont le plus souvent techniques et touchent aux compétences métier. Ces actions sont essentielles pour acquérir les compétences à la pointe des évolutions techniques nécessaires pour répondre aux spécificités des marchés sur lesquels la Société se positionne. Elles répondent également à l'accompagnement de l'introduction de nouveaux outils et de nouvelles méthodes de travail. C'est pourquoi ces actions doivent être réalisées dans les meilleurs délais avec les meilleurs experts / formateurs du domaine.

D'autres formations visent à développer des compétences transversales. Parmi celles-ci, on peut citer : (i) apprendre à travailler de façon transverse dans un environnement international multi-sites où le challenge ainsi que la satisfaction des clients sont au premier plan, ou (ii) poursuivre le développement

des compétences en langues notamment en anglais, nécessaires à l'environnement international de la Société.

L'objectif du Groupe est que l'ensemble de ses salariés puissent bénéficier d'au moins une action de formation par an.

Les partenariats de formation

La Société a régulièrement recours à des actions externes de formation organisées avec des écoles et organismes conventionnés sélectionnés dans le cadre d'appels d'offres. Ils deviennent alors de véritables partenaires avec lesquels le Groupe travaille pour apporter les réponses aux besoins d'acquisition de connaissances et de développement de compétences.

Le partage des connaissances

La formation au sein du Groupe passe également par le partage d'expérience formalisé, de façon croissante, par l'organisation de formations internes. Ces formations internes occupent une place importante et la Société reconnaît ce transfert de savoir en formant ses formateurs internes sur les aspects pédagogiques. La professionnalisation des formateurs internes compte parmi les priorités.

L'évaluation de la formation

La formation constituant un investissement important pour le Groupe, la mesure de son efficacité est indispensable. L'évaluation reste le plus souvent encore celle du participant sur l'action de formation suivie. Cette évaluation est certes essentielle, mais non suffisante. C'est pourquoi la Société souhaite mettre en place progressivement une évaluation de l'acquisition des connaissances des stagiaires par les formateurs.

7.1.6 Egalité de traitement

(i) Egalité entre femmes et hommes

La Société a pour objectif de rester vigilante sur l'égalité de traitement des salaires entre les hommes et les femmes à compétences et expériences équivalentes. Pour cela, elle s'assure de l'égalité de rémunération à l'embauche et contrôle les enveloppes salariales pour s'assurer que les augmentations de salaires bénéficient dans les mêmes proportions aux hommes et aux femmes.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le salaire moyen des femmes pour la catégorie ETAM est plus élevé que celui des hommes, et dans la catégorie cadres la différence de salaire entre les hommes et les femmes s'explique par l'absence de femmes aux postes de cadres dirigeants qui n'est pas du fait d'une volonté de la part de la Société mais de l'absence de postulants pour ce type de postes dans la branche d'activité de la Société.

Salaire de base annuel moyen au 31 décembre 2012 :

Femmes		Hommes	
Cadres	ETAM	Cadres	ETAM
47 573 €	29 285 €	63 057 €	26 550 €

(ii) Politique de lutte contre les discriminations

La Société lutte dans tous les domaines (embauche, promotion, sanction, formation...) contre toute forme de discrimination liée à des considérations d'ordre personnel.

Pour ce faire elle a mis notamment en œuvre les mesures suivantes :

- Pas de photographie sur les CV demandés lors des recrutements
- Mention sur les annonces de recrutement de l'accessibilité du poste aux salariés handicapés
- Suivi mensuel de l'égalité d'accès à la formation aux femmes et aux hommes
- Incitation des managers à veiller lors de l'élaboration du plan de formation de leur équipe à un accès pour tous à la formation

(iii) L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

La Société ouvre l'ensemble de ses postes à tout salarié sans aucune discrimination. Malgré cette politique, la Société estime qu'elle compte encore un nombre insuffisant de travailleurs handicapés si bien qu'elle a mis en place un partenariat avec l'Agefiph afin d'identifier des solutions pour répondre à ses obligations dans ce domaine. L'appel à des sociétés externes employant des travailleurs handicapés dans le domaine des fournitures de bureau notamment est un autre dispositif retenu par la Société.

7.1.7 Les œuvres sociales

La Société cotise aux œuvres sociales des instances représentatives du personnel en France dans le cadre des dispositions légales prévues à cet effet. Des budgets au profit des œuvres sociales des structures étrangères sont également en place. Ces œuvres sociales couvrent, pour tout ou partie, la participation des salariés à des activités sportives, culturelles, événementielles et musicales, principalement.

7.2 Informations environnementales

La Société n'ayant aucune activité manufacturière dans ses locaux (modèle *fabless*), elle n'est pas exposée à des risques significatifs directs pour l'environnement. Néanmoins, la Société porte une grande attention à l'impact environnemental de ses produits et est attentive au respect par ses partenaires de production des réglementations environnementales. Les fonderies avec lesquelles le Groupe travaille et ses sous-traitants réalisant les tests des produits ont été certifiés ISO 14001 (un standard largement reconnu au niveau international pour les systèmes de gestion de l'environnement) et une majorité des sous-traitants réalisant l'assemblage de ses produits l'est également.

Le Groupe veille ainsi particulièrement au respect des différentes réglementations environnementales dans le monde entier.

Les différents sites du Groupe ne produisent aucun rejet pouvant porter atteinte à l'équilibre biologique, aux milieux naturels ou aux espèces animales et végétales protégées.

Conformité de l'activité de la Société aux dispositions législatives et réglementaires applicables en matière environnementale

L'activité du Groupe est soumise à la directive RoHS (*Restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment*) (2002/95/EC) limitant l'utilisation de six substances dangereuses pour la santé et l'environnement pouvant entrer dans la composition des équipements électriques et électroniques à savoir, quatre métaux lourds (Hg, Pb, Cd et CrVI) et deux retardateurs de flammes (PBB et PBDE). Bien que le Groupe ne fabrique pas ses propres produits, le Groupe s'assure auprès de ses fournisseurs et sous-traitants du respect de cette directive. Dans ce contexte, tous les sous-traitants du Groupe communiquent leurs analyses RoHS relatives aux produits qu'ils livrent.

La réglementation REACH impose également la communication d'informations aux clients dans le cas où une substance extrêmement préoccupante dite SVHC (*Substances of Very High Concern*) serait présente dans un article en concentration supérieure à 0,1% en masse. Pour répondre à ses obligations, le Groupe suit attentivement la liste dite candidate des SVHC mise à jour par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et engage les actions nécessaires auprès de ses fournisseurs afin de s'assurer que les produits mis sur le marché ne contiennent pas de telles substances en concentration supérieure au niveau spécifié. Le Groupe suit également la liste des SVHC telle qu'incluse à l'annexe XIV de REACH afin de s'assurer que les produits du Groupe ne risquent pas une interdiction de mise sur le marché.

La directive (« DEEE ») sur les Déchets d'équipements électriques et électroniques (2002/96/CE) prévoit que les producteurs organisent et financent la collecte, le traitement et la valorisation de leurs produits lorsqu'ils arrivent en fin de vie. Afin d'éviter tout risque de pollution liée, l'ensemble des déchets des équipements et produits est retraité par une société tierce spécialisée. Par ailleurs, quand cela s'avère nécessaire, le Groupe procède au retraitement des *wafers* et des masques sur son site d'East Kilbride (Ecosse).

Mesures prises pour contrôler et réduire la consommation de ressources en eau, matières premières et énergie

La Société prévoit de regrouper l'ensemble de son personnel basé à Aix-en-Provence et à Rousset au sein d'un même bâtiment labellisé BBC (Bâtiment Basse Consommation) en 2013.

Par ailleurs, une procédure a été mise en place au sein de la Société pour l'évacuation et le recyclage des déchets suivants : plaquettes de silicium et puces micro-packagées, équipements électriques et électroniques, piles et batteries, toner et cartouches d'encre, et, papier.

Les services internes de gestion de l'environnement

Le département qualité de la Société est responsable du système de *management* des aspects environnementaux. L'ensemble des employés du Groupe est sensibilisé aux aspects environnementaux au cours d'un module de formation qualité obligatoire.

7.3 Engagement sociétal

7.3.1 L'importance de la sous-traitance

Dans un souci de performance et pour faire face à la concurrence, la Société doit faire preuve d'une grande réactivité et flexibilité. Aussi, pour dépasser les limites de son organisation et renforcer ces deux critères, la Société a choisi de faire appel à de l'assistance technique externe. La Société compte ainsi une quarantaine de prestataires externes émanant de sociétés de service retenues au travers d'appels d'offres. Cette assistance technique est majoritairement exercée en France.

Par ailleurs le Groupe travaille avec des fonderies et des sous-traitants pour la réalisation du test des produits.

Le Groupe veille ainsi particulièrement au respect des différentes réglementations environnementales dans le monde entier.

Le Groupe s'assure auprès de ses fournisseurs et sous-traitants du respect de cette directive.

7.3.2 Loyauté des pratiques

La Société entend conduire son activité dans le respect des règles d'intégrité. Elle a mis en place en novembre 2012 un code d'éthique qui définit les principes et les valeurs qui constituent les normes

fondamentales de comportement attendues de la part de ses employés principalement dans les domaines suivants :

- Lutte contre toutes formes de discrimination
- Prohibition des comportements anti-concurrentiels
- Interdiction du travail forcé ou obligatoire et du travail des enfants
- Confidentialité des informations
- Prévention de la fraude
- Prévention des conflits d'intérêt
- Liberté d'association des employés et de la négociation collective
- Prohibition des actes de corruption et de trafic d'influence
- Relation avec les actionnaires et les marchés financiers

8. Résultats sociaux d'INSIDE Secure S.A.

8.1 Analyse de l'évolution des affaires et des résultats

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable et conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Bien que le dollar soit la devise fonctionnelle de la Société, les comptes sociaux sont présentés en euros, conformément aux dispositions du Code de Commerce pour une société de droit français.

8.2 Compte de résultat

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 94 694 878 euros contre 108 252 485 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 12,5% en conséquence de la baisse des ventes des produits NFC.

Les produits d'exploitation s'élèvent à la somme globale de 95 050 389 euros contre 122 060 327 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 22,1%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 126 849 868 euros, contre 140 191 505 euros pour l'exercice précédent, et comprennent les postes suivants :

- achats de matières premières et autres approvisionnements :	54 486 072 €
- variation de stocks :	(4 126 903) €
- autres achats et charges externes :	47 858 099 €
- impôts et taxes :	1 134 651 €
- salaires et traitements :	12 851 884 €
- charges sociales :	5 505 069 €
- dotations aux amortissements et aux provisions:	2 757 344 €
- dotations aux provisions d'exploitation :	2 612 745 €

- autres charges : 3 770 907 €

En 2012, le résultat d'exploitation est déficitaire de (31 799 479) euros contre un résultat déficitaire de (18 131 178) euros pour l'exercice précédent.

Les produits financiers et les charges financières se sont élevés en 2012, respectivement, à 6 401 784 euros et 11 062 911 euros, correspondant essentiellement aux différences positives et négatives de change ainsi que la dépréciation des titres de participation des filiales polonaises et anglaises, soit un résultat financier de déficitaire de 4 661 126 euros contre 1 580 708 euros l'exercice précédent.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève en 2012 à (36 460 607) euros contre un résultat négatif de (19 711 887) euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu du crédit d'impôt recherche qui s'élève en 2012 à 4 352 714 euros, le résultat net de l'exercice est une perte de (32 311 382) euros contre une perte de (16 451 310) euros pour l'exercice 2011.

8.3 Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 35 053 221 euros ; les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 3 300 785 euros. Le poste « immobilisations financières » s'élève, au 31 décembre 2012, à la somme nette de 10 960 000 euros.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 92 060 000 euros,

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 376 585 euros.

Passif

Le capital social s'élevait à la somme de 13 597 425 euros au 31 décembre 2012, contre 8 689 730 euros au terme de l'exercice précédent, et les primes d'émission et de fusion s'élevaient à la somme totale de 162 079 885 euros au 31 décembre 2012.

Le compte de report à nouveau est débiteur de 60 274 666 euros.

8.4 Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Le poste « dettes » s'élève à la somme de 48 364 978 euros (contre 36 493 520 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunt et dettes financières pour :	13 190 700 euros
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour :	11 541 354 euros
- de dettes fiscales et sociales pour :	5 222 308 euros
- d'autres dettes pour :	9 129 733 euros
- de produits constatés d'avance pour	9 280 884 euros

En vertu des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce, vous trouverez ci-dessous la décomposition du solde des dettes fournisseurs de la Société à la date de clôture des deux derniers exercices écoulés en fonction de leurs dates d'échéances respectives.

Exercice clos le 31 décembre 2011

Dettes à échoir au 31 décembre 2011

30 jours maximum à compter de la date de réception de la marchandise ou de l'exécution de la prestation de services	60 jours maximum à compter de la date d'émission de la facture	Délai supérieur	Solde total
6 231 253 €	2 119 192 €	10 702 €	8 361 148 €

Dettes échues au 31 décembre 2011

30 jours maximum à compter de la date de réception de la marchandise ou de l'exécution de la prestation de services	60 jours maximum à compter de la date d'émission de la facture	Délai supérieur	Solde total
2 693 685 €	299 309 €	111 830 €	3 104 824 €

Exercice clos le 31 décembre 2012

Dettes à échoir au 31 décembre 2012

30 jours maximum à compter de la date de réception de la marchandise ou de l'exécution de la prestation de services	60 jours maximum à compter de la date d'émission de la facture	Délai supérieur	Solde total
5 370 304€	210 755 €	10 854 €	5 591 914 €

Dettes échues au 31 décembre 2012

30 jours maximum à compter de la date de réception de la marchandise ou de l'exécution de la prestation de services	60 jours maximum à compter de la date d'émission de la facture	Délai supérieur	Solde total
2 847 338 €	12 941 €	62 374 €	2 922 653 €

8.5 Affectation du résultat

Il est proposé à l'assemblée générale des actionnaires d'affecter la perte de l'exercice de l'exercice clos le 31 décembre 2012, soit la somme de (32 311 382) euros, au compte « report à nouveau » débiteur qui sera ainsi porté à (92 586 048) euros.

8.6 Rappel des dividendes distribués

La Société n'a pas versé de dividende au cours des trois derniers exercices.

8.7 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'assemblée générale des actionnaires est appelée à approuver notamment les charges et les dépenses non déductibles fiscalement visées l'article 39-4 du même code.

Les comptes sociaux de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge ou dépense non déductibles fiscalement telles que visées au 4 de l'article 39 du code général des impôts.

8.8 Conventions réglementées

Le rapport spécial des commissaires aux comptes présente les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du code de commerce.

8.9 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport sont joints, en Annexe A-1 et A-2, les tableaux visés à l'article R. 225-102 du code de commerce faisant apparaître les résultats du Groupe et de la Société au cours des cinq derniers exercices.

8.10 Délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du code de commerce, est joint au présent rapport en annexe B un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au directoire en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code en cours de validité. Le tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Les rapports complémentaires établis par le directoire et les commissaires aux comptes lors de l'utilisation par le directoire des délégations qui lui ont été consenties sont communiqués en application des dispositions légales.

8.11 Participation des salariés au capital

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société au capital social, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce (c'est-à-dire dans le cadre d'une gestion collective), était de 0%⁴. A la connaissance de la Société, la participation directe des salariés de la Société est d'environ 4,1%.

8.12 Direction générale de la Société

Par décision en date du 11 mai 2011, le conseil de surveillance a renouvelé Monsieur Rémy de Tonnac en qualité de président du directoire et Monsieur Pascal Didier en qualité de directeur général. Ainsi, la

⁴ Art. L. 225-102 du code de commerce : le rapport présenté par le directoire à l'assemblée générale rend compte annuellement de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et établit la proportion du capital que représente les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 dans le cadre du plan d'épargne entreprise prévu par les articles L. 3332-1 à L. 3332-28 du code du travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise (...). Sont également prises en compte les actions détenues directement par les salariés durant les périodes d'incapacité prévues aux articles L. 225-194 et L. 225-197, à l'article 11 de la loi du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations et à l'article L. 3324-10 du code du travail.

Société est représentée à l'égard des tiers par Messieurs Rémy de Tonnac et Pascal Didier en tant que président du directoire et directeur général.

8.13 Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, la rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce sont présentés ci-dessous :

Rémunérations des mandataires sociaux

L'information ci-après est établie en se référant au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP – MEDEF tel qu'il a été mis à jour en avril 2010.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	<u>Exercice 2011</u>	<u>Exercice 2112</u>
Rémy de Tonnac – président du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	265 247 €	261 831 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	28 564
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	Néant	Néant
Total	265 247 €	290 395

	<u>Exercice 2011</u>	<u>Exercice 2012</u>
Richard Vacher Detournière – membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	206 428 €	221 001 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	Néant	Néant
Total	206 428 €	221 001 €

	-	<u>Exercice 2012</u>
Pierre Garnier – membre du directoire ⁽¹⁾		
Rémunérations dues au titre de l'exercice		113 479 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice		144 952 €
Total		258 431 €

	<u>Exercice 2011</u>	<u>Exercice 2012</u>
Pascal Didier – directeur général, membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	172 517 €	172 596 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	Néant	8102
Total	172 517 €	180 698

	<u>Exercice 2011</u>	<u>Exercice 2012</u>
Christian Fleutelot – membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	182 217 €	175 853 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	Néant	Néant
Total	182 217 €	175 853 €

(1) Pierre Garnier a rejoint la Société le 20 août 2012

Le conseil de surveillance a fixé à 10% la quantité des actions, issues de la levée d'options ou de l'acquisition définitive d'actions gratuites, que les membres du directoire sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Les tableaux suivants présentent les rémunérations dues aux mandataires sociaux dirigeants au titre des exercices clos les 31 décembre 2011 et 2012 et les rémunérations perçues par ces mêmes personnes au cours de ces mêmes exercices.

	<u>Exercice 2011</u>		<u>Exercice 2012</u>	
	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾
Rémy de Tonnac – président du directoire				
Rémunération fixe*	216 134 €	216 134 €	218 707 €	218 707 €
Rémunération variable* ⁽³⁾	48 933 €	77 211 €	32 420 €	48 933 €
Rémunération exceptionnelle*	Néant	0	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	0	Néant	Néant
Avantages en nature*	180 €	180 €	10 704 €	10 704 €
Total	265 247 €	293 525 €	261 831 €	278 344 €

	<u>Exercice 2011</u>		<u>Exercice 2012</u>	
	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾
Richard Vacher Detournière – membre du directoire				
Rémunération fixe*	165 007 €	165 007 €	166 657 €	166 657 €
Rémunération variable* ⁽³⁾	41 301 €	45 741 €	52 234 €	58 148 €
Rémunération exceptionnelle*	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature*	120 €	120 €	120 €	120 €
Total	206 428 €	210 868 €	221 001 €	224 925 €

	Exercice 2011		Exercice 2012	
	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾
Pierre Garnier ⁽⁴⁾ – membre du directoire				
Rémunération fixe*			70 641 €	70 641 €
Rémunération variable* ⁽³⁾			40 838 €	0
Rémunération exceptionnelle*			Néant	Néant
Jetons de présence			Néant	Néant
Avantages en nature*			Néant	Néant
Total			113 479 €	70 641 €

	Exercice 2011		Exercice 2012	
	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾
Pascal Didier – directeur général, membre du directoire				
Rémunération fixe*	145 963 €	145 963 €	146 786 €	146 786 €
Rémunération variable* ⁽³⁾	26 434 €	42 322 €	25 690 €	26 434 €
Rémunération exceptionnelle*	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature*	120 €	120 €	120 €	9 423 €
TOTAL	172 517 €	188 405 €	172 596 €	182 642 €

	Exercice 2011		Exercice 2012	
	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾
Christian Fleutelot – membre du directoire				
Rémunération fixe*	158 715 €	158 715 €	160 302 €	160 302 €
Rémunération variable* ⁽³⁾	20 141 €	15 000 €	12 183 €	20 141 €
Rémunération exceptionnelle*	Néant	0	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	0	Néant	Néant
Avantages en nature*	3 361 €	3 361 €	3 368 €	3 368 €
Total	182 217 €	177 076 €	175 853 €	183 811 €

(1) au titre de l'exercice

(2) au cours de l'exercice

(3) la part variable inclut l'intéressement annuel

(4) Pierre Garnier a rejoint INSIDE Secure le 20 août 2012

* sur une base brute avant impôts

Les parts variables de la rémunération de Rémy de Tonnac et Pascal Didier, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, ont été déterminées par le conseil de surveillance de la Société sur proposition du comité des rémunérations selon les critères suivants : (i) des objectifs financiers Société à hauteur de 60% ; et (ii) des objectifs qualitatifs (actions prioritaires pour la Société comme, par exemple, le lancement de nouveaux produits) à hauteur de 40%.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les parts variables de la rémunération des autres membres du directoire, au titre de leurs contrats de travail respectifs, ont été fixées selon les critères suivants : (i) des objectifs qualitatifs individuels (actions prioritaires pour leurs domaines de responsabilité comme, par exemple, la certification de produits) à hauteur de 80%, et (ii) des objectifs financiers Société à hauteur de 20%.

Le tableau suivant apporte des précisions quant aux conditions de rémunération et autres avantages consentis aux mandataires sociaux dirigeants :

<u>Dirigeants mandataires sociaux</u>	<u>Contrat de travail</u>		<u>Régime de retraite supplémentaire</u>		<u>Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction</u>		<u>Indemnités relatives à une clause de non-concurrence</u>	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Rémy de Tonnac, président du directoire <i>Date début mandat :</i> <i>Date fin mandat :</i>		X		X	X		X	
	11 mai 2011 A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Richard Vacher Detournière membre du directoire <i>Date début mandat :</i> <i>Date fin mandat :</i>	X			X	X		X	
	11 mai 2011 A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Pierre Garnier membre du directoire <i>Date début mandat :</i> <i>Date fin mandat :</i>	X			X		X	X	
	21 novembre 2012 A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Pascal Didier directeur général membre du directoire <i>Date début mandat :</i> <i>Date fin mandat :</i>	X			X	X		X	
	11 mai 2011 A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Christian Fleutelot membre du directoire <i>Date début mandat :</i> <i>Date fin mandat :</i>	X		X			X		X
	11 mai 2011 A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014							

Le conseil de surveillance du 19 février 2013 a décidé d'ajuster les termes des indemnités de départ dont bénéficient Rémy de Tonnac et Pascal Didier. Chacun d'entre eux est dorénavant en droit de recevoir de telles indemnités en cas :

- (i) de révocation ou de non renouvellement de son mandat de membre du directoire (ou de licenciement) pour une raison autre qu'une faute lourde au sens de la jurisprudence de la chambre sociale de la cour de cassation,

- (ii) de démission pour de bonnes raisons (soit un départ à la suite d'une réduction significative de ses fonctions et responsabilités, d'une réduction de sa rémunération (en ce compris sa rémunération fixe, ses avantages en nature, sa rémunération variable cible ou ses indemnités de départ) ou d'un changement de son lieu de travail dans un autre pays, à chaque fois, sans son accord) dans les six mois d'un changement de contrôle de la Société au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce, ou
- (iii) de révocation ou de démission de son mandat de membre du directoire (ou de licenciement) à la suite d'un désaccord significatif entre le conseil de surveillance et le directoire sur la stratégie portée par le directoire, que celle-ci soit ou non consécutive à un changement de contrôle de la Société.

Le montant des indemnités de départ de l'intéressé sera déterminé par le conseil de surveillance de la manière suivante.

Elles seront d'un montant maximum égal à la somme de la rémunération fixe brute reçue par l'intéressé au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle sa démission, sa révocation ou son licenciement est intervenu et de la rémunération variable brute reçue par l'intéressé au cours des deux années précédant celle au cours de laquelle sa démission, sa révocation ou son licenciement est intervenu (le « Montant Maximum »), étant précisé que la date de sa révocation, de son licenciement ou de sa démission sera présumée être, selon le cas, la date à laquelle la lettre de révocation (ou de licenciement) est reçue par l'intéressé ou la date à laquelle la lettre de démission est reçue par la Société.

Leur bénéficiaire sera subordonné, et leur montant modulé, en fonction de la moyenne arithmétique du taux d'atteinte des objectifs qui déterminent la part variable de la rémunération de l'intéressé au cours des deux derniers exercices clos précédant sa démission, sa révocation ou son licenciement. Ainsi si cette moyenne est :

- strictement inférieure à 20%, aucune indemnité de départ ne sera versée,
- comprise entre 20% et 50%, l'intéressé recevra des indemnités de départ d'un montant égal à la rémunération fixe brute de l'année au cours de laquelle sa démission, sa révocation ou son licenciement est intervenu,
- supérieure ou égale à 50%, l'intéressé recevra des indemnités de départ d'un montant égal à 100% du Montant Maximum.

Ces indemnités de départ incluront les montants des indemnités légales (en ce compris celles le cas échéant prévues au titre de la loi et de la convention collective applicable), mais pas ceux relatifs à une éventuelle indemnité de non-concurrence. Toutefois, dans l'hypothèse où le montant auquel l'intéressé aurait droit au titre de ses indemnités de départ et de ses indemnités de non-concurrence excéderait deux fois le montant de la rémunération fixe et variable cible (soit en supposant, s'agissant de la part variable, que les objectifs seront pleinement atteints) de l'intéressé au cours de l'année au cours de laquelle sa démission, sa révocation, son non-renouvellement ou son licenciement intervient, le montant de ses indemnités de départ serait réduit de telle sorte que son montant, ajouté à celui des indemnités de non-concurrence, n'excède pas ce montant. Il est par ailleurs précisé en tant que de besoin que le montant des indemnités de départ de l'intéressé ne saurait être inférieur au minimum le cas échéant prévu par la loi et la convention collective applicable.

Il est précisé en tant que de besoin qu'aucune indemnité de départ ne sera due dans l'hypothèse où l'intéressé serait révoqué, licencié, non-renouvelé ou démissionnerait de son mandat social mais resterait salarié du Groupe sans réduction significative de ses fonctions, de ses responsabilités ou de sa rémunération (en ce compris sa rémunération fixe, ses avantages en nature, sa rémunération variable cible ou ses indemnités de départ) et sans changement de son lieu de travail dans un autre pays, décidé à chaque fois sans son accord.

Les indemnités de départ seront payées dans les 30 jours du départ effectif de l'intéressé du Groupe.

En outre, l'intéressé aura le droit, dans la mesure où cela sera légalement possible et pour autant que cela n'ait pas de conséquences défavorables significatives en matière fiscale ou de charges sociales pour le Groupe, d'exercer ou de se voir attribuer immédiatement toutes les options de souscription ou d'achat d'actions, toutes les actions gratuites et tous les autres instruments d'intéressement en capital dont il bénéficie.

Les termes des indemnités de départ dont bénéficie Richard Vacher Detournière demeurent inchangés (voir à cet égard le chapitre 8.1.12 du rapport financier annuel 2011).

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toutes sociétés

<u>Nom</u>	<u>Principales fonctions exercées dans toutes sociétés</u>	<u>Autres mandats exercés dans toutes sociétés</u>
Rémy de Tonnac président du directoire	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - YesPay Limited (Royaume-Uni) – administrateur - INSIDE Secure S.A. (France) - président du directoire - INSIDE Secure Corp. (Etats-Unis) - président du conseil d'administration - INSIDE Secure (Asia) Ltd Pte (Singapour) - administrateur
Richard Vacher Detournière membre du directoire	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - INSIDE Secure SA (France) - membre du directoire et directeur général finances - INSIDE Secure France SAS - directeur général - INSIDE Secure B.V (Pays-Bas) - administrateur - INSIDE Secure Amsterdam B.V (Pays-Bas) - administrateur - INSIDE Secure Oy (Finlande) - administrateur - Vault-IC UK Ltd (Royaume-Uni) – administrateur - Knowings SA (France) – administrateur
Christian Fleutelot membre du directoire	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - INSIDE Secure S.A. (France) membre du directoire - Vault-IC France SAS (France) - directeur général
Pascal Didier directeur général	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - INSIDE Secure S.A. (France) - membre du directoire et directeur général et secrétaire général - INSIDE Secure France SAS – représentant permanent de la Société qui en est le président - INSIDE Secure Corp. (Etats-Unis) - administrateur - INSIDE Secure (Asia) Ltd Pte (Singapour) - administrateur - INSIDE Secure Poland SP zo.o. (Pologne) – gérant - Vault IC France SAS – représentant permanent de la Société qui en est le président

<u>Nom</u>	<u>Principales fonctions exercées dans toutes sociétés</u>	<u>Autres mandats exercées dans toutes sociétés</u>
Pierre Garnier membre du directoire	Néant	- Yellovent SAS (France) - président

<u>Nom</u>	<u>Principales fonctions exercées dans toutes sociétés</u>	<u>Autres mandats exercés dans toutes sociétés</u>
<p>Alex Brabers</p> <p>président du conseil de surveillance</p>	<p>GIMV, vice-président exécutif capital-risque</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gimv Arkiv Tecnology Fund (Belgique) – administrateur - Gimv Arkiv Technology Fund II (Belgique) - administrateur - Automation (Belgique) - administrateur - I&I Leuven (Belgique) - administrateur - OTN Systems (Belgique) - administrateur - Nomadesk (Belgique) - administrateur - Oree (Etats-Unis) - administrateur - Telenet (Belgique) - administrateur - Festival Van Vlaanderen (Belgique) – administrateur - Several Investment Vehicles managed by Gimv - EVCA (Belgique) - administrateur
<p>Jean Schmitt</p> <p>vice-président du conseil de surveillance</p>	<p>JoltTech Capital, directeur général</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Celsius X VI II (France) - administrateur - Heptagon – administrateur - JS Maintenance SAS (FR) - Superjolt SAS (FR) et sa filiale Jolt SAS (FR) – président - Groupe Hattemer SAS (FR) – président - JoltTech SAS (FR) – directeur général
<p>Patrick Schwager Jones</p> <p>membre du conseil de surveillance</p>	<p>Néant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lattice Semiconductor Corp (Etats-Unis) - président du conseil d'administration - Fluidigm (Etats-Unis) - administrateur - Epocrates Inc. (Etats-Unis) - président du conseil d'administration - Vesta inc. (Etats-Unis) – administrateur - Dialogic Inc. – président du conseil d'administration
<p>Ronald Black *</p> <p>membre du conseil de surveillance</p>	<p>Rambus, président</p>	<ul style="list-style-type: none"> - EnOcean (Allemagne) - administrateur
<p>Glenn Collinson</p> <p>membre du conseil de surveillance</p>	<p>Néant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Wolfson Microelectronics Group Plc (Royaume-Uni) - administrateur - Solar Press Ltd (Royaume-Uni) – administrateur - Neul Ltd (Royaume-Uni) – administrateur
<p>Joëlle Toledano</p> <p>Membre du conseil de surveillance</p>	<p>Néant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Résidentiel Numérique (France) – administrateur - Agence Nationale des Fréquences (ANFR) (France) – administrateur

<u>Nom</u>	<u>Principales fonctions exercées dans toutes sociétés</u>	<u>Autres mandats exercées dans toutes sociétés</u>
Fonds stratégique d'investissement représenté par Thierry Sommelet membre du conseil de surveillance	Non applicable	<ul style="list-style-type: none"> - AD Industrie (France) – membre du comité collégial - Altrad (opco) (France) – administrateur - Altrad Investment Authority – membre du comité de suivi - Assystem (France) – membre du conseil de surveillance - CDC Entreprises Capital Investissement (France) – administrateur - Cegedim (France) – administrateur - Constellium (Omega Holdco B.V.) – administrateur - Crystal (Ercom) (France) – membre du conseil de surveillance - Cylande SA (France) – administrateur - De Dietrich (France) – administrateur - Eramet (France) – administrateur - Eutelsat Communications (France) – administrateur - Farinia (France) – administrateur - Fidec (Cylande) (France) – membre du comité de suivi - Financière Du Millénium (Gruau) (France) – administrateur - FSI PME Portefeuille (France) – administrateur - FT1CI (STM) (France) – administrateur - Greenbureau SA – président du conseil de surveillance (Thierry Sommelet en nom propre) - Grimaud (Groupe Grimaud La Corbière) (France) – administrateur - HIME (Saur) (France) – administrateur - Mäder (France) – administrateur - Meca Dev (Mecachrome) (France) – membre du comité de suivi - NGE (France) – membre du comité stratégique - Novasep Holding SAS (France) – membre du conseil de surveillance - Paprec Holding (France) – administrateur - Sequana (France) – administrateur - Soprol (société de participation pour les oléagineux) (France) – administrateur - Tinubu Square (France) – administrateur - Tokheim Luxco SA – administrateur - Tokheim Luxco 2 SA – administrateur - Vergnet (France) – membre du conseil de surveillance - Viadeo (France) – administrateur - Tyrol Acquisition 1 (holding de TDF) – administrateur - Tyrol Acquisition 2 (holding de TDF) – administrateur

<u>Nom</u>	<u>Principales fonctions exercées dans toutes sociétés</u>	<u>Autres mandats exercées dans toutes sociétés</u>
Sofinnova Partners représentée par Olivier Sichel membre du conseil de surveillance	Non applicable	<ul style="list-style-type: none"> - OpenERP (Belgique) –représentant permanent - Solutions30 (France) –représentant permanent - Taptu (Grande-Bretagne) – administrateur - Twenga (France) – représentant permanent - Mydeco (Grande-Bretagne) –représentant permanent - blueKiwi (France) – représentant permanent - Sofipost (France) – administrateur - Osconseil – président - LeGuide.com – président directeur général

* le 28 février 2013, Monsieur Ronald Black a démissionné de son mandat de membre du conseil de surveillance de la Société.

9. Autres informations sociales

9.1 Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôle de telles sociétés ; cessions de telles participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du code du commerce, la Société indique qu'elle n'a, au cours de l'exercice 2012, pris aucune participation ni cédé de participation dans une société ayant son siège en France.

Par ailleurs, dans le cadre de l'acquisition de l'activité Embedded Security Solutions le 1er décembre 2012, la Société a acquis 100 % des actions de INSIDE Secure B.V, elle-même détentrice de 100% des actions de INSIDE Secure Amsterdam B.V et de 100% des actions d'INSIDE Secure Oy, des sociétés dédiées principalement à l'activité de recherche et développement et au marketing de produits logiciels.

9.2 Activités des filiales et des sociétés contrôlées

INSIDE Secure S.A. est la société mère du Groupe et sa principale société opérationnelle ; elle détient la majeure partie des actifs du Groupe et concentre l'essentiel des flux opérationnels liés à son activité (dont pratiquement l'intégralité des achats stockés et de la facturation aux clients du Groupe).

Au 31 décembre 2012, la Société détenait les filiales suivantes (toutes contrôlées à 100%) :

- INSIDE Secure Corporation (Redwood City, Californie, Etats-Unis) est une filiale à 100% de la Société. Son activité principale est le développement commercial et le support technique. Cette filiale comptait 33 employés au 31 décembre 2012.
- INSIDE Secure Poland Sp z o. o. (Varsovie, Pologne) est une filiale à 100% de la Société. Son activité principale est la recherche et le développement. Cette filiale comptait 6 employés au 31 décembre 2012.
- INSIDE Secure Asia Pte Ltd. (Singapour) est une filiale à 100% de la Société. Son activité principale est la recherche et le développement. Cette filiale comptait 8 employés au 31 décembre 2012.
- Vault-IC UK Ltd. (Londres, Royaume-Uni) est une filiale à 100% de la Société. Ses activités principales, réalisées à partir de son site unique d'East Kilbride (Ecosse) sont la recherche et développement et l'ingénierie de produits. Cette filiale a été acquise par la Société dans le

cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corp. le 30 septembre 2010. Cette filiale comptait 75 employés au 31 décembre 2012.

- Vault-IC France SAS (Paris, France) est une filiale à 100% de la Société. Cette filiale a été acquise par la Société dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corp. et a une activité de holding passive, l'activité commerciale elle-même étant réalisée par son établissement secondaire de Rousset, qui comptait 75 employés au 31 décembre 2012.
- INSIDE Secure B.V. (Vught, Pays-Bas) est une filiale à 100% de la Société. Ses activités principales sont la recherche et développement et le marketing de blocs de propriété intellectuelle destinés à la conception de processeurs de sécurité. Cette filiale a été acquise par la Société dans le cadre de l'acquisition de l'activité ESS le 1^{er} décembre 2012. Cette filiale comptait 30 employés au 31 décembre 2012.
- INSIDE Secure Amsterdam B.V. (Amsterdam, Pays-Bas) est une filiale à 100% de INSIDE Secure B.V. Ses activités principales sont la recherche et développement et le marketing de logiciels. Cette filiale comptait 7 employés au 31 décembre 2012.
- INSIDE Secure Oy (Helsinki, Finlande) est une filiale à 100% de INSIDE Secure B.V. Ses activités principales sont la recherche et développement et le marketing de logiciels. Cette filiale comptait 21 employés au 31 décembre 2012.
- INSIDE Secure France SAS (Aix-en-Provence, France) est une filiale à 100% de la Société. Cette filiale a été créée par la Société en décembre 2012 ; elle n'a pas d'activité commerciale et ne compte aucun employé.

Les principaux éléments patrimoniaux des sociétés du Groupe se résument ainsi (en monnaie fonctionnelle et selon les normes IFRS) :

Valeurs en consolidation au 31 décembre 2012	Vaut-IC UK Ltd.	Vaut-IC France	Filiales ESS	Autres filiales	INSIDE Secure	Total consolidé
en milliers de dollars						
Actif immobilisé	4 417	4 212	140	285	77 123	86 177
Trésorerie au bilan	79	450	1 028	945	63 819	66 321
Stocks	0	0	0	0	17 350	17 350
Passif sur accord de licence	0	0	0	0	12 218	12 218
Fournisseurs et dettes rattachées	215	1 197	106	19	26 798	28 335

9.3 Renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle – Programme de rachat d'actions

Répartition du capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, l'identité des actionnaires détenant à la connaissance de la Société directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales de la Société à la date du 31 décembre 2012 est donnée ci-dessous :

Actionnaires	Situation au 31 décembre 2012		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
FCPR Sofinnova Capital V	4 695 488	13,81	13,82
GIMV N.V.	4 254 171	12,51	12,52
Fond Stratégique d'Investissement	2 423 991	7,13	7,14

En juillet 2012, la société de droit américain Invesco Ltd., agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 juillet 2012, les seuils de 5% du capital et des droits de vote d'INSIDE Secure et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 658 197 actions INSIDE Secure représentant autant de droits de vote, soit 5,04% du capital et des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions INSIDE Secure sur le marché. Invesco Ltd. a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 avril 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote d'Inside Secure et détenir, pour le compte desdits fonds, 1.654.216 actions, soit 4,87% du capital et des droits de vote, après une cession d'actions Inside sur le marché.

Autocontrôle

Hormis les actions acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité, la Société ne détient pas d'autres actions d'autocontrôle.

Programme de rachat d'actions

La Société a conclu, le 8 mars 2012, avec Natixis un contrat de liquidité et y a affecté la somme de 500 000 euros.

Nombre d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice 2012

Dans le cadre du contrat de liquidité, au cours de l'exercice 2012,

- 526 265 actions ont été achetées au cours moyen en 3,9015 euros, et
- 499 913 actions ont été vendues au cours moyen de 3,3822 euros.

La Société a n'a pas procédé au rachat de ses propres actions pour d'autres motifs.

Nombre et valeur des actions propres détenues au 31 décembre 2012

Compte tenu des achats et ventes effectués au cours de l'exercice, le solde du contrat de liquidité était de 26 352 actions au 31 décembre 2012. A cette date, la valeur en portefeuille s'élevait à 74 313,64 euros, sur la base du cours de clôture au 31 décembre 2012, soit 2,82 euros.

La Société n'a pas donné avis à une autre société par actions qu'elle détient plus de 10% de son capital.

La Société ne détient pas de participations croisées et n'a donc pas procédé à l'aliénation d'actions.

9.4 Restrictions imposées par le conseil en matière de levée des options consenties ou de vente des actions attribuées gratuitement aux dirigeants.

Voir à la section « Informations concernant les mandataires sociaux » ci-dessus le paragraphe « Rémunération des mandataires sociaux ».

9.5 Modifications intervenues au cours de l'exercice dans la composition du capital – Ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital ou des options de souscription ou d'achat d'actions

	Nombre	Valeur nominale (euros)	Capital social (euros)
1. <u>Actions composant le capital social au début de l'exercice</u>	21 724 324	0,40	8 689 729,60
2. Actions annulées au cours de l'exercice	n.a.	n.a.	n.a.
3. Actions émises au cours de l'exercice			
20 janvier 2012 : conversion des actions de préférence de catégorie D en actions ordinaires	1 449 144	0,40	9 269 387,20
17 février 2012 : augmentation de capital résultant de l'entrée en bourse	8 313 250	0,40	12 594 687,20
23 février 2012 : augmentation de capital résultant de l'exercice de l'option de sur-allocation	1 246 986	0,40	13 093 481,60
6 avril 2012 : augmentation de capital par apport en numéraire (exercice d'options de souscription d'actions)	40 481	0,40	13 109 674,00
6 avril 2012 : acquisition définitive d'actions gratuites	69 138	0,40	13 137 329,20
20 décembre 2012 : acquisition définitive d'actions gratuites	1 116 000	0,40	13 583 729,20
20 décembre 2012 : augmentation de capital par apport en numéraire (exercice d'options de souscription d'actions)	34 239	0,40	13 597 424,80
Actions composant le capital social en fin d'exercice	33 993 562	0,40	13 597 424,80

Il n'a pas été procédé au cours de l'exercice écoulé, à un ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital ou des options de souscription ou d'achat d'actions, autre que l'ajustement mathématique résultant de la division du nominal par 4 de la valeur nominale des actions décidée par l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires du 11 mai 2011.

9.6 Evolution du titre – Risque de variation de cours

Depuis la première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris le 17 février 2012 et jusqu'à la clôture du jour précédant la date d'établissement du présent rapport le 24 avril 2013 (représentant 300 séances de bourse), 18 184 969 titres ont été échangés.

Le titre, qui cotait 8,30 euros lors de la première cotation des actions de la Société, est passé à 2,42 euros à la date d'établissement du présent rapport (cours de clôture du jour précédent).

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 1,8 euros le 07/03/2013 et le cours le plus haut à 9,99 euros le 20/03/2012.

La capitalisation boursière de la Société au 24 avril 2013 (au cours de clôture du jour précédent) ressortait à 79 563 705 euros.

9.7 Etat récapitulatif des opérations de plus de 5 000 euros des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de la Société réalisées au cours de l'exercice écoulé

Néant.

9.8 Informations requises par l'article L. 225-100-3 du code de commerce

9.8.1 Structure du capital de la Société

Actionnaires	Situation au 31 décembre 2012		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
FCPR Sofinnova Capital V	4 695 488	13,81	13,82
GIMV N.V.	4 254 171	12,51	12,52
Fond stratégique d'investissement	2 423 991	7,13	7,14
Membres du directoire	633 072	1,86	1,86
Autocontrôle	26 352	0,08	0%
Flottant	21 906 048	64,60	64,65

9.8.2 Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 du code de commerce

Néant

9.8.3 Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du code de commerce

Voir section « Renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle – Programme de rachat d'actions » ci-dessus.

9.8.4 Liste des détenteurs de tous titres comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci

La Société n'a pas connaissance de l'existence de droits de contrôle spéciaux.

9.8.5 Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

La Société n'a pas mis en place de système d'actionnariat du personnel susceptible de contenir des mécanismes de contrôle lors que les droits de contrôle ne sont pas exercés par le personnel.

9.8.6 Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions aux transferts d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

9.8.7 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du directoire ainsi qu'à la modification des statuts

Les règles applicables en cette matière sont statutaires et sont conformes à la loi.

9.8.8 Pouvoirs du directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 20 janvier 2012 a autorisé le directoire à mettre en œuvre, pour une durée de dix-huit mois à compter de l'assemblée, un programme de rachat des actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du code de commerce et des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers, sous la condition suspensive non rétroactive de l'introduction en bourse de la Société (cette dernière ayant eu lieu le 17 février 2012). Les principaux termes de cette autorisation sont les suivants :

Nombre maximum d'actions pouvant être achetées : 10% du nombre total d'actions, à quelque moment que ce soit, étant précisé que, lorsque les actions sont acquises dans le but de favoriser la liquidité des actions de la Société, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation et lorsqu'elles le sont en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport, le nombre d'actions acquises ne peut excéder 5% du nombre total d'actions ;

Objectifs des rachats d'actions :

- assurer la liquidité des actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure le cas échéant avec un prestataire de services d'investissement, conforme à la charte de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) du 8 mars 2011 ;
- honorer des obligations liées à des programmes d'options d'acquisition d'actions, d'attributions gratuites d'actions, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions aux salariés et dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ;
- remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- acheter des actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; ou
- annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées ;
- prix d'achat maximum (hors frais et commission) : 200% du prix par action qui sera retenu pour l'introduction en bourse de la Société.

A cet égard, il est rappelé que la Société a conclu, le 8 mars 2012, avec Natixis un contrat de liquidité et y a affecté la somme de 500 000 euros. L'activité du contrat de liquidité durant l'année 2012 est décrite au chapitre 9.3 ci-dessus.

9.8.9 Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

Dans le cadre de son activité, la Société a conclu, ou repris, différents contrats significatifs qui seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société :

- *Core licence agreement* entre Atmel Corp. et la Société en date du 30 septembre 2010,
- *Patent Licence Agreement* entre Atmel Corporation et Cryptography Research Inc. en date du 12 août 2009 transféré à la Société dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corporation,
- *Tamper Resistance License Agreement* entre la Société et Cryptography Research, Inc. en date du 1er juillet 2009,
- *Technology License Agreement* entre ARM Limited et la Société en date du 1^{er} octobre 2010 amendé le 30 mars 2011,
- *Accord de licence technologique sur le NFC* entre Intel Corp. et la Société prenant effet le 23 août 2011,
- *ESF3-110 Technology License Agreement* entre Silicon Storage Technology, Inc., Silicon Storage Technology B.V. et la Société en date du 13 juin 2011.

Les principaux termes de ces contrats significatifs sont décrits dans le chapitre 22 (« Contrats importants ») du document de base enregistré auprès de l'AMF le 16 mai 2011, sous le numéro I.11-027 et de sa première actualisation déposée auprès de l'AMF le 25 octobre 2011 sous le numéro D.11-0480-A01.

9.8.10 Accords prévoyant des indemnités pour les membres du directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Voir la section 8.1.12 ci-dessus.

Le directoire

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Annexe A-1

Tableau des résultats du Groupe au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2008 (dollars)	2009 (dollars)	2010 (dollars)	2011 (dollars)	2012 (dollars)
<i>I. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE :</i>					
A) CAPITAL SOCIAL	5 868 000	5 918 000	11 342 000	12 369 000	17.822.000
B) NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	2 623 188	2 788 742	3 461 909	21 703 410	31.586.909
C) NOMBRE D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS	0	0	0	0	0
<i>II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES</i>					
A) CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	51 943 000	35 957 000	78 140 000	151 468 000	122.047.000
B) BENEFICE (PERTE) AVANT IMPOT, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(10 138 000)	(10 800 000)	(4 564 000)	(12 292 000)	(27.335.000)
C) (IMPOT SUR LES BENEFICES), CREDIT D'IMPOT RECHERCHE	42 000	191 000	194 000	74 000	(51.000)
D) BENEFICES (PERTE) APRES IMPOTS, AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	(14 263 000)	(15 150 000)	(13 798 000)	(23 033 000)	(37.485.000)
E) MONTANT DES BENEFICES DISTRIBUES	0	0	0	0	0
<i>III. RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION :</i>					
A) BENEFICE (PERTE) APRES IMPOT, MAIS AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(3,85)	(3,80)	(1,26)	(0,57)	(0 ,86)
B) BENEFICE (PERTE) APRES IMPOT, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(5,44)	(5,43)	(3,99)	(1,06)	(1,19)
C) DIVIDENDE VERSE A CHAQUE ACTION	0	0	0	0	0
<i>IV. PERSONNEL :</i>					
A) NOMBRE DE SALARIES	156	166	340	362	460
B) MONTANT DE LA MASSE SALARIALE	14 148 000	13 383 000	19 127 000	30 207 000	33.715.000
C) MONTANT DES SOMMES VERSEES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX (SECURITE SOCIALE, ŒUVRES SOCIALES, ETC.)	4 435 000	5 129 000	6 124 000	11 063 000	11.697.000

NOTE : La Société établit des comptes consolidés depuis l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2008.

Annexe A-2

Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2008 (euros)	2009 (euros)	2010 (euros)	2011 (euros)	2012 (euros)
<i>I. Situation financière en fin d'exercice :</i>					
a) Capital social	4.443.619	4.477.532	8.671.048	8.689.730	13.597.425
b) Nombre des actions émises	2.777.262	2.798.458	5.419.405	21.724.324	33.993.562
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<i>II. Résultat global des opérations effectives</i>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	35.818.238	25.811.925	58.715.155	108.252.485	94.694.878
b) Bénéfice (perte) avant impôt, amortissements et provisions	(6.120.891)	(12.665.049)	(3.163.957)	(17.571.398)	(24.593.748)
c) (Impôt sur les bénéfices), crédit d'impôt recherche	2.328.930	2.934.741	3.206.932	3.252.256	4.352.714
d) Bénéfices (perte) après impôts, amortissement et provisions	(7.602.659)	(9.587.480)	(3.750.705)	(16.451.310)	(32.311.382)
e) Montant des bénéfices distribués ⁽¹⁾	0	0	0	0	0
<i>III. Résultat des opérations réduit à une seule action :</i>					
a) Bénéfice (perte) après impôt, mais avant amortissements et provisions	(1,33)	(3,48)	0,01	(0,81)	(0,72)
b) Bénéfice (perte) après impôt, amortissements et provisions	(2,74)	(3,43)	(0,69)	(1,32)	(1,05)
c) Dividende versé à chaque action ⁽¹⁾	0	0	0	0	0
<i>IV. Personnel :</i>					
a) Nombre de salariés	104	141	152	180	180
b) Montant de la masse salariale	7.459.053	7.682.147	9.600.991	9.591.497	11.088.529
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	2.887.695	3.455.799	4.215.692	4.521.433	5.505.069

Annexe B

Tableau des délégations consenties au directoire en matière d'augmentation de capital

L'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2011 a consenti au directoire un certain nombre de délégations en matière d'augmentation de capital qui n'ont pas été utilisées et ont été annulées par l'assemblée générale des actionnaires du 20 janvier 2012. Il est précisé que le directoire n'a fait usage d'aucune délégation en matière d'augmentation de capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

A la date du présent rapport les délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité sont les délégations décrites ci-dessous consenties au directoire par l'assemblée générale des actionnaires du 20 janvier 2012, étant précisé qu'avant de les utiliser, le directoire doit en soumettre le principe au conseil de surveillance :

	<u>Montant nominal maximum (en euros)</u>	<u>Montant utilisé par le directoire</u>	<u>Solde</u>
1. Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	6 285 121	Néant	6 285 121
2. Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public ainsi qu'avec la faculté d'instituer un droit de priorité (1) (2)	6 105 546	3 325.300 + 498.794,40 (en vertu de la délégation visée au 5 ci-après) 3 824 094,40	2.281.451,60
3. Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs	2 514 048, dans la limite de 20% du capital social par période de 12 mois	Néant	2 514 048
4. Autorisation consentie au directoire en vue de fixer le prix d'émission selon des modalités déterminées par l'assemblée générale en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription dans la limite de 10% du capital	-	Néant	-

5. Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription, qui serait décidée en vertu des précédentes délégations	dans la limite de 15% de l'émission initiale	498.794,40 (s'imputant sur la délégation visée au 2. ci-dessus)	
6. Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société	2 514 048	Néant	2 514 048
7. Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces, en dehors d'une offre publique d'échange	1 257 024, dans la limite de 10% du capital social tel qu'existant à la date de l'opération considérée	Néant	1 257 024
8. Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres, par émission et attribution d'actions gratuites ou par élévation de la valeur nominale des actions existantes ou par emploi conjoint de ces deux procédés	2 000 000	Néant	2.000.000

(1) Le directoire, lors de sa séance du 17 février 2012 a fait usage de cette délégation et a décidé d'augmenter le capital d'un montant nominal de 3 325 300 euros, pour le porter de 9 269 387,20 euros à 12 594 687,20 euros, par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actions par voie d'offre au public, de 8 313 250 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,40 euro l'une au prix de 8,30 euros l'une, soit avec une prime d'émission de 7,90 euros, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 68 999 975 euros.

(2) Le directoire lors de sa séance du 23 février 2012 a fait usage de cette délégation et a décidé d'augmenter le montant nominal de l'augmentation de capital décidée le 17 février 2012 d'un montant nominal de 498 794 ,40 euros, moyennant l'émission de 1 246 986 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune, émises au même prix que celles émises le 17 février 2012, soit au prix de 8,30 euros l'une, prime d'émission incluse, représentant une souscription d'un montant total de 10 349 983,80 euros, prime d'émission incluse.

Annexe C

Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – Utilisation des instruments financiers par la Société

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date d'établissement du présent rapport, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives, peuvent ou pourraient exister.

1. Risques liés aux marchés sur lesquels intervient le Groupe

L'industrie des semiconducteurs est soumise à des fluctuations significatives.

L'industrie des semiconducteurs est cyclique. Outre les évolutions du contexte économique général qui peuvent provoquer une inadéquation entre l'offre et la demande, elle est sujette à une succession rapide d'évolutions technologiques, entraînant, dans un premier temps, une croissance de la demande pour les nouveaux produits, suivie, dans un second temps, d'un ralentissement une fois ceux-ci largement diffusés, et ce jusqu'au développement suivant.

Ce phénomène impacte le Groupe de trois manières :

- tout ralentissement de la demande pour les produits du Groupe lié à un de ces cycles a un impact défavorable sur ses activités, son chiffre d'affaires, sa trésorerie et, donc, sa situation financière ;
- une part significative de ses coûts est fixe et une part significative de ses coûts variables est engagée par anticipation sur des ventes futures. Dès lors, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'ajuster ses dépenses suffisamment rapidement pour compenser une diminution imprévue de ses revenus à la suite d'un retournement de cycle. Ceci aurait un impact défavorable sur ses marges, son résultat opérationnel, sa trésorerie et sa situation financière ; et
- le Groupe ne dispose par ailleurs d'aucun outil industriel et a recours à des sous-traitants pour la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits. En période de hausse de la demande, l'accès aux capacités de ces sous-traitants fait l'objet d'une concurrence accrue. En période de ralentissement de la demande, ils peuvent réduire leurs capacités. Le Groupe pourrait ainsi connaître des difficultés pour accéder aux capacités industrielles dont il a besoin pour réaliser ses ventes ou subir des hausses de prix de la part de ses sous-traitants. Ceci aurait un impact défavorable sur son chiffre d'affaires, ses marges, son résultat opérationnel, sa trésorerie et sa situation financière.

Les clauses des contrats du Groupe avec ses clients et ses sous-traitants ne lui permettent qu'en partie de se protéger contre ces risques (voir, notamment, les sections « Le Groupe sous-traite la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits à des tiers et l'un d'eux pourrait ne pas remplir ses obligations dans les délais et les conditions prévus » et « Les clients du Groupe pourraient annuler leurs commandes, modifier les quantités commandées ou retarder leur production. Le Groupe pourrait ne pas parvenir à prévoir de manière précise la demande pour ses produits et, ainsi, ne pas être en mesure d'écouler ses stocks, ou, au contraire, ne pas être en mesure de livrer ses clients »).

Le Groupe opère dans un environnement très concurrentiel et est confronté à des concurrents de plus grande taille. Si le Groupe n'était pas compétitif, il pourrait ne pas augmenter ou maintenir son chiffre d'affaires ou ses parts de marché.

Certains des concurrents du Groupe sont des acteurs historiques du secteur, disposant de larges ressources, d'une notoriété et d'une base de clientèle plus étendue que celle du Groupe. Leur présence ancienne sur ces marchés leur a permis d'établir des relations fortes avec leurs clients, ce qui pourrait les avantager, notamment par l'accès à des informations sur les tendances et les demandes futures. Les ressources accrues de ces concurrents de plus grande taille leur permettent de gagner en réactivité dans la compétition technologique, de réaliser des économies d'échelle, d'étoffer leurs portefeuilles de produits et de bénéficier d'une plus grande crédibilité auprès des clients existants et potentiels du Groupe. Enfin, certains concurrents pourraient offrir aux clients une offre intégrée avec des produits complémentaires ou adopter une politique de prix agressive. Cela pourrait affecter la capacité du Groupe à étendre ou même maintenir ses parts de marché.

Ce risque se trouve aggravé par une tendance vers la consolidation de l'industrie, liée à l'environnement très concurrentiel du secteur des semiconducteurs et aux coûts élevés de leur conception et fabrication, se traduisant notamment par l'acquisition par des sociétés de taille importante de sociétés de plus petite taille. Cette tendance à la consolidation devrait perdurer.

Sur le marché de la technologie NFC, le Groupe est en concurrence avec des sociétés comme NXP Semiconductors et, depuis 2012, Broadcom et Qualcomm. Sur les marchés des paiements sécurisés et de la sécurité numérique, le Groupe est en concurrence avec des sociétés comme NXP Semiconductors, Samsung Electronics, Infineon Technologies et STMicroelectronics. D'autres sociétés pourraient entrer en concurrence directe avec le Groupe si elles venaient à signer des contrats de licence de technologie, de logiciels et de propriété intellectuelle avec des tiers, ou si elles développaient leur propre technologie, notamment pour entrer sur le marché en développement de la technologie NFC.

La compétitivité du Groupe dépend de plusieurs facteurs, dont :

- sa capacité à anticiper les besoins du marché (notamment en identifiant de nouveaux) et à développer des produits qui y répondent ;
- sa capacité à livrer des produits en grandes quantités dans les délais impartis et à des prix compétitifs ;
- sa capacité à comprendre rapidement les niveaux de prix et de performances des produits concurrents sur le marché ;
- la performance et le rapport qualité-prix de ses produits comparés à ceux de ses concurrents ;
- sa capacité à maintenir et développer ses relations avec ses principaux clients ; et
- sa capacité à se conformer aux standards du secteur tout en développant de nouvelles technologies brevetées, afin de proposer des produits nouveaux, sur le marché des paiements sécurisés notamment.

Si le Groupe n'est pas en mesure de rester compétitif face à ses concurrents actuels ou futurs, ou s'il est confronté à des concurrents qui ont plus de succès que lui, notamment en raison de leur taille, cela impactera défavorablement ses parts de marché, son chiffre d'affaires, ses résultats, sa situation financière et son développement.

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de développer et de vendre des produits nouveaux dans des délais et des conditions économiques acceptables ou ne pas parvenir à conquérir de nouveaux marchés.

Les marchés sur lesquels le Groupe opère ainsi que les marchés qu'il vise sont caractérisés par l'évolution rapide des technologies et des standards, la rapide obsolescence des technologies existantes et les lancements fréquents de produits nouveaux. Ils sont également caractérisés par une forte concurrence en termes de prix, l'introduction de produits nouveaux étant un facteur différenciant qui permet d'obtenir de meilleurs prix. Le Groupe doit donc, pour maintenir sa position concurrentielle, être en mesure d'anticiper les évolutions technologiques et concevoir, développer, améliorer et commercialiser de nouveaux produits dans des délais courts et à des coûts acceptables.

Le développement de technologies et produits nouveaux commercialisables est complexe et nécessite généralement des investissements significatifs sur le long terme. Le Groupe pourrait prendre du retard dans la réalisation de ces développements et arriver sur le marché avec une technologie obsolète ou sur laquelle l'un de ses concurrents est déjà très bien implanté ou encore développer des produits sur la base d'un standard qui ne serait finalement pas celui retenu par l'industrie. Les coûts de développement pourraient par ailleurs être trop élevés par rapport au prix auquel le Groupe pourrait commercialiser ses produits. Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur l'activité, le chiffre d'affaires, la situation financière et le développement du Groupe.

Le développement des activités NFC du Groupe dépend du développement général du marché des applications NFC, de son acceptation par les consommateurs ainsi que de la demande des clients.

Jusqu'à présent, la technologie NFC n'a pas été adoptée à grande échelle par les opérateurs de téléphonie mobile, les concepteurs de téléphones portables et les fabricants d'électroniques grand public. De surcroît, l'infrastructure qui permettrait à la technologie NFC d'être employée pour de multiples applications, y compris les paiements, n'a pas encore été déployée à grande échelle dans le monde.

Certaines technologies alternatives existantes et émergentes sont par ailleurs disponibles et pourraient être préférées aux solutions NFC du Groupe. Des solutions, incluant les services de messages courts (SMS) et les sites Internet de paiement en ligne, permettent déjà d'effectuer des paiements à partir de terminaux mobiles (téléphones, tablettes et ordinateurs portables, par exemple). En matière de communication *peer-to-peer*, les technologies sans fil existantes, telles que les technologies *wireless-LAN*, et *Bluetooth*, permettent des communications directes et des transferts de données entre terminaux mobiles.

Dans bien des pays, l'utilisation d'une technologie sans contact pour des applications telles que les paiements ou les transports en commun n'a en outre pas fait l'objet d'une large diffusion.

La technologie NFC ou le marché des applications NFC pourraient ne pas se développer ou se développer plus lentement que prévu. Les produits exploitant la technologie NFC développés par le Groupe pourraient ne pas répondre aux exigences du marché (notamment si les consommateurs y étaient réticents) ou ne pas être suffisamment largement adoptés par ses clients. Dans ces circonstances, les investissements importants, en temps et en ressources, réalisés par le Groupe dans cette technologie pourraient être perdus, en tout ou partie, et le développement du Groupe, ses activités et sa situation financière s'en trouveraient affectés.

Le développement des produits et solutions de sécurité du Groupe dépend du développement général du marché des solutions de sécurité pour les mobiles et réseaux, de son acceptation par les utilisateurs ainsi que de la demande des clients.

Le marché pour les solutions de sécurité des mobiles et des réseaux du Groupe dépend notamment de :

- leur capacité perçue à résoudre les problèmes réels des clients ;
- leur qualité perçue, leur prix, leur facilité d'utilisation et leur interopérabilité avec les solutions des concurrents du Groupe ;
- la perception par le marché de la facilité ou la difficulté qu'il y a à les déployer, en particulier dans les environnements réseaux complexes ;
- le développement du commerce électronique comme un moyen durable de faire des affaires ;
- l'acceptation par le marché de ces nouvelles technologies et normes ;
- la perception par les consommateurs de la nécessité de sécurisation du commerce électronique et des communications via les réseaux câblés et les réseaux mobiles ;
- la capacité du Groupe à s'adapter aux changements technologiques, et
- la conjoncture économique générale, qui, entre autres, influe sur les montants que les clients et clients potentiels sont prêts à investir sur ces technologies.

Si le Groupe ne parvenait pas à faire face à de telles circonstances, son chiffre d'affaires, ses résultats, sa situation financière et son développement s'en trouveraient impactés négativement.

Le succès du Groupe repose notamment sur une augmentation de la demande pour l'offre de produits de sécurité intégrée.

Les clients du Groupe peuvent reporter l'achat, cesser d'utiliser ou décider de ne pas renouveler la licence d'utilisation de produits de sécurité intégrée du Groupe, certains contrats de licence pouvant d'ailleurs être résiliés par les clients du Groupe à tout moment. Les contrats avec les clients du Groupe prévoient généralement des droits de licence de base, des frais d'accès aux technologies et/ou des redevances fondées sur une base unitaire, des frais d'utilisation ou un pourcentage du chiffre d'affaires provenant des produits intégrant la technologie du Groupe, ainsi que des prestations de service et des frais de maintenance. Un certain nombre de contrats significatifs prévoient en outre des redevances à percevoir plafonnées quand les volumes déclarés par les clients dépassent certains seuils. En conséquence, une partie des revenus du Groupe n'est pas récurrente, ce qui rend ceux-ci plus difficiles à prévoir. Les niveaux de dépenses reposant, en partie, sur les anticipations de revenus futurs et étant pour la plupart fixes à court terme, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'ajuster ses dépenses en temps opportun afin de compenser une baisse non anticipée de ses revenus, ce qui pourrait impacter négativement ses résultats, sa situation financière et son développement.

Le succès du Groupe dépendra notamment de l'introduction en temps opportun de nouveaux produits de sécurité avec des fonctionnalités enrichies ou nouvelles.

La performance financière future du Groupe dépendra notamment de sa capacité à répondre aux besoins et aux spécifications de ses clients en améliorant ses solutions de sécurité pour les mobiles et les réseaux et en développant des produits avec des fonctionnalités enrichies et nouvelles. Le Groupe consacre d'importantes ressources à l'identification de nouvelles tendances du marché et au développement de produits pour anticiper la demande pour les solutions de sécurité. Les clients pourraient cependant se détourner des solutions du Groupe si bien que le Groupe ne peut garantir que la demande pour ses solutions continuera à se développer comme il le prévoit. Le Groupe doit

développer de nouveaux produits et améliorer ses produits existants pour répondre aux besoins des clients qui évoluent rapidement. Le succès de nouvelles fonctionnalités dépend de plusieurs facteurs, y compris leur introduction en temps opportun et leur acceptation par le marché. Le Groupe pourrait ne pas réussir à développer des améliorations ou de nouvelles solutions ou ne pas réussir à les mettre sur le marché en temps voulu. Le Groupe pourrait subir des retards dans le développement et l'introduction de ces solutions qui pourraient les rendre, une fois introduites, obsolètes et invendables. Les clients pourraient également différer leurs achats en attendant l'introduction de nouveaux produits. Si les solutions du Groupe n'étaient pas jugées compétitives notamment parce qu'il ne parvenait pas à les améliorer ou à en introduire de nouvelles en temps voulu, le Groupe pourrait ne plus être perçu comme un leader dans son domaine, sa réputation pourrait être atteinte, la valeur de sa marque diminuée, et ses performances financières impactées négativement. En outre, les incertitudes concernant le calendrier de disponibilité et la nature des fonctionnalités de nouveaux produits pourraient entraîner une augmentation des dépenses de recherche et développement sans avoir l'assurance de générer des revenus dans l'avenir.

De telles circonstances impacteraient négativement le chiffre d'affaires du Groupe et, ainsi, ses résultats, sa situation financière et son développement.

Le prix de vente moyen des produits du Groupe tend historiquement à baisser. La tendance pourrait se confirmer à l'avenir.

L'industrie des semiconducteurs est caractérisée par une érosion significative des prix de vente, particulièrement après qu'un produit a été introduit sur le marché depuis un certain temps et à mesure que les volumes augmentent. Le prix moyen des semiconducteurs tend ainsi historiquement à baisser. Cette tendance pourrait se confirmer à l'avenir et le Groupe pourrait ne pas être en mesure de compenser la baisse des prix par une augmentation du volume des ventes ou le développement de circuits intégrés nouveaux ou améliorés dans des conditions de temps et de coûts acceptables ou encore de réduire ses coûts, ce d'autant plus qu'il se repose entièrement sur des sous-traitants pour la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits. Même si le Groupe y parvenait, cela pourrait ne pas suffire à compenser la baisse des prix.

De telles circonstances impacteraient négativement la marge brute du Groupe et, ainsi, ses résultats, sa situation financière et son développement.

Le Groupe pourrait subir des augmentations de coûts de fabrication de ses produits sans être en mesure de les répercuter sur ses clients.

L'industrie des semiconducteurs connaît une forte pression sur les prix, exercée par les concurrents et les clients, si bien que le Groupe dispose d'une capacité restreinte pour répercuter la hausse des coûts de ses produits sur ses clients. En conséquence, toute augmentation des coûts de fabrication des produits du Groupe, qu'elle soit due à des prix d'achat défavorables, à des écarts de rendements ou à d'autres facteurs, pourrait réduire la marge brute du Groupe et son résultat opérationnel. Le Groupe est lié à ses sous-traitants par des contrats cadres, prévoyant souvent une négociation annuelle des prix. En conséquence, le Groupe pourrait n'être en mesure ni d'obtenir des réductions de prix, ni d'anticiper ou d'empêcher une hausse des prix imposée par ses fournisseurs et ce d'autant qu'il dépend d'un nombre limité de fournisseurs pour la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits.

De telles circonstances impacteraient négativement la marge brute du Groupe et, ainsi, ses résultats, sa situation financière et son développement.

La plupart des marchés sur lesquels le Groupe opère sont marqués par la présence de clients importants, bénéficiant d'une part de marché et d'un pouvoir de négociation significatifs et pouvant faire appel à d'autres sociétés afin de développer et fournir des semiconducteurs remplissant des fonctions similaires à celles des produits du Groupe.

Plusieurs des marchés sur lesquels le Groupe entend se développer, notamment ceux de la technologie NFC pour les téléphones portables, des cartes de paiement et des cartes d'accès conditionnel pour la télévision payante, sont marqués par la présence de clients importants, bénéficiant d'une part de marché et d'un pouvoir de négociation significatifs.

Sur certains marchés où le nombre de clients est restreint et où les clients s'approvisionnent auprès de plusieurs fournisseurs, les concurrents du Groupe pourraient accroître leurs volumes d'affaires au détriment du Groupe, et les clients de ce dernier pourraient être incités à renégocier à la baisse les conditions financières des contrats.

Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et son développement.

Le Groupe dépend de la certification de tiers, tels que Visa et MasterCard, pour vendre ses produits afin qu'ils soient intégrés dans certaines applications et pourrait perdre cette certification.

Afin de vendre certains de ses produits, le Groupe doit se conformer à certains standards et protocoles établis par des tiers et, dans certains cas, obtenir une certification délivrée pour trois ans sur la base de rapports d'évaluation établis par des laboratoires indépendants. Même si le Groupe estime, à la date du présent document de référence, le risque d'un non renouvellement de tout ou partie de ces certifications faible, sa réalisation pourrait empêcher le Groupe de vendre certains de ses produits dans la mesure où il ne lui serait alors pas possible de les vendre faute d'avoir été certifiés et, ainsi, avoir un impact défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et son développement.

Le Groupe pourrait éprouver des difficultés dans sa transition vers des processus de fabrication de tranches de silicium (*wafers*) plus avancés ou dans la recherche d'un plus haut degré d'intégration dans la conception de ses circuits intégrés.

Pour maintenir et accroître sa compétitivité, le Groupe entend poursuivre ses investissements dans le développement de circuits intégrés de plus en plus miniaturisés et avec un degré d'intégration au sein des produits plus avancé. Ces efforts continus imposent au Groupe de faire évoluer régulièrement les processus de production utilisés par les fonderies pour ses circuits intégrés. Le Groupe pourrait rencontrer des difficultés et des retards lors de la mise en place par ses sous-traitants de nouveaux processus. Le Groupe ne peut pas garantir que ces sous-traitants parviendront à migrer avec succès vers les nouveaux processus ou, à défaut, qu'il pourra trouver des nouveaux sous-traitants en mesure de les mettre en œuvre. Si les sous-traitants du Groupe ne parvenaient pas à effectuer cette transition vers la miniaturisation dans des délais raisonnables ou si le Groupe n'était pas en mesure d'arriver à un plus haut degré d'intégration dans la conception de ses produits ou d'y parvenir dans des délais raisonnables, cela pourrait avoir un impact défavorable sur le Groupe, son activité, son chiffre d'affaires, ses résultats, sa situation financière et son développement.

2. Risques liés à l'absence d'outil industriel

Le Groupe sous-traite la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits à des tiers et l'un d'eux pourrait ne pas remplir ses obligations dans les délais et les conditions prévus.

Le Groupe sous-traite la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits à des tiers. Le Groupe dépend ainsi de ses fournisseurs en termes de quantité, de qualité, de rendement et de coûts des services et produits. Le Groupe ne peut maintenir le même niveau de supervision et de contrôle sur ces opérations sous-traitées que si elles étaient internalisées.

Le Groupe n'a qu'un nombre limité de fournisseurs, voire, pour certains produits, une seule fonderie qualifiée. Le premier fournisseur du Groupe, ses cinq premiers fournisseurs et ses dix premiers

fournisseurs représentaient ainsi, respectivement, 28%, 56% et 67% de ses achats pour l'exercice 2012 et 23%, 63% et 78% de ses achats pour l'exercice 2011. Le Groupe dispose de contrats d'une durée allant, en général, de 3 à 5 ans, puis renouvelables tacitement, en général tous les ans, avec ses principaux partenaires. Si l'un d'entre eux mettait fin à ses relations avec le Groupe, venait à contracter avec un concurrent ou à modifier ses quantités ou ses conditions de livraison au Groupe, cela pourrait affecter la capacité du Groupe à livrer ses produits à ses clients dans les délais et en quantité suffisante, impacter ses ventes et nuire à ses relations commerciales.

L'un quelconque de ces événements aurait un impact défavorable sur l'activité du Groupe, son chiffre d'affaires, ses résultats, sa situation financière et son développement.

Dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel, la Société a conclu le 28 septembre 2010 un contrat d'approvisionnement avec LFoundry Rousset SAS, modifié par avenant en date du 19 mars 2012, aux termes duquel la Société est engagée à acheter, à des prix déterminés, un nombre minimum de tranches de silicium d'ici le 30 septembre 2014, la Société bénéficiant d'un accès prioritaire aux capacités de production de LFoundry. LFoundry Rousset SAS est une filiale de la société allemande LFoundry GmbH, qui a les mêmes actionnaires et des liens économiques avec la société Landshut Silicon Foundry GmbH. Cette dernière fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire. Les approvisionnements de la Société auprès du groupe LFoundry le sont exclusivement auprès de LFoundry Rousset SAS et les dirigeants du groupe LFoundry GmbH ont déclaré que LF Foundry Rousset SAS n'était pas impactée par la fermeture de Landshut Silicon Foundry GmbH. Néanmoins, ces difficultés, conjuguées à la fragilité financière de LFoundry Rousset SAS, pourraient avoir des répercussions négatives sur la capacité de production de LFoundry Rousset SAS ainsi que sur sa capacité à honorer ses contrats avec la Société. En conséquence, la Société travaille à la qualification d'une source d'approvisionnement alternative qu'elle pourrait mettre en œuvre dès 2013, le cas échéant.

Si les fournisseurs auxquels le Groupe fait appel pour la fabrication de ses produits n'atteignent pas un niveau de production ou de qualité suffisant, la réputation du Groupe ainsi que ses relations avec ses clients pourraient en être affectées.

Le Groupe ne détient pas d'outil industriel, ses produits étant fabriqués, assemblés et testés par des sous-traitants, notamment les fonderies Global Foundries, UMC et LFoundry. Des déviations mineures dans le processus de fabrication peuvent causer d'importantes baisses de production et, dans certains cas, entraîner une interruption de la production. Des changements dans le processus de fabrication ou l'usage de matériaux défectueux par les fournisseurs du Groupe peuvent entraîner des défauts de fabrication graves ou des niveaux de production inférieurs à ceux escomptés, voire inacceptables.

La plupart de ces problèmes sont difficilement détectables en amont du processus de fabrication et pourraient exiger du temps ainsi que des coûts importants pour leur correction. Une production trop faible du sous-traitant ou des défauts, des problèmes d'intégration ou d'autres problèmes de performance dans la fabrication des circuits intégrés pourraient, outre un impact direct sur les ventes et le chiffre d'affaires, nuire au Groupe dans ses relations avec ses clients, nuire à sa réputation ou l'obliger à dédommager ses clients. Si les sous-traitants du Groupe ne parviennent pas à fournir des produits satisfaisants, le Groupe devra trouver d'autres sous-traitants, ce qui pourrait prendre du temps et entraîner des coûts supplémentaires. Ces risques sont accrus pour certains produits pour lesquels le Groupe ne dispose actuellement que d'une seule source d'approvisionnement.

Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur les activités du Groupe, son chiffre d'affaires, ses résultats, sa situation financière et son développement.

3. Risques liés à la nature des clients du Groupe

Les clients du Groupe pourraient ne pas intégrer les solutions du Groupe dans leurs produits ou les produits de ses clients pourraient ne pas s'imposer sur le marché.

Le Groupe vend des circuits intégrés, d'une part, aux OEMs (*original equipment manufacturers*) et aux fabricants de cartes à puce qui les intègrent dans leurs produits et, d'autre part, aux ODMs (*original design manufacturers*) qui les intègrent dans les produits qu'ils fournissent aux OEMs. En conséquence, le Groupe dépend des OEMs et des fabricants de cartes à puce pour intégrer ses circuits intégrés dans les produits qu'ils vendent eux-mêmes.

Le Groupe doit, dans un premier temps, investir des sommes importantes pour le développement de nouveaux circuits intégrés, sans aucune assurance que des clients les sélectionneront puis les intégreront dans leurs produits (*design win*). Obtenir un *design win* est d'autant plus important qu'il est ensuite très difficile pour le client de changer de fournisseur de circuits intégrés. L'absence de *design wins* a donc un impact négatif sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière du Groupe.

Une fois sélectionnés, les circuits intégrés du Groupe sont habituellement inclus dans les produits des clients au stade de la conception et avant leur mise sur le marché. Le Groupe n'a aucune assurance que les produits du client seront commercialisés avec succès. Par ailleurs, si les circuits intégrés du Groupe présentent des défauts affectant leurs performances ou leur conformité aux normes de certification après la sélection et l'intégration dans les produits des clients, outre l'impact direct sur les ventes des produits en question, il n'est pas certain que ces clients sélectionnent à nouveau les solutions du Groupe lors de la conception de leurs nouveaux produits. Ce risque est accru pour les produits NFC du Groupe. En effet, cette technologie est apparue récemment sur le marché et la majorité des clients du Groupe dispose d'une expérience limitée quant à la conception de produits intégrant les solutions de type NFC. Si les circuits intégrés du Groupe ne répondent pas aux attentes de ses clients, ou si les produits des clients du Groupe ne répondent pas aux attentes de leurs propres clients ou ne sont pas acceptés par les consommateurs, le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière du Groupe en seraient affectés.

La technologie NFC pourrait être intégrée dans des circuits intégrés que le Groupe ne fournit pas actuellement.

L'industrie des semiconducteurs est caractérisée par une recherche constante de réduction des coûts et du nombre de composants, et cela en intégrant dans un circuit intégré unique des fonctionnalités jusque-là fournies par plusieurs composants. C'est ce qui s'est passé, par exemple, dans l'industrie des téléphones mobiles, avec le développement de solutions intégrant sur une seule puce (*system-on-chip*) la fonction téléphonie par radio (*baseband*) et la fonctionnalité radiofréquence, mais aussi des composants incorporant plusieurs fonctions ou normes de connectivité, telles que *Bluetooth*, *radio FM* et *wireless-LAN*.

Dans ce contexte, la société Broadcom a annoncé en décembre 2012 la disponibilité en 2013 d'un circuit intégré combinant les connectivités *wireless-LAN*, *Bluetooth*, *Radio FM* et NFC.

L'activité du Groupe, en ce qui concerne les terminaux mobiles (téléphones, tablettes et ordinateurs portables, par exemple), se concentre sur le contrôleur NFC et sur l'élément sécurisé (distinct ou intégré au contrôleur NFC). Les clients actuels et potentiels du Groupe pourraient choisir d'adopter des structures intégrant l'une de ces solutions ou ces deux solutions au sein d'un autre circuit intégré, tel que le processeur d'applications, le processeur de carte SIM, le composant *Bluetooth*, *radio-FM* ou *wireless-LAN*.

Dans une telle hypothèse, le Groupe serait désavantagé par rapport aux vendeurs de semiconducteurs qui disposent déjà de ces technologies dans leurs portefeuilles de produits et qui, dans certains cas,

développent des circuits intégrés incorporant la solution NFC. Ceci aurait un impact défavorable sur le développement du Groupe, ses activités et sa situation financière.

Le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires avec un nombre limité de clients. Le Groupe pourrait ne pas parvenir à retenir ses clients principaux ou à étendre ses relations commerciales.

Une part importante des ventes du Groupe est réalisée auprès d'un nombre relativement limité de clients et le Groupe prévoit que cette situation devrait perdurer, au moins pendant un certain temps. Ces clients pourraient décider de ne plus acheter les solutions du Groupe, d'en acheter moins ou d'en renégocier les conditions financières. Dans la mesure où chaque client représente un pourcentage significatif de ses comptes clients, le Groupe se trouve par ailleurs davantage exposé au risque d'insolvabilité ou de retard de paiement de l'un d'eux, étant précisé qu'à la date d'établissement du présent rapport, le montant des créances échues non-recouvrées n'est pas significatif (voir à cet égard la note 14 des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012).

Le premier client du Groupe, ses cinq premiers clients et ses dix premiers clients représentaient, respectivement, 30%, 63% et 83% de son chiffre d'affaires pour l'exercice 2012 et 30%, 59% et 78% de son chiffre d'affaires pour l'exercice 2011.

La perte d'un client important, une réduction importante du chiffre d'affaires ou un problème de recouvrement de créances clients avec l'un d'entre eux pourraient affecter la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

Les clients du Groupe pourraient annuler leurs commandes, modifier les quantités commandées ou retarder leur production. Le Groupe pourrait ne pas parvenir à prévoir de manière précise la demande pour ses produits et, ainsi, ne pas être en mesure d'écouler ses stocks, ou, au contraire, ne pas être en mesure de livrer ses clients.

Le Groupe n'a pas d'engagement ferme d'achats sur le long terme de la part de ses clients. Toutes les ventes sont faites sur la base de contrats qui prévoient la possibilité pour le client d'annuler, de changer ou de retarder ses commandes, moyennant souvent un faible préavis, et sans pénalité. Comme le délai de production excède le délai de livraison des produits, la production commence souvent sur la base de prévisions, pour chaque client, des volumes et de l'étendue de la gamme de produits fabriqués.

Les prévisions du Groupe dépendent de la précision des prévisions de ses clients, de l'évolution des conditions du marché, de la gamme de produits commandés et des commandes de ses clients. Des prévisions trop optimistes, des évolutions du marché rendant ses prévisions obsolètes ou des annulations ou retards de commandes pourraient affecter significativement le Groupe par une baisse inattendue du chiffre d'affaires, alors qu'il aurait déjà encouru les dépenses correspondantes, ou par des stocks excessifs ou obsolètes, que le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'écouler.

A l'inverse, il est déjà arrivé que certains clients augmentent de manière importante les quantités demandées avec très peu ou pas de préavis. Si le Groupe n'était pas en mesure d'anticiper cette évolution et ne parvenait pas à satisfaire les demandes de ses clients dans les délais, les clients pourraient annuler leurs commandes et réclamer une indemnisation ou encore se fournir auprès de concurrents.

Il en est ainsi, par exemple, de la relation entre la Société et son client BlackBerry (anciennement RIM), qui a représenté, au cours de l'exercice 2012, l'essentiel de ses ventes sur le segment mobile NFC et devrait continuer à représenter la majeure partie du chiffre d'affaires de ce segment en 2013. Dans la mesure où l'un des axes de la stratégie de développement du Groupe est de tirer parti de sa position de leader historique sur le marché de la technologie NFC, une moindre demande pour les produits de BlackBerry équipés de cette technologie pourrait avoir un impact défavorable significatif sur l'activité, le chiffre d'affaires, le résultat, la situation financière et le développement de la Société.

La réalisation de l'un quelconque de ces événements aurait un impact défavorable sur les activités, le chiffre d'affaires, les résultats, la trésorerie et donc la situation financière du Groupe.

Le Groupe pourrait fournir, en plus de ses circuits intégrés et logiciels propriétaires, d'autres composants. Le Groupe revendrait alors des composants conçus par des tiers et intégrés par lui, ce qui réduirait son taux de marge brute moyen.

Dans certains cas, le Groupe fournit des produits de tiers qu'il règle directement aux fournisseurs et intègre dans des solutions facturées à ses clients dans le cadre de fournitures globales. Le Groupe dégage des taux de marge significativement inférieurs sur ces produits à ceux sur ses propres produits. Ainsi, par exemple, le Groupe intègre actuellement l'élément sécurisé d'Infineon Technologies dans le cadre d'une solution NFC sécurisée globale.

Si le Groupe devait ainsi intégrer de nombreux éléments provenant de tiers, son taux de marge brute s'en trouverait réduit, ce qui aurait un impact sur ses résultats, sa situation financière et son développement.

Le Groupe fournit des solutions qui offrent des fonctionnalités de sécurité à ses clients que des tiers pourraient essayer de contourner.

Le cœur de l'offre du Groupe est la fourniture de circuits intégrés, de logiciels et, plus généralement, de plateformes conçus afin de protéger l'intégrité de leur fonctionnement, des informations qui y sont contenues et des communications au sein de ceux-ci. Ces solutions sont axées sur la protection des revenus, des modèles économiques ou des intérêts des clients. Il s'agit, par exemple, de prévenir des opérations bancaires frauduleuses au moyen de cartes de paiement, de protéger des frontières, d'assurer que seuls les clients payant pour un contenu télévisé le reçoivent ou de maintenir la sécurité d'informations confidentielles.

Des efforts considérables peuvent être déployés par ceux qui tentent de contourner la sécurité des systèmes au sein desquels les solutions du Groupe sont intégrées. Toute violation de la sécurité des produits de la Société ou des systèmes au sein desquels ils sont intégrés (du fait de la violation de la sécurité de ses produits ou autrement) pourraient causer des dommages à ses clients, ce qui pourrait nuire à la réputation et aux activités du Groupe.

La complexité des circuits intégrés du Groupe pourrait conduire à des retards ou à des dépenses imprévues provenant de défauts non détectés ou d'erreurs de conception.

Les circuits intégrés du Groupe sont complexes et peuvent contenir des défauts ou des erreurs de conception, qui, s'ils sont significatifs, peuvent réduire leurs performances ou empêcher qu'ils soient conformes aux standards de l'industrie. Si la situation venait à se présenter, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de corriger ces défauts dans un délai raisonnable. Leur correction pourrait entraîner des retards dans la production ou générer des coûts significatifs. Le risque est d'autant plus important que le Groupe, sous-traitant la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits à des tiers, ne peut maintenir le même niveau de supervision et de contrôle sur ces opérations que si elles étaient internalisées.

Si les défauts dans la conception des produits du Groupe ne sont découverts qu'après leur commercialisation, cela pourrait entraîner des coûts de rappel de produits, de réparation et de remplacement. De plus, le Groupe garantit le plus souvent ses produits pour une durée d'une à trois années. Le Groupe pourrait donc être contraint de rembourser ses produits et faire l'objet d'actions en réparation.

L'un quelconque de ces événements aurait un impact défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et son développement.

4. Risques liés à la propriété intellectuelle

Le Groupe compte, dans une large mesure, sur le caractère exclusif de sa propriété intellectuelle. Cependant, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir les droits lui garantissant une protection adéquate ou un avantage concurrentiel.

Le Groupe dépend, dans une large mesure, de ses droits de propriété intellectuelle et de ses secrets commerciaux afin de protéger ses produits et ses technologies contre les détournements de tiers.

Le Groupe pourrait connaître des difficultés dans l'obtention de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle. Par ailleurs, les droits obtenus pourraient se révéler insuffisants afin d'assurer une protection adéquate ou un avantage concurrentiel.

En particulier, le Groupe ne peut pas garantir que :

- les demandes d'enregistrement de brevets du Groupe qui sont en cours d'examen donneront effectivement lieu à des délivrances de brevets ;
- les brevets délivrés au Groupe ainsi que ses autres droits de propriété intellectuelle ne seront pas contestés, invalidés ou contournés ;
- ses secrets commerciaux ne seront pas divulgués ;
- l'étendue de la protection conférée par les brevets est suffisante pour le protéger face à la concurrence et aux brevets des tiers couvrant des dispositifs similaires ;
- ses produits ne contrefont pas des brevets appartenant à des tiers ; et
- les standards adoptés par l'industrie et suivis par le Groupe ne violent pas de droits de tiers.

De plus, le Groupe n'a pas, à ce jour, déposé de demande de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle dans tous les pays dans lesquels il opère. La protection par le Groupe de ses droits de propriété intellectuelle représente un coût significatif lié, notamment, aux frais de dépôt et de maintien en vigueur des brevets, aux rémunérations versées aux inventeurs et à la gestion de ses autres droits de propriété intellectuelle, coût qui pourrait augmenter, notamment si des actions en justice devaient être introduites par le Groupe pour faire valoir ses droits.

De même, surveiller l'utilisation non autorisée des produits est difficile, et le Groupe ne peut être certain qu'il pourra éviter les détournements ou les utilisations non autorisées de ses technologies, notamment dans des pays étrangers où ses droits seraient moins bien protégés.

Les concurrents du Groupe pourraient de surcroît développer indépendamment ou avoir déjà développé une technologie semblable à celle du Groupe. Il pourrait enfin être demandé au Groupe de concéder des licences sur ses brevets du fait de sa participation dans diverses organisations normatives.

Par ailleurs, dans le cadre de la conduite de ses affaires, le Groupe doit fréquemment donner accès à des tiers à de l'information sensible, protégée ou non par des brevets. Le Groupe s'assure que ces tiers s'engagent à ne pas détourner, utiliser ou communiquer ces informations, au moyen d'accords de confidentialité, mais il ne peut garantir que ces tiers respectent ces accords, qu'il sera informé d'une violation de ces accords, ou encore que la réparation qu'il pourrait éventuellement obtenir soit suffisante au regard du préjudice subi, ne serait-ce qu'en raison des délais avant son obtention.

L'incapacité du Groupe à protéger des éléments significatifs de ses droits de propriété intellectuelle et de sa technologie aurait un impact défavorable sur ses activités, son développement et sa situation financière.

Tout litige concernant les brevets du Groupe ou ses autres droits de propriété intellectuelle pourrait toucher les partenaires industriels du Groupe ou ses clients, ce qui conduirait à faire jouer l'obligation de garantie du Groupe.

Les personnes auxquelles le Groupe a accordé des licences ou fourni des produits ou services pourraient être impliquées dans des litiges concernant la violation par ces licences, produits ou services de brevets ou droits de tiers. Certains clients du Groupe ont déjà reçu des notifications écrites de tiers faisant valoir leurs droits sur certaines technologies et les invitant à obtenir une licence. Conformément aux contrats signés avec ses clients, le Groupe pourrait être amené à défendre et indemniser ses clients en cas d'action intentée à leur encontre et fondée sur une violation alléguée de droits de propriété intellectuelle de tiers par ses licences, produits ou services. De tels litiges pourraient aussi entraver l'activité des clients du Groupe et, par conséquent, provoquer une baisse de la vente de ses technologies et de ses produits. Ceci aurait un impact défavorable sur ses activités, son développement, ses résultats et sa situation financière.

5. Risques juridiques

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe.

6. Risques financiers

6.1 Risque de change

Une part significative du chiffre d'affaires du Groupe et des paiements à ses fournisseurs est libellée en dollars alors qu'une grande partie de ses dépenses opérationnelles et nombre de ses actifs et passifs le sont dans d'autres devises, principalement en euros.

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar américain, devise également retenue pour la présentation de ses états financiers consolidés. Les ventes du Groupe, tout comme les paiements à ses fournisseurs les plus importants, sont, de façon prépondérante, libellés en dollars américains alors qu'une grande partie de ses dépenses opérationnelles et une partie de ses actifs et passifs le sont dans d'autres devises, principalement en euros et, dans une moindre mesure, en livres sterling. Par conséquent, le résultat opérationnel et les liquidités du Groupe sont soumis aux fluctuations des cours de change et, essentiellement, aux fluctuations de la parité euro/dollar. Par exemple, en cas de variation de cette parité de + 10% ou de - 10%, le Groupe estime, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, que l'impact, en termes absolus, aurait été de 382 milliers de dollars sur son résultat opérationnel et de 300 milliers de dollars sur ses capitaux propres. Afin d'atténuer ce risque, le Groupe a mis en place depuis 2009 une politique de couverture du risque de change pour préserver sa rentabilité et sa trésorerie. Le Groupe ne peut toutefois garantir que sa politique de couverture le protégera efficacement contre les variations des changes (voir également la note 3.1(a) « Risque de change » de l'annexe aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012).

6.2 Risques de crédit, de taux d'intérêt et relatif à la gestion de la trésorerie

A la date d'établissement du présent rapport, le Groupe n'a pas contracté d'endettement significatif et estime, en conséquence, ne pas être exposé à un risque significatif de variation de taux d'intérêt. Le Groupe pourrait néanmoins, à l'avenir, diversifier ses sources de financement en recourant progressivement à des emprunts bancaires, si bien qu'il pourrait être exposé, à terme, à ce risque.

Le Groupe exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par le Groupe (essentiellement des SICAV monétaires et des dépôts à terme). Au 31 décembre 2012, les

disponibilités et valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe étaient essentiellement placées dans des produits ayant une maturité inférieure à douze mois.

6.3 Risques liés aux engagements hors-bilan

Le montant total des engagements hors bilan comptabilisés par le Groupe au 31 décembre 2012 s'élève à 28,7 millions de dollars (contre 52,4 millions de dollars au 31 décembre 2011). Ces engagements hors bilan sont décrits à la note 33 de l'annexe aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le principal engagement hors-bilan du Groupe correspond à un engagement d'achat d'un nombre minimum de tranches de silicium (*wafers*) d'ici le 30 septembre 2014 pour un montant maximal de 27,1 millions de dollars auprès de la société LFoundry (contre 48,7 millions de dollars au 31 décembre 2011).

6.4 Historique des pertes opérationnelles - Risques liés aux pertes prévisionnelles

Le Groupe a un historique de pertes opérationnelles, pertes qui pourraient perdurer.

Le Groupe a accumulé des pertes. Il pourrait ne pas réussir à être rentable ou à maintenir sa rentabilité dans le futur.

Le Groupe a débuté son activité en 1995 et a subi des pertes depuis lors. Les pertes nettes se sont montées à 23,0 millions de dollars en 2011 et à 37,5 millions de dollars en 2012. Au 31 décembre 2012, les pertes cumulées depuis le mois de juin 2005, date de la réduction de capital à zéro suivie d'une augmentation de capital de 1 million d'euros, sont de 134,1 millions de dollars.

Le Groupe s'attend à devoir engager d'importantes dépenses pour développer ses produits et assurer l'expansion de son activité, y compris des dépenses en recherche et développement et des dépenses commerciales, marketing et administratives. En tant que société cotée, le Groupe encourra en outre des dépenses juridiques et comptables supplémentaires ainsi que d'autres dépenses liées à la cotation. Par ailleurs, le Groupe pourrait rencontrer des difficultés imprévues, des complications, des retards de livraisons pouvant occasionner des dépenses supplémentaires. En raison de ces dépenses supplémentaires, le Groupe devrait dégager et maintenir un chiffre d'affaires plus important pour maintenir sa rentabilité. La tendance de croissance des derniers exercices pourrait ne pas être durable si bien que le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'assurer ou de maintenir la rentabilité de son activité et pourrait donc continuer à subir des pertes importantes dans le futur.

6.5 Risques de variations du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel de la Société

Les variations du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel trimestriels ou annuels et les difficultés à les anticiper pourraient entraîner la chute du cours des actions de la Société.

Le chiffre d'affaires du Groupe et son résultat opérationnel sont historiquement sujets à d'importantes variations, et cela devrait se poursuivre dans le futur. En conséquence, la comparaison des chiffres d'affaires et des résultats opérationnels sur des périodes successives ne saurait être un indicateur des performances futures. A l'avenir, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel du Groupe pourraient être inférieurs aux attentes des analystes et des investisseurs, ce qui pourrait entraîner la chute du cours des actions de la Société.

6.6 Risques liés à l'absence de distribution de dividendes dans un futur immédiat

La Société n'a jamais distribué de dividendes et n'envisage pas de le faire dans un avenir proche.

La Société n'a versé à ce jour aucun dividende à ses actionnaires et ne compte pas le faire dans un avenir proche. Sauf décision contraire de l'assemblée générale, il est envisagé que les bénéfices éventuels seront réinvestis dans la Société.

6.7 Risques de liquidité – Besoins futurs en fonds propres et financements complémentaires

La Société pourrait avoir besoin de renforcer ses fonds propres ou de recourir à des financements complémentaires afin d'assurer son développement.

Historiquement, la Société a financé son développement par un renforcement de ses fonds propres, par voie d'augmentations de capital réalisées auprès de fonds de capital-risque et de partenaires industriels, et, en février 2012, dans le cadre d'une offre publique concomitante à l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Le Groupe n'a pas eu recours à des emprunts bancaires significatifs. En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe continuera à avoir des besoins de financement importants pour le développement de ses technologies et la commercialisation de ses produits. Il se pourrait, dans ces conditions, que le Groupe se trouve à l'avenir dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui le conduirait à rechercher d'autres sources de financement, en particulier par le biais de nouvelles augmentations de capital.

Le niveau du besoin de financement et son échelonnement dans le temps dépendent d'éléments qui échappent largement au contrôle du Groupe, tels que :

- des coûts plus élevés et des progrès plus lents que ceux escomptés pour ses programmes de recherche et développement ;
- des coûts de préparation, de dépôt, de défense et de maintenance de ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle ;
- des coûts pour répondre aux développements technologiques du marché et pour assurer la fabrication et la commercialisation de ses produits ; et
- des opportunités nouvelles de développement de nouveaux produits ou d'acquisition de technologies, de produits ou de sociétés.

Il se peut que le Groupe ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand il en aura besoin, et ces capitaux pourraient ne pas être disponibles à des conditions financières acceptables pour le Groupe. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, le Groupe pourrait devoir :

- retarder, réduire ou supprimer des programmes de recherche ;
- obtenir des fonds par le biais d'accords de partenariat industriel qui pourraient le contraindre à renoncer à des droits sur certaines de ses technologies ou certains de ses produits ; ou
- accorder des licences ou conclure des accords qui pourraient être moins favorables pour lui que ceux qu'il aurait pu obtenir dans un contexte différent.

De plus, dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs contenir des conditions restrictives et être coûteux. La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement, ses perspectives ou le cours de ses actions.

Enfin, la Société a mis en place au cours du quatrième trimestre 2011 des contrats d'affacturage en euros et en dollars avec Natixis Factor pour une durée de deux ans reconductible, incluant un fonds de

garantie et adossés à un contrat d'assurance-crédit. Le risque de non recouvrement étant transféré à la banque, les créances cédées dans le cadre du programme ne sont plus comptabilisées au bilan. Au 31 décembre 2012, les créances cédées étaient financées pour un montant de 12,3 millions de dollars. La résiliation de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable sur la situation financière sur le Groupe.

6.8 Risque de dilution

La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société, pour financer son développement ou dans le cadre de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés.

Ainsi que cela est indiqué à la section « Risques de liquidité – Besoins futurs en fonds propres et financements complémentaires » ci-dessus, la Société pourrait recourir à l'émission d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital pour financer son développement.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de motivation de ses dirigeants et salariés, la Société a, depuis sa création, régulièrement émis ou attribué des bons de souscription d'actions, des options de souscription d'actions et des actions gratuites. Ainsi, l'exercice intégral de l'ensemble des instruments donnant accès au capital ainsi que l'acquisition définitive de toutes les actions gratuites non encore acquises entraînerait l'émission de 1 418 677 actions nouvelles générant une dilution de près de 4,2% du capital social actuel (soit un capital « pleinement dilué » de 14 164 895,60 euros, divisé en 35 412 239 actions). La Société continuera à procéder à l'émission ou l'attribution de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société.

De telles opérations auront pour effet de diluer la participation des actionnaires.

6.9 Risques fiscaux

6.9.1 Risques liés au crédit d'impôt recherche

Pour financer ses activités, la Société a également opté pour le régime français du Crédit d'impôt recherche (« CIR »), qui consiste à offrir un crédit d'impôt aux entreprises investissant significativement en recherche et développement. Les dépenses de recherche éligibles au CIR incluent, notamment, les traitements et salaires, les consommables, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de propriété intellectuelle.

Il ne peut être exclu que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par la Société ou que le CIR soit remis en cause par un changement de réglementation alors même que la Société se conforme aux exigences de documentation et d'éligibilité des dépenses. Si une telle situation devait se produire, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et le développement du Groupe.

6.9.2 Défis fiscaux

Le montant des déficits fiscaux reportables de la Société s'élevait à 125 millions d'euros au 31 décembre 2012. Ces déficits sont en principe indéfiniment reportables dans les conditions de l'article 209-I alinéa 3 du code général des impôts. Ce droit au report peut toutefois être remis en cause dans l'hypothèse où la société concernée a fait l'objet d'opérations de restructuration ou a subi une modification de son activité s'assimilant à un changement profond d'activité au sens de l'article 221-5 du code général des impôts, tel qu'interprété par la jurisprudence administrative. A la date d'établissement du présent rapport, la Société ne peut pas exclure que l'administration fiscale cherche à remettre en cause, sur ce fondement, le droit au report de déficits fiscaux. Une telle remise en cause aurait un effet défavorable sur le Groupe, ses résultats, sa situation financière et son développement.

6.9.3 Risques sur les activités internationales du Groupe

Le Groupe opère dans un grand nombre de pays, principalement en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique du Nord. 86% et 85% du chiffre d'affaires de la Société a ainsi été réalisé à l'étranger au cours, respectivement, des exercices 2012 et 2011.

Le Groupe est, par conséquent, soumis à l'impôt dans de nombreuses juridictions fiscales. La charge d'impôt supportée par le Groupe dépend donc, notamment, de l'interprétation de la réglementation fiscale locale, des traités fiscaux internationaux, de la doctrine administrative dans chacune de ces juridictions et de la politique de prix de transfert. L'évolution de ces réglementations fiscales pourrait avoir un impact défavorable sur la charge d'impôt supportée par la Société et ses filiales et, ainsi, ses résultats, sa situation financière et son développement.

Le Groupe s'appuie sur les règles édictées par l'OCDE, notamment en matière de prix de transfert. Le Groupe s'attache ainsi à revoir la détermination de ces prix dans l'objectif de s'assurer de la sécurité des opérations réalisées. Toutefois, à la date d'établissement du présent rapport, le Groupe ne peut pas exclure que les administrations fiscales des juridictions concernées cherchent à remettre en cause la politique de prix de transfert retenue. La remise en cause de la politique de prix de transfert retenue par le Groupe pourrait avoir un impact défavorable significatif sur la charge d'impôt supportée par la Société et ses filiales et, ainsi, ses résultats, sa situation financière et son développement.

6.9.4 Autres risques fiscaux

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010. Le contrôle fiscal n'a donné lieu à aucune rectification.

7. Risques liés à l'organisation du Groupe

7.1 Risques de dépendance vis-à-vis du personnel clé

Le Groupe pourrait perdre du personnel clé et ne pas être en mesure d'attirer de nouvelles personnes qualifiées.

La réussite future du Groupe dépendra, en partie, de sa capacité à attirer, retenir et motiver un personnel de direction, de recherche et développement, d'ingénierie, de vente et de marketing hautement qualifié. Le personnel lié à la recherche et au développement du Groupe représente notamment un atout important et constitue la source de ses innovations et le Groupe prévoit de recruter des ingénieurs de conception et d'application supplémentaires. Le Groupe pourrait ne pas réussir à retenir ou à attirer suffisamment de personnel technique et d'ingénierie pour soutenir la croissance prévue. En outre, pour élargir sa clientèle et augmenter ses ventes auprès de ses clients existants, le Groupe aura besoin d'embaucher du personnel de vente qualifié supplémentaire. La concurrence pour le recrutement du personnel qualifié est intense, compte tenu du manque de personnes qualifiées dans ce secteur et le Groupe pourrait ne pas être en mesure de les retenir ou de les attirer.

Si le Groupe ne parvenait pas rapidement à recruter et former un personnel qualifié, sa croissance en serait affectée. En outre, si le Groupe était dans l'incapacité de retenir son personnel existant, il lui serait difficile de poursuivre son développement. Ceci aurait un impact défavorable sur son activité, son chiffre d'affaires, sa situation financière et ses perspectives.

7.2 Risques liés à la gestion de la croissance

Le Groupe pourrait ne pas réussir l'intégration des sociétés et activités acquises.

Le développement du Groupe repose notamment sur l'acquisition de sociétés et/ou d'activités complémentaires. Le Groupe ne peut garantir le succès de l'intégration des sociétés et activités récemment acquises, l'intégration des services et du personnel et, enfin, l'impact des synergies

attendues. Bien que le Groupe entreprenne des diligences préalablement aux acquisitions et prenne des mesures d'intégration en amont de l'acquisition, il pourrait notamment être confronté à des difficultés d'intégration et de création de synergies, tant au niveau opérationnel qu'humain ; des mises en jeu de la responsabilité de la Société, notamment en raison d'un accroissement des contentieux salariaux ou de propriété intellectuelle ; la perte de clients historiques, la non réalisation des objectifs fixés dans le cadre des acquisitions ; et des difficultés à assurer une continuité de services aux clients des activités acquises.

Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière et le développement du Groupe.

En particulier, le Groupe a réalisé deux acquisitions significatives depuis 2010 :

Secure Microcontroller Solutions

Le Groupe a réalisé l'acquisition de l'activité Secure Microcontroller Solutions d'Atmel Corp. (« SMS ») le 30 septembre 2010. Le Groupe estime qu'environ la moitié du chiffre d'affaires consolidé du Groupe de 122 millions de dollars en 2012 provient de produits issus de l'activité SMS. Par conséquent, une proportion significative de ses volumes et revenus de produits provient de cette acquisition.

En outre, pendant la période au cours de laquelle Atmel Corp. a recherché un acquéreur pour son activité SMS, certains de ses clients ont recherché des sources d'approvisionnement alternatives en raison de l'incertitude liée à la poursuite de l'activité SMS ou de l'identité de l'acquéreur potentiel. Les ventes de circuits intégrés pour le marché paiement issus de l'activité SMS au cours des exercices 2011 et 2012 ont ainsi été en retrait par rapport à l'année 2010 pro forma. Au regard des priorités stratégiques et des opportunités commerciales et financières, le Groupe a choisi de ne pas chercher à regagner systématiquement ces clients perdus ou à maintenir sa part de marché sur certaines lignes de produits historiques.

Il existe par ailleurs un risque de dépréciation des actifs qui ont été acquis dans le cadre de la reprise de l'activité SMS et qui ont été reconnus dans les comptes consolidés à leur juste valeur (en particulier, les brevets, les masques et le goodwill qui y figurent pour un montant net de 15,0 millions de dollars au 31 décembre 2012).

Embedded Security Solutions

Le 1^{er} décembre 2012, le Groupe a acquis Embedded Security Solutions (« ESS »). ESS conçoit et développe des technologies en vue de constituer un portefeuille de droits de propriété intellectuelle et des logiciels de sécurité à base d'algorithmes d'encryptions pour diverses industries, dont les marchés de la téléphonie mobile et des réseaux.

ESS était l'un des deux segments d'activité d'une société américaine cotée sur le Nasdaq, reprise par un groupe américain coté au cours de l'été 2012. Mis en vente par ce dernier, ESS a été acquis par le Groupe le 1^{er} décembre 2012. Dans ce contexte, durant le second semestre 2012, certains de ses clients pourraient avoir cherché à se fournir auprès de concurrents d'ESS. Regagner des clients perdus pourrait s'avérer pour le Groupe difficile, long et/ou coûteux, et il n'est pas certain que le Groupe y arrive.

Outre les risques relatifs à l'intégration d'ESS, il existe un risque de dépréciation des actifs qui ont été acquis dans le cadre de la reprise de l'activité ESS et qui ont été reconnus dans les comptes consolidés à leur juste valeur (en particulier, les actifs incorporels et le goodwill qui y figurent pour un montant net de 45,8 millions de dollars au 31 décembre 2012 – voir la note 5 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2012).

Des opérations de croissance externe futures pourraient se traduire par des difficultés d'intégration des nouvelles entités, mobiliser l'équipe dirigeante et la distraire de l'activité du Groupe, diluer les actionnaires existants ou impacter négativement les résultats financiers du Groupe.

Le Groupe pourrait envisager, dans le cadre de sa stratégie de croissance externe, de procéder à des acquisitions de sociétés, d'activités ou de technologies complémentaires afin de poursuivre le développement de ses activités, d'améliorer sa compétitivité sur son marché ou de pénétrer de nouveaux marchés. La Société ne peut garantir que de telles opportunités d'acquisition se présenteront, ni que les acquisitions auxquelles elle procédera se révéleront rentables. Leur réalisation pourrait de surcroît se traduire par des difficultés d'intégration des nouvelles entités, mobiliser l'équipe dirigeante et la distraire de l'activité du Groupe, diluer les actionnaires existants ou impacter négativement les résultats financiers du Groupe et, ainsi, avoir un impact défavorable significatif sur le Groupe.

Si le Groupe ne parvient pas à gérer son développement, il pourrait ne pas pouvoir mettre en œuvre son plan d'affaires et ses résultats opérationnels pourraient en être affectés.

Les résultats opérationnels futurs dépendent largement de la capacité du Groupe à gérer son développement et sa croissance.

Pour rester compétitif et gérer son développement, le Groupe doit constamment améliorer ses équipements et ses technologies, et fournir des efforts importants en matière de recherche et développement, ce qui requiert des investissements importants mais aussi des investissements en matière de vente et de marketing. Le Groupe est susceptible de devoir supporter les coûts liés à l'augmentation de ses investissements plus rapidement que certains des avantages anticipés procurés par ses investissements. Le retour sur investissement, s'il y en a, pourrait être plus faible, moins rapide que prévu à se faire ressentir, ou ne pas se matérialiser, ce qui pourrait nuire au résultat opérationnel du Groupe.

En outre, le Groupe doit procéder à une adaptation constante de ses politiques de gestion, de ses outils et systèmes administratifs, financiers et opérationnels, ainsi que de ses procédures de contrôle. Il doit en outre adapter son organisation aux évolutions des technologies et des marchés ciblés et, plus généralement, de sa stratégie, et recruter et former des personnels qualifiés.

Si le Groupe ne parvient pas à gérer son développement efficacement, il pourrait ne pas être en mesure de saisir les opportunités du marché ou ne pas développer les produits attendus par le marché, ne pas pouvoir maintenir la qualité de ses produits, ne pas pouvoir mettre en œuvre son plan d'affaires et, ne pas s'adapter suffisamment rapidement à l'évolution de son environnement technologie, concurrentiel et de marché. Tout ceci pourrait avoir un impact défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et son développement.

7.3 Risques liés à la réorganisation du Groupe

Le 6 mars 2013, le Groupe a annoncé un projet d'évolution de sa stratégie conduisant notamment au lancement d'un projet de réorganisation de ses activités dans le monde. Ce plan, qui pourrait entraîner une suppression de postes représentant environ 20% de ses effectifs mondiaux, sera détaillé dans le courant de l'année 2013. Si les économies attendues de cette réorganisation étaient moindres qu'anticipées, si le Groupe n'arrivait pas à la mettre en œuvre, si elle s'avérait plus coûteuse et/ou plus longue qu'escomptée et, plus généralement, si le Groupe ne parvenait pas à mettre en place une organisation efficace et adaptée aux enjeux stratégiques et commerciaux, ses résultats, sa situation financière et son développement s'en trouveraient négativement affectés.

7.4 Risques réglementaires

La Société fournissant des moyens et des prestations de cryptologie, sa prise de contrôle, l'acquisition de tout ou partie d'une de ses branches d'activité, le franchissement du seuil du tiers de son capital pourraient notamment être soumis à une autorisation gouvernementale préalable.

La Société fournit des moyens et des prestations de cryptologie. De ce fait, en application des dispositions du code monétaire et financier, la prise de contrôle de la Société (au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce) ou l'acquisition, directe ou indirecte, de tout ou partie d'une branche d'activité de la Société par (i) une personne physique qui n'est pas ressortissante d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu une convention d'assistance administrative avec la France, une entreprise dont le siège social ne se situe pas dans l'un de ces mêmes Etats ou une personne physique de nationalité française qui n'y est pas résidente, conformément à l'article R. 153-2 du code monétaire et financier (un « Investisseur Non Communautaire ») ou (ii) une personne physique ressortissante d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu une convention d'assistance administrative avec la France, une entreprise dont le siège social se situe dans l'un de ces mêmes Etats ou une personne physique de nationalité française qui y est résidente conformément à l'article R. 153-4 du code monétaire et financier (un « Investisseur Communautaire ») pourrait être soumis à l'autorisation préalable du ministre français chargé de l'économie. De même, le franchissement du seuil de 33,33% du capital de la Société par un Investisseur Non Communautaire pourrait également être soumis à l'autorisation préalable du ministre français chargé de l'économie. Une autorisation préalable de gouvernements d'autres pays pourrait également être requise pour des raisons similaires. Il ne peut pas être exclu que ces autorisations soient refusées ou assorties de conditions de nature à dissuader un acquéreur potentiel. L'existence de telles conditions à une acquisition de la Société pourrait avoir un impact négatif sur le cours de ses actions.

8. Risques environnementaux

Les activités du Groupe sont soumises à certaines réglementations environnementales en matière d'utilisation de certaines substances dangereuses et de traitement des déchets.

L'activité du Groupe est soumise à la directive RoHS (*Restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment*) (2002/95/EC) limitant l'utilisation de six substances dangereuses pour la santé et l'environnement pouvant entrer dans la composition des équipements électriques et électroniques à savoir, quatre métaux lourds (Hg, Pb, Cd et CrVI) et deux retardateurs de flammes (PBB et PBDE). Bien que le Groupe ne fabrique pas ses propres produits, le Groupe s'assure auprès de ses fournisseurs et sous-traitants du respect de cette directive. Dans ce contexte, tous les sous-traitants du Groupe communiquent leurs analyses RoHS relatives aux produits qu'ils livrent.

REACH (*Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of Chemicals*) est un règlement européen CE n° 1907/2006 permettant l'identification par l'enregistrement et l'élimination progressive des substances chimiques les plus dangereuses (en tant que telles ou contenues dans les mélanges et articles). L'objectif est d'améliorer la connaissance des usages des substances chimiques fabriquées ou importées dans l'Union européenne et d'assurer la maîtrise des risques liés à leurs usages. Au titre de REACH, le Groupe importe et met sur le marché des « articles » contenant certaines substances qui ne sont pas destinées à être rejetées dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation, mais aucune « substance », ni « mélange » au sens du règlement REACH. Le Groupe est donc exempté de la procédure d'enregistrement. La réglementation REACH impose également la communication d'informations aux clients dans le cas où une substance extrêmement préoccupante dite SVHC (*Substances of Very High Concern*) est présente dans un article en concentration supérieure à 0,1% en masse. Pour répondre à ses obligations, le Groupe suit attentivement la liste dite candidate des SVHC mise à jour par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et engage les actions nécessaires auprès de ses fournisseurs afin de s'assurer que les produits mis sur le marché ne

contiennent pas de telles substances en concentration supérieure au niveau spécifié. Le Groupe suit également la liste des SVHC telle qu'incluse à l'annexe XIV de REACH afin de s'assurer que les produits du Groupe ne risquent pas une interdiction de mise sur le marché.

La directive (« DEEE ») sur les Déchets d'équipements électriques et électroniques (2002/96/CE) érige que les producteurs organisent et financent la collecte, le traitement et la valorisation de leurs produits lorsqu'ils arrivent en fin de vie. Afin d'éviter tout risque de pollution liée, l'ensemble des déchets des équipements et produits est retraité par une société tierce spécialisée. Par ailleurs, quand cela s'avère nécessaire, le Groupe procède au retraitement des *wafers* et des masques sur son site d'East Kilbride (Ecosse).

Le respect de ces réglementations est coûteux, et tout durcissement de ces réglementations entrainerait pour le Groupe des coûts supplémentaires. Les réglementations sont par ailleurs complexes et toute violation par le Groupe de celles-ci pourrait se traduire par des amendes ou pénalités ou par la mise en jeu de sa responsabilité. Ces circonstances auraient un effet défavorable sur la situation financière et le développement du Groupe.

9. Autres risques

Certaines catastrophes naturelles, telles que des inondations, des tremblements de terre, tsunamis ou des éruptions volcaniques, pourraient provoquer des dommages aux installations des sous-traitants du Groupe chargés de fabriquer, d'assembler ou de tester ses produits, ainsi qu'aux fournisseurs, directs ou indirects, de ces sous-traitants. Elles pourraient perturber l'exploitation, provoquer des retards dans la production et la livraison de ses produits ou entraîner des frais de réparation, de remplacement ou autres. Par exemple, la plupart des circuits intégrés du Groupe sont produits et assemblés par des sous-traitants se trouvant en Asie. Le risque lié à un tremblement de terre et à un tsunami dans cette région est important en raison de la proximité entre les failles sismiques majeures et les installations des usines des sous-traitants du Groupe et de leurs propres fournisseurs. Même si ces installations n'étaient pas directement touchées, une catastrophe naturelle de grande ampleur affecterait nécessairement les chaînes d'approvisionnement et de distribution. Toute perturbation résultant de tels événements pourrait entraîner d'importants retards dans la production ou l'expédition des produits du Groupe ainsi que des augmentations significatives des coûts de transport jusqu'à ce que le Groupe soit en mesure de transférer la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits du sous-traitant affecté vers un autre.

De telles circonstances auraient un impact défavorable sur les activités du Groupe, ses résultats, sa situation financière et son développement.

10. Changements dans la législation, les politiques fiscale et réglementaire

Les activités du Groupe sont soumises au risque de changement de législation, de politique fiscale et de réglementation. Ces changements dans la législation, la politique fiscale et la réglementation pourraient avoir un impact défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

11. Assurances et couverture des risques

Le Groupe est assuré auprès de plusieurs compagnies d'assurances pour l'ensemble des risques significatifs encourus. La plupart de ces risques sont couverts par des polices d'assurance souscrites en France. Le Groupe souscrit en outre des couvertures spécifiques et/ou locales pour respecter la réglementation locale en vigueur.

Les programmes d'assurance sont régulièrement revus, et le cas échéant ajustés afin de tenir compte de l'évolution du chiffre d'affaires, des activités exercées et des risques encourus par les différentes sociétés du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place des mécanismes internes de prévention visant à poursuivre l'exploitation et limiter l'impact d'une perte significative en cas de sinistre majeur. Ainsi, il existe plusieurs systèmes de sauvegarde informatique sécurisés des codes source et de l'ensemble des données électroniques conservées sur les serveurs et les stations de travail dans les différentes entités du Groupe. Ces sauvegardes sont réalisées sur deux sites distincts.

Le montant des charges payées par le Groupe en 2012 au titre de l'ensemble des polices d'assurances s'élevait à 506 milliers d'euros.

Pour l'exercice 2012, le montant des polices d'assurances applicables à l'intégralité du Groupe se répartit de la façon suivante par grande catégorie de risques :

L'ensemble des sociétés du Groupe bénéficie d'une police couvrant la responsabilité civile professionnelle et produits pour un montant total de garantie de 8.5 millions d'euros.

Une police d'assurance couvre également la responsabilité civile dite d'exploitation d'INSIDE Secure SA et ses filiales pour un montant total de garantie de 10 millions d'euros et une assurance multirisque professionnelle (y compris la perte d'exploitation et les dommages aux biens) pour un montant total de garantie de 117 millions d'euros (cumul des plafonds par dommage).

Le Groupe a également souscrit une police couvrant les risques liés à l'engagement de la responsabilité des mandataires sociaux et dirigeants de INSIDE Secure SA et de ses filiales pour un montant total de garantie de 20 millions d'euros pour 2012 et une assurance dite hommes clés pour un montant total de garantie de 2 millions d'euros.

Le Groupe bénéficie également d'une assurance couvrant le transport de son personnel et le transport de marchandises, et enfin couvrant les risques informatiques à hauteur de la valeur de son parc informatique. A ces montants s'ajoutent ceux supportés par la Société et ses filiales pour les programmes d'assurances locales qui tiennent compte des exigences légales et réglementaires applicables dans chaque pays.

**INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE,
LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS**

**Etats financiers consolidés du Groupe INSIDE Secure
au 31 décembre 2012**

Compte de résultat consolidé

En milliers de dollars	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2011	2012
Chiffre d'affaires	6, 7	151 468	122 047
Coût des ventes		(112 004)	(93 504)
Marge brute		39 464	28 543
Frais de recherche et développement	26	(34 536)	(35 370)
Frais commerciaux et de marketing		(18 175)	(18 010)
Frais généraux et administratifs		(9 817)	(9 630)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	27	(1 398)	(2 811)
Résultat opérationnel	6	(24 462)	(37 278)
Produits / (charges) financiers, nets	30	1 503	(258)
Résultat avant impôts		(22 959)	(37 536)
Charge d'impôts sur le résultat	31	(74)	51
Résultat net		(23 033)	(37 485)
Résultat revenant aux :			
Actionnaires de la Société		(23 033)	(37 485)
Intérêts non contrôlés		-	-
Résultat par action :			
De base (en dollars)	17, 32	(1,06)	(1,19)
Dilué (en dollars)	17, 32	(1,06)	(1,19)

Etat du résultat global consolidé

En milliers de dollars	Exercice clos le 31 décembre	
	2011	2012
Résultat net	(23 033)	(37 485)
Autres éléments du résultat global :		
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	(105)	(345)
Couverture des flux de trésorerie	(1 773)	937
Différences de conversion	(351)	537
Autres éléments du résultat global	(2 229)	1 128
Total du résultat global	(25 262)	(36 357)
Résultat global revenant aux		
Actionnaires de la Société	(25 262)	(36 357)
Intérêts minoritaires	-	-
Total du résultat global	(25 262)	(36 357)

Bilan Consolidé - Actif

En milliers de dollars	Note	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Goodwill	8	3 251	15 152
Immobilisations incorporelles	9	6 877	42 052
Immobilisations corporelles	10	16 812	12 810
Autres actifs non courants	15	7 287	16 163
Total des actifs non courants		34 227	86 177
Stocks	13	23 276	17 350
Clients et comptes rattachés	14	18 711	16 462
Autres actifs courants	15	10 474	6 669
Instruments financiers dérivés actifs	12	216	145
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	20 940	66 321
Total des actifs courants		73 618	106 946
Total de l'actif		107 845	193 124

Bilan Consolidé - Passif

En milliers de dollars	Note	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Capital	17	11 369	17 822
Primes d'émission	17	133 021	225 570
Autres réserves	19	9 772	12 386
Report à nouveau	19	(73 535)	(96 568)
Résultat		(23 033)	(37 485)
Capitaux propres part du Groupe		57 594	121 725
Intérêts non contrôlés		-	-
Total des capitaux propres		57 594	121 725
Passif sur accord de licence - Part long terme	5	11 711	10 635
Dettes financières - Part long terme	21	963	6 902
Avances remboursables	22	852	3 443
Engagements de retraite	23	1 183	1 749
Total des passifs non courants		14 708	22 729
Passif sur accord de licence - Part court terme	5	1 168	1 583
Instruments dérivés passifs	11	1 348	179
Fournisseurs et dettes rattachées	20	29 977	28 335
Autres dettes liées à l'acquisition d'ESS	5	-	5 188
Dettes financières - Part court terme	21	357	808
Provisions pour autres passifs	24	318	754
Produits constatés d'avance	25	2 372	11 822
Total des passifs courants		35 542	48 669
Total du passif		50 250	71 399
Total du passif et des capitaux propres		107 845	193 124

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers de dollars	Part du Groupe				Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres	
	Capital	Primes d'émission	Autres réserves	Report à nouveau et résultat			
Au 1er janvier 2011	11 342	134 873	10 001	(73 535)	82 682	-	82 682
Résultat de l'exercice	-	-	-	(23 033)	(23 033)	-	(23 033)
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	-	-	(105)	-	(105)	-	(105)
Juste valeur des instruments dérivés	-	-	(1 773)	-	(1 773)	-	(1 773)
Différences de conversion	-	-	(351)	-	(351)	-	(351)
Total des autres éléments du résultat global	-	-	(2 229)	(23 033)	(25 262)	-	(25 262)
Plans d'actionnariat salarié	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	2 000	-	2 000	-	2 000
Exercices de stock options, actions gratuites ou BSA	27	419	-	-	446	-	446
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Frais externes liés à l'introduction en bourse	-	(2 271)	-	-	(2 271)	-	(2 271)
Au 31 décembre 2011	11 369	133 021	9 771	(96 568)	57 594	-	57 594
Au 1er janvier 2012	11 369	133 021	9 771	(96 568)	57 594	-	57 594
Résultat de l'exercice	-	-	-	(37 485)	(37 485)	-	(37 485)
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	-	-	(345)	-	(345)	-	(345)
Juste valeur des instruments dérivés	-	-	937	-	937	-	937
Différences de conversion	-	-	537	-	537	-	537
Total des autres éléments du résultat global	-	-	1 129	(37 485)	(36 357)	-	(36 357)
Plans d'actionnariat salarié	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	1 880	-	1 880	-	1 880
Exercices de stock options, actions gratuites ou BSA	-	361	-	-	361	-	361
Opérations sur capital	6 453	98 028	107	-	104 588	-	104 588
Frais externes liés à l'introduction en bourse	-	(5 840)	-	-	(5 840)	-	(5 840)
Actions propres	-	-	(501)	-	(501)	-	(501)
Au 31 décembre 2012	17 822	225 570	12 386	(134 053)	121 725	-	121 725

Tableau consolidé des flux de trésorerie

En milliers de dollars		Exercice clos le 31 décembre	
	Notes	2011	2012
Résultat net		(23 033)	(37 485)
Elimination des éléments sans incidence de trésorerie :			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	10	6 829	6 797
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	9	2 089	2 538
Dépréciation d'actifs repris lors de l'acquisition de SMS	27	1 713	-
Reprise de passif sur accord de licence non récurrente	27	(829)	-
(Reprises) de provisions pour clients douteux, nettes	14	(5)	664
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks, nettes	13	2 824	151
Résultat sur cessions d'actifs		-	(13)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions		2 000	1 880
Variations de la provision pour engagements de retraite	23	281	144
(Produits) / Charges financiers, nets		805	18
Charge d'impôts sur le résultat	31	74	(51)
Variations des provisions pour risques	24	(354)	421
Flux nets de trésorerie absorbés par l'activité hors variation du besoin en fonds de roulement		(7 605)	(24 936)
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks	13	(9 111)	5 873
Clients et comptes rattachés	14	1 013	2 243
Clients cédés	14	11 052	1 714
Autres créances		(1 748)	(368)
Crédit d'impôt recherche et subventions	15	(6 327)	(2 878)
Fournisseurs et dettes rattachées		2 535	(4 189)
Avances reçues sur commandes à livrer	25	-	6 460
Autres dettes		(498)	3 036
Flux nets de trésorerie provenant de (absorbés par) le besoin en fonds de roulement		(3 083)	11 891
Flux de trésorerie absorbés par l'activité		(10 688)	(13 046)
Intérêts reçus / (payés)		(128)	612
Impôts sur le résultat payés		(194)	(74)
Flux nets de trésorerie absorbés par l'activité		(11 010)	(12 508)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'ESS, nette de la trésorerie acquise	5	-	(41 635)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	10	(4 367)	(2 119)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	9	(1 029)	(2 718)
Technologies en développement	9	(1 188)	(973)
Variation du passif sur accord de licence	5	(1 409)	(1 064)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(7 993)	(48 509)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Produits des opérations sur le capital	17	446	104 950
Frais externes liés à l'introduction en bourse	17	(2 039)	(5 840)
Avances remboursables	22	852	2 491
Financement du crédit d'impôt recherche	21	-	5 852
Location financement - Remboursement de la part en capital		(225)	(463)
Rachat d'actions propres		-	(501)
Dénouement des opérations de couverture de change		-	(161)
Variation du découvert bancaire		-	276
Flux nets de trésorerie générés / (absorbés) par les opérations de financement		(965)	106 604
Variation de trésorerie nette		(19 969)	45 587
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	16	41 178	20 940
Effet des variations des cours de change		(269)	(206)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	16	20 940	66 321
Eléments sans incidence de trésorerie :			
- Nouveau contrat de location financement		1 093	352

Sommaire

1.	Informations générales.....	80
2.	Résumé des principales méthodes comptables	80
3.	Gestion du risque financier	95
4.	Estimations et jugements comptables déterminants	96
5.	Regroupements d'entreprises.....	97
6.	Informations sectorielles.....	100
7.	Chiffre d'affaires	103
8.	Goodwill	103
9.	Immobilisations incorporelles.....	104
10.	Immobilisations corporelles.....	105
11.	Instruments financiers par catégorie	106
12.	Instruments financiers dérivés	107
13.	Stocks	108
14.	Clients et comptes rattachés.....	108
15.	Autres créances.....	110
16.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	111
17.	Capital.....	112
18.	Paiements fondés sur des actions.....	113
19.	Report à nouveau et autres réserves.....	118
20.	Fournisseurs et comptes rattachés.....	118
21.	Dettes financières.....	119
22.	Avances remboursables	119
23.	Engagements de retraite et avantages assimilés.....	119
24.	Provisions pour autres passifs.....	121
25.	Produits constatés d'avance	122
26.	Frais de recherche et développement.....	122
27.	Autres produits / (charges) opérationnels, nets.....	123
28.	Charges par nature	123
29.	Charges liées aux avantages du personnel	124
30.	Produits / (charges) financiers, nets	124
31.	Charge d'impôt sur le résultat.....	124
32.	Résultat par action	125
33.	Engagements.....	126
34.	Transactions avec les parties liées	127
35.	Evénements postérieurs à la clôture.....	128

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations générales

INSIDE Secure (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») conçoit, développe et commercialise des semi-conducteurs en mode sans usine (« *fabless* ») et des logiciels embarqués dédiés à la sécurité des transactions, des contenus et de l'identité numérique.

Le 30 septembre 2010, le Groupe a acquis l'activité *Secure Microcontroller Solutions* (SMS) de la société Atmel Corporation, qui conçoit et commercialise des semiconducteurs incorporés dans des cartes à puce, des périphériques mobiles, des dispositifs d'authentification dans le but de sécuriser les transactions dans le domaine du paiement, des transports, de l'accès conditionnel, de l'identification et d'autres types d'applications sécurisées.

Depuis le 17 février 2012, les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sous le code Isin FR0010291245. A cette occasion, la Société a réalisé une augmentation de capital de 104,5 millions de dollars (79,3 millions d'euros), prime d'émission incluse et avant imputation des dépenses liées à l'opération sur la prime d'émission.

Le 1er décembre 2012, le Groupe a acquis Embedded Security Solutions (« ESS »). ESS, un spécialiste de la sécurité, conçoit et développe des technologies en vue de constituer un portefeuille de droits de propriété intellectuelle et des logiciels de sécurité à base d'algorithmes d'encryptions pour diverses industries, dont les marchés de la téléphonie mobile et des réseaux.

La Société est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance domiciliée en France. Son siège social se situe au 41, Parc Club du Golf, 13856 Aix-en-Provence cedex 3, France.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le directoire du 5 mars 2013.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC, tels qu'adoptés par l'Union Européenne. Les IFRS sont disponibles sur le site web de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés (contrats à terme et options) qui sont évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction du Groupe est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 4.

2.1.1 Devise de présentation

Conformément au paragraphe 38 de la norme IAS 21, le Groupe a retenu le dollar américain (ci-après « dollar US » ou « dollar » ou « \$ ») pour la présentation de ses états financiers consolidés. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle d'INSIDE Secure, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions. C'est également la monnaie principalement utilisée pour les transactions au sein du Groupe. La monnaie fonctionnelle d'INSIDE Secure Corporation (Etats-Unis) est le dollar US, le dollar singapourien est la monnaie fonctionnelle INSIDE Secure (Asia) Pte Ltd, le Zloty est la monnaie fonctionnelle d'Inside Secure Sp.z.o.o. (Pologne), la livre sterling est la monnaie fonctionnelle de Vault-IC UK Ltd, et l'euro est la monnaie fonctionnelle de Vault-IC France SAS, INSIDE Secure B.V, INSIDE Secure Amsterdam B.V et INSIDE Secure Oy.

Les taux de conversion du dollar vers l'euro, principale devise utilisée dans le Groupe après le dollar, sur les exercices 2011 et 2012 sont les suivants :

Dollar / euro	2011	2012
Taux de clôture	1,2939	1,3194
Taux moyens	1,3917	1,2858

2.1.2 Application des nouvelles normes et amendements aux normes publiées

Les nouvelles normes et amendements suivants dont l'application est obligatoire pour l'année en cours à compter du 1er janvier 2012 n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- Amendement à IFRS 7 relatif à l'information à fournir sur les transferts d'actifs financiers

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants, dont l'application obligatoire est postérieure au 1er janvier 2013 :

- Amendement à IAS 1 relatif à la présentation des autres éléments du résultat global ;
- IAS 19 amendée Avantages du personnel notamment pour les régimes à prestations définies
- IFRS 10 Etats financiers consolidés / contrôle ;
- IFRS 11 Accords conjoints ;
- IFRS 12 Informations sur les participations dans d'autres entités ;
- IFRS 13 Evaluation de la juste valeur ;
- IAS 27 amendée Etats financiers individuels ;
- IAS 28 Révisée relative aux participations dans des entreprises associées ;
- Amendement à IFRS 7 relatif aux informations à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers.

Le Groupe estime que ces textes ne devraient pas avoir un impact significatif sur ses résultats et sa situation financière. A ce stade, le Groupe n'est pas engagé dans des opérations d'investissement ou de recherche et développement avec des partenaires qui pourraient rentrer dans le champ d'application des normes IFRS 10 et 11.

2.2 Consolidation

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'acquisition, y compris les ajustements éventuels de prix. Les ajustements éventuels de prix ultérieurs au délai d'affectation de 12 mois après la date d'acquisition sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture en contrepartie du compte de résultat. Les frais accessoires liés aux acquisitions sont enregistrés en charges de la période sur la ligne « Autres produits /(charges) opérationnels, nets ». L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Le Groupe n'a ni intérêts minoritaires ni participations dans une entité nécessitant le traitement en mise en équivalence.

2.3 Information sectorielle

Les secteurs d'activité retenus dans l'information sectorielle correspondent aux secteurs d'activité présentés dans les rapports internes fournis aux décideurs opérationnels. Les décideurs opérationnels, responsables de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs d'activité, sont les membres du directoire, en charge de l'élaboration des décisions stratégiques. Le directoire est composé de cadres dirigeants du Groupe.

2.4 Conversion des opérations en devises

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités ("la monnaie fonctionnelle"). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars US, monnaie fonctionnelle de la Société et monnaie de présentation du Groupe.

(b) Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat, sur la ligne "Produits / (charges) financiers, nets".

Les pertes et gains de change relatifs aux écarts de change réalisés sur des transactions à caractère opérationnels dénouées sur l'exercice ainsi que l'impact de la réévaluation au taux de clôture des actifs et passifs d'exploitation libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle des sociétés consolidées sont comptabilisés en résultat opérationnel.

Les pertes et gains de change relatifs à des opérations à caractère financier dénouées sur l'exercice ainsi que l'impact de la réévaluation en dollar US au taux de clôture de la trésorerie libellée en euros sont comptabilisés en résultat financier.

Cette méthode de présentation préférentielle en normes IFRS a été appliquée pour la première fois en 2012.

(c) Sociétés du Groupe

Les comptes de toutes les entités du Groupe, dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- les produits et les charges de chaque poste du compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens, sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions ; et
- toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres sur la ligne "Différences de conversion".

2.5 Dépréciation des actifs non financiers et définition des unités génératrices de trésorerie retenues

Les actifs non financiers, notamment les immobilisations corporelles et incorporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, les actifs non financiers à l'exception de certaines immobilisations incorporelles dédiées à des produits spécifiques (voir note 2.6), sont regroupés en unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

2.6 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale associée à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé séparément est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée.

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réaliser des tests de dépréciation. Les unités génératrices de trésorerie ou Groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels les goodwill sont affectés sont ceux susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux goodwill. La direction du Groupe a déterminé les unités génératrices de trésorerie comme les secteurs d'activité correspondants, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

(b) Redevances de licences de propriété intellectuelle

Les redevances de licences de propriété intellectuelle qui ont été transférées au Groupe dans le cadre de l'acquisition d'ESS correspondent aux redevances à percevoir au titre de technologies développées et licenciées antérieurement à la date du transfert. Le portefeuille de redevances de licences de propriété intellectuelle à percevoir est reconnu comme un actif incorporel dans la mesure où l'effort

commercial et technologique a été réalisé par l'entité acquise avant le regroupement. Cet actif incorporel est amorti au compte de résultat sur la ligne « Coût des ventes » au rythme de la constatation du chiffre d'affaires correspondant.

(c) Portefeuille de commandes clients à livrer

Le portefeuille de commandes clients à livrer transféré au Groupe dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corporation correspond aux commandes passées par les clients antérieurement à la date du transfert. Le portefeuille de commandes clients à livrer est reconnu comme un actif incorporel correspondant à l'effort commercial réalisé par l'entité acquise avant le regroupement. Cet actif incorporel est amorti au compte de résultat sur la ligne «Frais commerciaux et de marketing», le Groupe opérant suivant un modèle *fabless* et n'ayant pas à la date du regroupement, engagé de dépenses relatives à l'effort commercial ayant permis de générer le portefeuille de commandes client à livrer qui lui a été transféré.

(d) Technologies brevetées acquises

Les technologies brevetées acquises sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Chaque technologie dédiée à un produit spécifique est individuellement soumise à un test de dépréciation basé sur les ventes projetées du produit correspondant lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de sa valeur comptable est mise en doute. Lorsqu'une technologie ne peut être associée à un produit spécifique, l'unité génératrice de trésorerie utilisée pour les tests de dépréciation est le secteur d'activité utilisant cette technologie.

Lorsqu'une technologie brevetée acquise n'est plus utilisée, la valeur brute correspondante et l'amortissement cumulé sont sortis de l'actif.

Les technologies brevetées acquises sont amorties au compte de résultat dans la ligne «Frais de recherche et développement» lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets d'études et de conception de produits en cours de développement, ou en «Coûts des ventes» lorsqu'elles sont utilisées dans le processus de production.

(e) Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts supportés dans le but d'acquérir et de mettre en service les logiciels concernés. Ces logiciels inscrits à l'actif incluent ceux repris dans le cadre de regroupements d'entreprises. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels.

Les coûts associés au développement et à la maintenance des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

(f) Recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les coûts correspondants aux développements de projets – conception et tests de solutions nouvelles ou améliorées - sont reconnus en actif incorporel lorsque les critères suivants sont remplis :

- Le Groupe a l'intention, la capacité financière et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme.
- Le Groupe dispose des ressources nécessaires afin de terminer la mise au point du développement et d'utiliser ou de commercialiser le produit développé.

- Il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux produits développés aillent au Groupe.
- Les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle pendant son développement peuvent être mesurées de façon fiable.

Les dépenses de développement qui ne respectent pas ces critères sont reconnues en charges de l'exercice.

Les dépenses de recherche et développement financées par des avances remboursables sont inscrites à l'actif dans la mesure où le Groupe dispose des ressources nécessaires afin de mener à bien la mise au point de certains programmes de développement précisément définis et qu'il bénéficiera d'avantages économiques futurs, soit du fait de l'abandon de l'avance remboursable, soit du fait des flux de trésorerie générés par les ventes futures de produits développés dans ce cadre.

2.7 Immobilisations corporelles

Les locaux du Groupe sont constitués pour l'essentiel du siège social à Aix-en-Provence (France) et des installations d'East Kilbride (Ecosse) et de Rousset (France). Le site d'Aix-en-Provence abrite, outre les fonctions de direction générale et de support du Groupe, des départements ventes et marketing et recherche et développement. Le site d'East Kilbride regroupe des activités de recherche et développement et d'ingénierie. Le site de Rousset est dédié à la recherche et développement et au marketing. Le Groupe est propriétaire du bâtiment d'East Kilbride dans le cadre d'un bail emphytéotique et occupe des locaux en France dans le cadre de contrats de location simple.

Le mobilier et matériel administratif correspond aux équipements informatiques et à l'agencement des bureaux.

Le matériel comprend les équipements techniques dédiés aux activités de recherche et développement et aux activités d'ingénierie et de test. Le produit fini des activités de recherche et développement est matérialisé essentiellement par des jeux de masques utilisables en production. Pendant la phase de recherche et développement, les frais correspondants sont enregistrés en charges de l'exercice, ce qui revient à constater en frais de recherche et développement les jeux de masques développés en interne. Lorsque le *design* des masques est définitif, leur fabrication en vue de leur utilisation en production est confiée à des sous-traitants. Le coût associé est constaté en immobilisation. En outre, les masques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés à l'actif du bilan. Ces masques sont amortis en "Frais de recherche et développement" lorsqu'ils sont utilisés dans le cadre de travaux de développement et de conception et en "Coûts des ventes" lorsqu'ils sont utilisés en production.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Le coût historique comprend les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs.

Les frais de réparations et d'entretien sont constatés en charges au cours de l'exercice au fur et à mesure des dépenses encourues.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire afin de ramener le coût des actifs à leurs valeurs résiduelles sur leurs durées d'utilité estimées comme suit :

- | | |
|--|------------|
| • Bâtiments | 20 ans |
| • Installations et agencements | 5 à 15 ans |
| • Matériels informatiques et R&D | 1 à 3 ans |
| • Matériels et outillages industriels | 1 à 5 ans |
| • Masques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises | 2 à 5 ans |
| • Mobilier et matériels administratifs | 3 à 8 ans |

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les pertes ou les profits sur cessions d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé et sont comptabilisés au compte de résultat dans la ligne "Autres produits / (charges) opérationnels, nets".

Les actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de réaliser l'évaluation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés par secteur d'activité, qui représente le niveau le moins élevé pour définir une unité génératrice de trésorerie.

2.8 Actifs financiers

2.8.1 Catégories

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, prêts et créances, ou actifs disponibles à la vente. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition de ces actifs financiers. La direction du Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture, ces derniers étant alors classés en actifs non courants.

Le Groupe ne dispose pas d'actifs financiers disponibles à la vente.

2.8.2 Evaluation

Les variations de juste valeur des actifs financiers libellés en devises (certains actifs financiers du Groupe sont libellés en euros) résultant des différences de conversion sont comptabilisées au compte de résultat dans la ligne "Produits / (charges) financiers, nets".

2.8.3 Dépréciation

Pour les prêts et créances, le montant de la dépréciation est évalué en prenant en compte la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés au taux d'intérêt initial. Le cas échéant, la valeur comptable de l'actif est ainsi diminuée et le montant de la dépréciation est enregistré au compte de résultat en fonction de la nature du prêt.

Si au cours de la période suivante le montant de la dépréciation vient à diminuer et que cette diminution peut être liée de manière objective à un événement survenu après que la dépréciation a été enregistrée, une reprise est enregistrée au compte de résultat sur la même ligne que la comptabilisation initiale.

2.9 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé ; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférent dépend de la désignation du dérivé en tant

qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme des couvertures d'un risque spécifique associé à un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont mentionnées en note 11. Les variations du poste "Couvertures de flux de trésorerie" dans les capitaux propres sont indiquées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels est comptabilisée en "Autres éléments du résultat global". Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsqu'une vente prévue faisant l'objet d'une couverture se réalise).

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres à cette date est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement constaté en résultat.

Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulé qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture et sont comptabilisés comme actifs ou passifs à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Estimation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous décompose les instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan. Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- L'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1).
- L'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2).

- Au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

Le tableau suivant présente les actifs et passifs du Groupe évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2011:

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	-	216	216
<hr/>				
Total actifs	-	-	216	216
Passifs				
Dérivés de trading	-	-	350	350
Dérivés de couverture	-	602	396	998
<hr/>				
Total passifs	-	602	746	1 348

Le tableau suivant présente les actifs et passifs du Groupe évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2012 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	41	104	145
	-			
<hr/>				
Total actifs	-	41	104	145
Passifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	179	-	179
<hr/>				
Total passifs	-	179	-	179

La juste valeur des instruments financiers échangés sur les marchés actifs repose sur le cours de l'instrument à la date de clôture. Un marché est considéré comme actif si les prix sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une place d'échange, un opérateur, un courtier, un groupe d'industrie ou une agence de régulation ou de cotation et si ces prix représentent des transactions régulières de gré à gré. Le prix coté sur le marché pour les actifs financiers détenus par le Groupe est le cours d'achat actuel. Ces instruments sont inclus dans le niveau 1. Aucun instrument financier dérivé n'entre dans cette catégorie.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation privilégient l'utilisation de données de marché observables et s'appuient aussi peu que possible sur des paramètres internes au Groupe. Si les paramètres de valorisation les plus significatifs sont observables, l'instrument est inclus dans le niveau 2. Cette catégorie inclut les contrats à terme.

Si un ou plusieurs des paramètres de valorisation significatif ne repose pas sur des données observables, l'instrument est inclus dans le niveau 3. Cette catégorie comprend les options d'achats ou de ventes de devises.

2.10 Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du premier entré – premier sorti. Le coût des produits finis et des travaux en cours comprend le coût d’achat des « wafers » (tranches de silicium), les dépenses de sous-traitance d’assemblage, les autres coûts directs et les coûts de test des produits sur la base d’un niveau d’activité normal. Il ne comprend pas les coûts d’emprunt et l’impact de la sous-activité. Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d’activité normales, déduction faite des frais de vente.

Le Groupe comptabilise par ailleurs une provision pour dépréciation des stocks excédentaires ou obsolètes.

2.11 Clients et comptes rattachés

Les créances clients correspondent aux montants exigibles des clients pour les produits vendus et les services rendus dans le cadre normal de l’activité du Groupe. Elles sont classées en actif courant si l’échéance est inférieure à douze mois et en non courant en cas d’échéance à plus de douze mois.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu’il existe un indicateur objectif de l’incapacité du Groupe à recouvrer l’intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d’une faillite ou d’une restructuration financière du débiteur, une défaillance ou encore un défaut de paiement sont considérés comme des indicateurs de dépréciation d’une créance. La valeur comptable de l’actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat en “Frais commerciaux et de marketing”. Lorsqu’une créance devient irrécouvrable, celle-ci est sortie de l’actif en contrepartie du compte de provision. Les recouvrements de créances précédemment sorties de l’actif sont crédités au compte de résultat sur la ligne “Frais commerciaux et de marketing”.

2.12 Trésorerie placée dans des dépôts à terme, Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie placée dans des dépôts à terme correspond à des placements qui, bien que remboursables en totalité à tout moment, ne répondent pas à l’ensemble des critères de classement en équivalents de trésorerie qui ont précisés par l’AMF dans le courant de l’exercice. En effet, les contrats prévoient l’application éventuelle de pénalités en cas de remboursement anticipé calculées en fonction de conditions de marché futures et donc incertaines. Le Groupe considère que cette trésorerie n’est pas nécessaire pour faire face à ses besoins à court terme et qu’en tout état de cause, les pénalités ne seraient pas significatives au regard des montants placés.

La rubrique “Trésorerie et équivalents de trésorerie” comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et avec un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires figurent au bilan, en “Dettes financières – Part court terme”.

2.13 Capital social

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l’émission d’actions ou d’instruments de capitaux propres nouveaux sont présentés dans les capitaux propres en déduction des produits de l’émission, nets d’impôts.

2.14 Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés correspondent à des engagements de paiement pour des produits ou des services qui ont été contractés auprès de fournisseurs dans le cadre de l'activité normale du Groupe. Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont classées en passifs non courants si l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture ou en passifs courants si l'échéance est inférieure.

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et ultérieurement réévaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.15 Dettes financières

Les dettes financières comprennent des découvertes bancaires classés en passifs courants. Les dettes financières incluent également les locations financement.

2.16 Impôt courant et impôt différé

La charge d'impôt pour la période comprend l'impôt courant de l'exercice ainsi que les impôts différés. L'impôt est reconnu au compte de résultat, excepté la part liée aux éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en contrepartie des capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est également respectivement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

La charge d'impôt est calculée sur la base des lois fiscales adoptées ou quasi-adoptées à la date de clôture dans les pays où les filiales du Groupe opèrent et génèrent des revenus imposables. La direction du Groupe évalue périodiquement les positions prises dans ses déclarations aux administrations fiscales afin d'identifier les situations dans lesquelles les textes applicables sont sujets à interprétation. Elle enregistre le cas échéant des provisions sur la base des montants de redressement attendus de la part des autorités fiscales.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires. L'impôt différé provient des écarts temporaires découlant des investissements dans des filiales, sauf lorsque la date à laquelle la différence temporaire s'éteint est contrôlée par le Groupe et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'éteindra pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale ou sur l'entité imposable ou sur de différentes entités imposables s'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

2.17 Crédit d'impôt recherche et autres subventions publiques

Les crédits d'impôt recherche sont octroyés par différentes administrations pour inciter les sociétés à réaliser des activités de recherche scientifique et technique. Ces crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en diminution des "Frais de recherche et développement" au compte de résultat lorsque (i) le Groupe peut les encaisser indépendamment des impôts payés ou à payer, (ii) les frais correspondants aux programmes éligibles ont été encourus, et (iii) une documentation probante est disponible.

Ces crédits d'impôt sont comptabilisés au bilan en "Autres actifs" courants ou non courants en fonction des échéances des encaissements attendus.

Par ailleurs, des subventions sont accordées aux sociétés réalisant des activités de recherches scientifiques et techniques. Ces subventions sont en général soumises à des conditions de performance sur des durées longues. Le Groupe enregistre ces subventions dans le compte de résultat en diminution des "Frais de recherche et développement" (i) au rythme du programme de recherche et développement correspondant et (ii) lorsque la confirmation de l'octroi de la subvention a été obtenue.

L'aide aux activités de recherche et développement peut prendre la forme d'avances remboursables. Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique (comptabilisation au prorata au compte de résultat en déduction des frais de recherche et développement) lorsque l'organisme octroyant l'avance a confirmé la dispense de remboursement. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

2.18 Avantages du personnel

(a) Engagements de retraite

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies, principalement pour les employés français, et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à verser des cotisations supplémentaires dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation ou d'une indemnité de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés en capitaux propres en "Profits / (pertes) actuariels sur engagements de retraite".

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance

sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance donne lieu à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Le Groupe n'accorde pas d'autres avantages ou droits à ses employés lors de leur départ en retraite.

(b) Indemnités de licenciement

Les indemnités de licenciement sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire. Le Groupe comptabilise ces indemnités lorsqu'il est manifestement engagé soit à mettre fin aux contrats de travail de membres du personnel conformément à un plan détaillé sans possibilité réelle de se rétracter, soit à accorder des indemnités de licenciement suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires.

(c) Primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires de Groupe après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsque qu'il y est contractuellement tenu ou lorsqu'il y existe une pratique au sein de la société créant une obligation.

2.19 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place un certain nombre de plans de rémunération basés sur des actions, pour lesquels le Groupe reçoit en contrepartie des services de la part de ses employés. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total à comptabiliser en charges correspond à la juste valeur des instruments octroyés :

- y compris toute condition de performance du marché (par exemple l'augmentation du prix de l'action) et conditions autres que celles liées à la période d'acquisition des droits (par exemple, l'obligation pour les employés d'épargner) ;
- à l'exclusion de l'impact de toutes conditions d'acquisition des droits liées à un service ou à des performances autres que celles du marché (par exemple, la rentabilité, les objectifs de croissance des ventes et la présence d'un employé de l'entité sur une période de temps spécifié). Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché ou qui sont des conditions de services sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables.

La dépense totale est reconnue sur la période durant laquelle toutes les conditions d'acquisition des droits spécifiés doivent être satisfaites. À la fin de chaque exercice, l'entité réexamine le nombre d'instruments susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres ("Paiement fondé sur des actions"). Lorsque les instruments sont exercés, la Société émet des actions nouvelles. Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes "Capital social" (valeur nominale) et "Prime d'émission", nettes des coûts de transaction directement attribuables.

2.20 Provisions

Les provisions pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en "Produits / (charges) financiers, nets".

2.21 Passif incorporel sur accord de licence

Dans le cadre des regroupements d'entreprises, le Groupe peut reprendre des accords de licences intellectuelles nécessaires au développement et à la production de produits existants ou futurs. Le Groupe procède à une estimation de ces accords de licence sur la base de leur juste valeur dans des conditions normales de marché à la date d'acquisition. Lorsque les redevances à verser contractuellement excèdent leur juste valeur, le Groupe enregistre un passif incorporel correspondant à la valeur actualisée de la différence entre la meilleure estimation des redevances à verser sur la base du contrat et des ventes projetées et la juste valeur. Le passif incorporel est repris au compte de résultat dans la ligne "Coût des ventes", sur la base du rapport entre le nombre d'unités vendues au cours de l'exercice utilisant cette propriété intellectuelle et le nombre total estimé d'unités vendues. Les hypothèses relatives aux estimations de vente sont revues de manière régulière.

2.22 Reconnaissance du revenu

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Le Groupe comptabilise les produits lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et que des critères spécifiques sont remplis pour chacune des activités du Groupe décrite ci-après.

Le Groupe commercialise des circuits intégrés et des solutions.

(a) Reconnaissance du revenu – Vente des circuits intégrés

Les produits du Groupe sont généralement vendus sur la base de contrats ou de bons de commande passés par le client qui incluent des prix fixes et déterminables n'incluant pas de droit de retour, d'obligation significative post-livraison ou toute autre provisions similaire excepté les conditions générales de ventes. Le revenu est reconnu pour les produits à la livraison lors du transfert de risque et de propriété, conformément aux incoterms déterminés dans les contrats, le prix est fixe est déterminé et le recouvrement de la créance apparaît assuré de manière raisonnable.

(b) Reconnaissance du revenu – Activités de services

Le revenu des activités de service est reconnu sur la période lorsque que le service a été rendu et que le recouvrement de la créance est assuré de manière raisonnable.

Les licences d'utilisation de logiciels ne nécessitant pas de développements spécifiques sont constatées en chiffre d'affaires lors de la cession du droit d'utilisation de la licence ou en accord avec les termes contractuels spécifiques.

Les revenus correspondant aux activités de développement de plateformes logicielles spécifiques sont reconnus selon la méthode à l'avancement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement des développements selon un critère appliqué de manière systématique. Le

pourcentage d'avancement jusqu'à l'achèvement est fonction des coûts réels engagés comparés au coût total estimé du projet. Les pertes sur contrats sont reconnues dans la période où elles deviennent probable et dans la mesure où elles peuvent être estimées de manière fiable.

(c) Reconnaissance du revenu – Redevances de licences de propriété intellectuelle

Les redevances correspondent aux revenus provenant de technologies licenciées à certains clients du Groupe. Les redevances peuvent être fixes et / ou variables. Les redevances fixes sont reconnues linéairement sur les périodes contractuelles au cours desquelles ils ont été générés. Les redevances variables sont en général fonction des ventes réalisées par les clients et sont donc par définition difficiles à estimer. De façon à rattacher les produits aux périodes correspondantes, le Groupe s'appuie principalement sur les confirmations reçues des clients. En général, les confirmations sont reçues des clients dans le trimestre suivant la livraison des produits.

(d) Reconnaissance du revenu – Maintenance

En règle générale, la vente de licences d'utilisation de logiciels est accompagnée d'un contrat de maintenance incluant des mises à jour périodiques et une prestation de support technique. Les revenus correspondant aux activités de maintenance sont reconnus linéairement sur la période couverte par les prestations.

(e) Contrats à éléments multiples

Les revenus correspondant à des contrats à éléments multiples, notamment ceux incluant des services, sont enregistrés selon la méthode de l'allocation des produits sur la base des justes valeurs attribuables aux différents composants.

(f) Recouvrabilité

Dans le cadre du processus de reconnaissance du revenu, le Groupe détermine si les créances commerciales sont recouvrables de manière probable sur la base de plusieurs facteurs, et notamment s'il y a eu une détérioration de la qualité du crédit des clients qui pourrait engendrer une impossibilité de revente de ces créances.

(g) Produits constatés d'avance et facturation à établir

Les produits constatés d'avance comprennent les montants facturés selon des termes contractuels mais dont le revenu n'a pas été reconnu sur la période.

2.23 Coûts des ventes

Le coût des ventes est principalement composé des coûts de production des produits et solutions vendues, incluant le coût d'achat des wafers, les dépenses d'assemblage sous-traitées, le coût des activités de tests des produits, les redevances et les autres coûts directs attribuables.

2.24 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen d'actions ordinaires émises. Le résultat par action dilué est quant à lui obtenu en divisant le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen d'actions ordinaires émises, ajusté des effets des actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Les instruments de dilution sont pris en compte si et seulement si leur effet de dilution diminue le bénéfice par action ou augmente la perte par action.

Une réconciliation entre la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires sur la période et la moyenne pondérée du nombre d'actions sur la période ajusté des effets des actions ayant un effet potentiellement dilutif est présenté en note 31.

2.25 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de location en vertu desquels le Groupe assume une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en contrat de location financement. Les locations financement sont activées à la date de début du contrat pour le montant le plus bas entre la juste valeur du bien en location et la valeur actualisée des paiements minimum contractuels.

3. Gestion du risque financier

3.1 Facteurs de risques financiers

La politique de gestion des risques du Groupe se concentre sur le caractère imprévisible des marchés financiers, et cherche à en minimiser les effets potentiellement négatifs sur sa performance financière.

Le directoire communique les principes généraux de gestion des risques tels que le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité.

(a) Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international et est donc sujet au risque de change provenant de différentes expositions en devises différentes du dollar US, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Le résultat opérationnel et les liquidités du Groupe sont soumis aux fluctuations des cours de change et, essentiellement, aux fluctuations de la parité euro/dollar.

Par exemple, en cas de variation de cette parité de + 10% ou de - 10%, le Groupe estime, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, que l'impact, en termes absolus, aurait été de 382 milliers de dollars sur son résultat opérationnel et de 300 milliers de dollars sur les capitaux propres. Afin d'atténuer ce risque, le Groupe a mis en place une politique de couverture du risque de change pour préserver sa rentabilité et sa trésorerie.

Le Groupe atténue son exposition à la fluctuation des cours de change en faisant coïncider au maximum ses entrées et sorties de trésorerie dans une même monnaie, obtenant ainsi une couverture naturelle. Le Groupe utilise également des instruments financiers dérivés comme des contrats à terme de change et des options d'achats ou de ventes de devises afin de se couvrir contre la fluctuation des cours de change.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle du Groupe. Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des

institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

(c) Risque de liquidité

Les prévisionnels de trésorerie sont réalisés par le service financier. Sur la base de ces prévisions régulièrement mises à jour, la direction du Groupe suit ses besoins de trésorerie afin de s'assurer que la trésorerie à disposition permet de couvrir les besoins opérationnels.

Ces prévisionnels prennent en compte les plans de financement du Groupe. Le surplus de trésorerie du Groupe est placé sur des comptes courants rémunérés, des dépôts à terme ou des valeurs mobilières de placement en choisissant des instruments à maturité appropriée ou présentant une liquidité suffisante afin d'assurer la flexibilité déterminée dans les prévisionnels mentionnés ci-dessus.

Le Groupe a mis en place au cours du quatrième trimestre 2011 des contrats d'affacturage en euros et en dollars avec Natixis Factor pour une durée de deux ans reconductible, incluant un fonds de garantie et adossés à un contrat d'assurance crédit. Le risque de non recouvrement et de retard de paiement étant transféré à la banque, les créances cédées dans le cadre du programme ne sont plus comptabilisées au bilan.

3.2 Gestion du risque sur le capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital.

Pour préserver ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, reverser du capital aux actionnaires ou émettre de nouvelles actions.

4. Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

(a) Reconnaissance du revenu

Le Groupe tire principalement ses revenus des ventes de produits et de solutions ainsi que des redevances de licence. La date de reconnaissance du revenu et son montant dépendent des termes spécifiques des dispositions prises avec les clients (transfert des risques) et de la nature des livrables et obligations. S'agissant des redevances, le Groupe ne dispose généralement des confirmations formelles du niveau des ventes réalisées par les clients que dans le trimestre suivant les livraisons des produits. La détermination du correct montant de revenu à reconnaître implique certains jugements et estimations que la direction du Groupe estime raisonnables, mais les données réelles peuvent différer de ces estimations.

(b) Immobilisations et passifs incorporels

Les immobilisations et passifs incorporels sont relatifs à l'acquisition de technologies brevetées, à des portefeuilles de commandes à livrer, et à la reconnaissance des redevances de licences de propriété intellectuelle. A la date d'acquisition, ces actifs et passifs sont reconnus pour leur juste valeur ce qui requiert certains jugements et estimations que la direction du Groupe a jugé raisonnables. De manière régulière, le Groupe réévalue la juste valeur de ces immobilisations et passifs incorporels pouvant conduire à constater une provision pour dépréciation, une provision complémentaire ou un amortissement accéléré.

(c) Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue des options permettant d'acquérir des actions de la Société et d'autres instruments sur capitaux aux membres de la direction du Groupe, à certains employés et à des tiers à la Société. La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions est basée sur un modèle de valorisation d'options (Monte Carlo ou Black and Scholes) qui prend en compte des hypothèses sur des variables complexes et subjectives. Ces variables incluent notamment la juste valeur des titres de la Société, la volatilité attendue du cours de l'action sur la durée de vie de l'instrument ainsi que le comportement actuel et futur des détenteurs de ces instruments. Il existe un risque inhérent élevé de subjectivité découlant de l'utilisation d'un modèle de valorisation d'options dans la détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions conformément à la norme IFRS 2.

(d) Juste valeurs des dérivés et autres instruments financiers.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés sur un marché actif, par exemple, dérivés de gré à gré, est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Le Groupe utilise son jugement afin de sélectionner une variété de méthodes et définit des hypothèses principalement fondées sur des conditions de marché existantes à chaque clôture.

(e) Comptabilisation de l'impôt sur les sociétés

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur les bénéfices en France et à l'étranger dans le cadre de ses activités internationales. Les lois fiscales sont souvent complexes et sujettes à différentes interprétations par le contribuable et l'autorité fiscale compétente. Le Groupe doit effectuer des jugements et interprétations sur l'application de ces lois lors de la détermination des provisions pour impôt à payer.

Les actifs d'impôts différés correspondant principalement aux déficits reportables ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible. Le Groupe doit faire appel à son jugement pour déterminer la probabilité de l'existence d'un bénéfice futur imposable. Cette analyse s'applique juridiction par juridiction, la règle généralement appliquée consistant à ne reconnaître les actifs d'impôts différés correspondant à des déficits reportables que lorsqu'une entité a généré des profits taxables sur deux années consécutives.

5. *Regroupement d'entreprises*

Secure microcontroller solutions

Le 30 septembre 2010, le Groupe a acquis l'activité *secure microcontroller solutions* (« SMS ») de la société Atmel Corporation, qui conçoit et commercialise des semi-conducteurs incorporés dans des cartes à puce, des périphériques mobiles, des dispositifs d'authentification dans le but de sécuriser les transactions dans le domaine du paiement, des transports, de l'accès, de l'identification et d'autres types d'applications sécurisées.

Le goodwill constaté à la date de la transaction d'un montant de 2 993 milliers de dollars a été affecté intégralement au segment « Sécurité numérique ». Compte tenu de la performance financière de ce segment, la direction du Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de constater de dépréciation sur le goodwill au titre d'éventuelles pertes de valeur. La variation du goodwill à 3 251 milliers de dollars au 31 décembre 2011 puis à 3 246 milliers de dollars au 31 décembre 2012 provient exclusivement des effets de change, une partie des actifs et des passifs acquis étant rattachée à des entités ayant une monnaie fonctionnelle différente du dollar US.

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition, le Groupe avait reconnu un certain nombre d'actifs identifiables incorporels et corporels, notamment liés à des technologies brevetées, à un portefeuille de commandes à livrer et à des masques. En outre, le Groupe avait constaté un passif correspondant à un accord de licence défavorable. L'impact des amortissements des actifs identifiables incorporels et corporels et des reprises sur le résultat du passif sur accord de licence pour les exercices clos le 31 décembre 2011 et 2012 s'analyse de la façon suivante (montants en milliers de dollars) :

Elément	Ligne du compte de résultat	2011	2012
Amortissements des masques	Coût des ventes	(2 835)	(2 462)
Amortissements des masques	Frais de recherche et développement	(552)	(681)
Amortissements des technologies brevetées	Frais de recherche et développement	(909)	(1 076)
Amortissement du portefeuille de commandes	Frais commerciaux et de marketing	(716)	-
Reprise du passif sur accord de licence	Coût des ventes	1 409	1 064
Impact sur le résultat opérationnel		(3 603)	(3 155)
Impact de la désactualisation du passif sur accord de licence	Produits/ (charges) financières, nets	(625)	(581)
Impact sur le résultat de la période		(4 228)	(3 736)

Embedded Security Solutions

Le 1^{er} décembre 2012, le Groupe a acquis Embedded Security Solutions (« ESS »). ESS conçoit et développe des technologies en vue de constituer un portefeuille de droits de propriété intellectuelle et des logiciels de sécurité à base d'algorithmes d'encryptions pour diverses industries, dont les marchés de la téléphonie mobile et des réseaux. Les revenus sont générés sous la forme de licences, de redevances, de services et de frais de maintenance.

Dans le cadre de la transaction, des équipes de recherche et développement ainsi que des équipes commerciales et marketing dédiées à l'activité reprise ont été transférées au Groupe. Le cédant a également transféré des actifs incorporels, dont des redevances de licences de propriété intellectuelle à percevoir et des logiciels développés en interne, des actifs corporels, des éléments de fonds de roulement (notamment stocks, créances clients, et dettes de nature sociale et fiscale liées aux salariés transférés) et de la trésorerie.

Au jour de la réalisation de l'opération, INSIDE Secure a versé un montant de 43 256 milliers de dollars tenant compte d'une première estimation du besoin en fonds de roulement. Dans un deuxième temps, une réduction de prix a été accordée au Groupe à hauteur de 503 milliers de dollars pour tenir compte de l'évaluation finale du besoin en fonds de roulement. Le versement de cette réduction de prix n'a pas encore été obtenu à la date d'arrêté des comptes.

INSIDE Secure a versé 1 750 milliers de dollars de complément de prix en janvier 2013 lié à la réalisation de certaines conditions, et pourrait verser jusqu'à 3 438 milliers de dollars complémentaires si l'ensemble des conditions prévues dans l'accord sont réalisées d'ici le 1^{er} avril 2013. Sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, la direction du Groupe considère qu'elle aura à verser la totalité du complément de prix.

- b. des logiciels développés en interne pour un montant de 2 330 milliers de dollars. Ces logiciels ont été valorisés sur la base de leur coût de développement. Les dotations aux amortissements de cet actif incorporel seront comptabilisées sur une durée de vie de 3 ans dans les lignes du compte de résultat en fonction de l'utilisation qui en sera faite.
- (3) Une provision complémentaire sur les créances commerciales a été enregistrée afin de tenir compte des difficultés de recouvrement avec certains clients.
- (4) Les produits constatés d'avance sur les prestations de support et de maintenance ont été ajustés afin de prendre en compte la marge de 10% généralement constatée sur ces activités.

Les frais externes directement attribuables à l'acquisition représentent 554 milliers de dollars et ont été comptabilisés en « Autres produits (charges) opérationnels, nets ».

L'impact de l'acquisition est présenté sur la ligne « Acquisition d'ESS, nette de la trésorerie acquise » dans le tableau consolidé des flux de trésorerie pour un montant 41 635 milliers de dollars. Ce montant reflète le paiement de 43 256 milliers de dollars net de la trésorerie acquise de 1 621 milliers de dollars.

La contribution de l'activité ESS au chiffre d'affaires du Groupe depuis le 1^{er} décembre 2012 est de 840 milliers de dollars. L'activité ESS a dégagé une perte d'exploitation de (1 116) milliers de dollars durant la même période.

ESS était identifié comme un secteur d'activité dans les états financiers du groupe auquel il était rattaché préalablement à l'acquisition. Sur la période du 1er janvier au 30 novembre 2012, ce groupe a reporté pour ESS un chiffre d'affaires consolidé de 25 786 milliers de dollars et un résultat opérationnel de 7 462 milliers de dollars. Le cédant ne donne pas d'indications sur le résultat net de ses secteurs d'activité. Le chiffre d'affaires combiné d'ESS et du groupe formé par INSIDE Secure et ses filiales pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2012 est de 147 832 milliers de dollars et le résultat opérationnel combiné est une perte de 29 815 milliers de dollars. Les chiffres historiques d'ESS sont présentés en normes US GAAP et ne tiennent pas compte des effets de l'allocation du prix d'acquisition par le Groupe. La conversion aux IFRS et la prise en compte des effets de l'allocation du prix d'acquisition si celle-ci était intervenue au 1er janvier 2012 pourraient aboutir à des données significativement différentes des données historiques combinées communiquées dans ce paragraphe.

Comme indiqué ci-dessus, dans le cadre de l'acquisition de l'activité ESS, certains ajustements de juste valeur ont été reconnus, conduisant à une réévaluation des actifs acquis et des passifs repris. Cela a eu pour conséquence d'augmenter la base de calcul des dotations aux amortissements postérieurs à l'acquisition.

L'impact de ces ajustements sur les différents postes du compte de résultat de l'exercice 2012 s'analyse comme suit (montants en milliers de dollars) :

Elément	Ligne du compte de résultat	2012
Amortissements des redevances de licences de propriété intellectuelle	Coût des ventes	(230)
Amortissement des logiciels développés en interne	Coût des ventes	(43)
Amortissement des logiciels développés en interne	Frais de recherche et développement	(22)
Impact sur le résultat opérationnel		(295)
Impact sur le résultat de la période		(295)

6. Informations sectorielles

Les secteurs d'activité détaillés ci-dessous correspondent à ceux présentés dans les rapports internes fournis au directoire en charge de l'élaboration des décisions stratégiques.

Depuis l'acquisition d'ESS, le Groupe opère sur quatre segments d'activité complémentaires, qui ciblent des marchés, des produits, des solutions et des clients différents tout en s'appuyant sur des technologies communes de circuits intégrés et de solutions sécurisées :

- **Mobile NFC** : conception et vente de circuits intégrés et de piles logicielles embarquées destinés aux fabricants de téléphones mobiles et plus généralement aux fabricants dans le domaine du "sans fil".
- **Paiement sécurisés** : conception et vente de circuits intégrés, modules et inlays (puces et antennes), de logiciels embarqués, pour des applications de paiement, de transport en commun et de fidélisation.
- **Sécurité numérique** : conception et vente de plateformes de microprocesseurs et mémoires, télévision à péage, identification, contrôle d'accès, et autres systèmes sécurisés pour lutter contre la contrefaçon, la protection de la propriété intellectuelle et la communication entre machines.
- **Embedded security solutions** : conception et développement de technologies en vue de développer un portefeuille de droits de propriété intellectuelle et des logiciels de sécurité à base d'algorithmes d'encryptions pour diverses industries, dont les marchés de la téléphonie mobile et des réseaux.

Les informations sectorielles fournies au directoire pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'analysent de la manière suivante :

En milliers de dollars

Période close le 31 décembre 2011	Mobile NFC	Paiements sécurisés	Sécurité numérique	Embedded security solutions	Non alloué	Total selon le reporting de gestion	Rapprochement aux comptes IFRS	Reporting IFRS consolidé
Chiffre d'affaires	47 961	43 246	60 261	-	-	151 468	-	151 468
Résultat opérationnel (*)	(18 251)	(11 489)	8 674	-	(3 396)	(24 462)	-	(24 462)
Résultat opérationnel ajusté	(17 258)	(9 271)	13 153	-	(2 676)	(16 052)	-	Mesure non IFRS
EBITDA ajusté	(16 762)	(7 858)	15 054	-	(2 676)	(12 242)	-	Mesure non IFRS
Résultat financier					1 503	1 503	-	1 503
Impôt					(74)	(74)	-	(74)
Résultat net	-	-	-	-	(1 967)	(23 033)	-	(23 033)

* Le montant non affecté aux secteurs d'activité correspond principalement à la sous activité (2 539 milliers de dollars) et aux dépréciations d'actifs repris lors de l'acquisition de SMS (614 milliers de dollars).

Les informations sectorielles fournies au directoire pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'analysent de la manière suivante :

En milliers de dollars

Période close le 31 décembre 2012	Mobile NFC	Paiements sécurisés	Sécurité numérique	Embedded security solutions	Non alloué	Total selon le reporting de gestion	Rapprochement aux comptes IFRS	Reporting IFRS consolidé
Chiffre d'affaires	43 261	31 788	46 158	840	-	122 047	-	122 047
Résultat opérationnel (*)	(31 757)	(5 022)	2 853	(1 116)	(2 237)	(37 278)	-	(37 278)
Résultat opérationnel ajusté	(30 451)	(3 531)	6 412	(288)	(2 237)	(30 095)	-	Mesure non IFRS
EBITDA ajusté	(28 523)	(2 279)	8 197	(281)	(2 237)	(25 123)	-	Mesure non IFRS
Résultat financier					(258)	(258)	-	(258)
Impôt					51	51	-	51
Résultat net	-	-	-	-	(2 444)	(37 485)	-	(37 485)

* Le montant non affecté aux secteurs d'activité correspond principalement à la sous activité (2 237 milliers de dollars)

Le résultat opérationnel ajusté et l'EBITDA ajusté ne sont pas des mesures de performance ou de liquidité définies par les normes IFRS.

Le Groupe présente un résultat opérationnel ajusté et un EBITDA ajusté car la direction du Groupe estime qu'ils constituent des mesures utiles de la performance opérationnelle et des flux de trésorerie d'exploitation générés par le Groupe.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le bénéfice (ou la perte) d'exploitation ajusté afin d'exclure l'impact des paiements fondés sur des actions et les éléments non récurrents, produits et charges relatifs à des opérations d'acquisitions, à des restructurations, et aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises. L'EBITDA ajusté est défini comme un bénéfice (ou une perte) d'exploitation avant intérêts, impôts, et amortissements ajusté afin d'exclure l'impact des paiements fondés sur des actions et les éléments non récurrents, produits et charges relatifs aux opérations d'acquisitions ou de restructurations.

Le résultat opérationnel ajusté et l'EBITDA ajusté tels que présentés peuvent ne pas être strictement comparables aux indicateurs similaires que pourraient présenter d'autres sociétés.

La réconciliation de ces indicateurs avec les états financiers consolidés IFRS audités est la suivante :

Au 31 décembre (en milliers de dollars)	2011	2012
Résultat opérationnel IFRS	(24 462)	(37 278)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	2 000	1 880
Amortissements des immobilisations transférées lors de l'acquisition de SMS	5 012	4 222
Amortissements des immobilisations transférées lors de l'acquisition d'ESS	-	295
Dépréciation d'actifs repris lors de l'acquisition de SMS	1 713	-
Reprise de passif sur accord de licence non récurrente	(829)	-
Frais liés à l'acquisition	-	-
Coûts de restructuration	514	786
Résultat opérationnel ajusté	(16 052)	(30 095)
Amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles non liées aux regroupements d'entreprises	3 810	4 972
EBITDA ajusté	(12 242)	(25 123)

Le chiffre d'affaires par secteur géographique pour 2011 et 2012 est le suivant :

(en milliers de dollars)	Europe, Afrique, Moyen		Amérique du	Total
	Asie	Orient, Amérique Latine	Nord	
2011	14 148	73 548	63 772	151 468
2012	8 436	59 382	54 229	122 047

Pour les besoins de l'analyse géographique, la direction du Groupe alloue le chiffre d'affaires selon le lieu de la livraison des produits ou selon le lieu où la prestation de services est rendue, à l'exception des ventes aux trois principaux clients qui sont allouées en fonction de la localisation de leur siège social.

Les dix clients les plus importants du Groupe représentaient 83% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2012 et 78% de son chiffre d'affaires pour l'année 2011.

Pris individuellement, deux clients représentaient plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur les deux exercices présentés. Ils s'analysent de la façon suivante :

Au 31 décembre 2011 (en milliers de dollars)	Montant facturé	Segment
Client 1	45 793	Mobile NFC
Client 2	16 109	Tous segments

Au 31 décembre 2012 (en milliers de dollars)	Montant facturé	Segment
Client 1	36 743	Mobile NFC
Client 2	13 897	Sécurité numérique

7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires sur les exercices 2011 et 2012 se détaille de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2011	2012
Chiffre d'affaires sur produits vendus	150 689	115 120
Produits des accords de développement et licences	779	6 336
Maintenance	-	298
Redevances	-	293
Total	151 468	122 047

Le Groupe a poursuivi sur la période les prestations relatives au contrat signé en 2011 avec Intel Corporation. L'accord inclut une licence non exclusive et non transférable de la technologie NFC du Groupe à Intel, la fourniture de services de développement, de support et d'ingénierie afin de permettre l'intégration de sa technologie NFC à l'écosystème Intel et la vente de puces à Intel ou à ses sous-traitants. Les produits relatifs à la phase de développement sont reconnus à l'avancement des dépenses spécifiquement engagées sur ce projet. Les coûts directs de développement correspondants sont comptabilisés en « coûts des ventes ». Le Groupe a constaté un chiffre d'affaires de 6 178 milliers de dollars sur l'exercice 2012 (779 milliers de dollars sur 2011) sur la base de l'avancement des travaux réalisés. Les « produits constatés d'avance » comptabilisés au 31 décembre 2012 correspondent pour 3 860 milliers de dollars à la neutralisation des facturations relatives aux étapes de développement acceptées par Intel Corporation.

8. Goodwill

Le goodwill se détaille de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Secteur d'activité	Exercice clos le 31 décembre	
		2011	2012
Activité SMS	Sécurité numérique	3 251	3 246
Activité ESS	Embedded Security Solutions	-	11 906
Total		3 251	15 152

Le goodwill lié à l'acquisition de SMS est affecté intégralement au segment « Sécurité numérique ». La valeur recouvrable du goodwill telle que déterminée sur la base des plans d'affaire disponibles à la date d'arrêté des comptes sur un horizon de trois ans est très largement supérieure à sa valeur nette comptable. La direction du Groupe considère ainsi qu'il n'y a pas lieu de constater de dépréciation sur le goodwill.

Le goodwill lié à l'acquisition d'ESS est affecté intégralement au segment « Embedded Security Solutions ». Il résulte du prix négocié sur la base des plans d'affaires établis lors du processus d'acquisition. Compte tenu des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, la direction du Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de constater de dépréciation sur le goodwill au titre d'éventuelles pertes de valeur.

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Commandes à livrer	Technologies brevetées	Logiciels	Redevance de licences de propriété intellectuelle	Logiciels développés en interne	Technologies en développement	Total
Exercice clos le 31 décembre 2011							
Montant à l'ouverture	717	5 372	553	-	-	-	6 641
Acquisitions	-	-	1 160	-	-	-	1 160
Ecarts de conversion	-	-	(24)	-	-	-	(24)
Dépréciation	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	1 188	1 188
Amortissements	(717)	(910)	(462)	-	-	-	(2 088)
Montant net à la clôture	-	4 462	1 227	-	-	1 188	6 877
Au 31 décembre 2011							
Valeur brute	1 544	5 651	4 479	-	-	1 188	12 862
Amortissements cumulés	(1 544)	(1 190)	(3 251)	-	-	-	(5 985)
Valeur nette	-	4 461	1 227	-	-	1 188	6 877
Exercice clos le 31 décembre 2012							
Montant à l'ouverture	-	4 462	1 227	-	-	1 188	6 877
Acquisitions	-	-	2 825	-	-	-	2 825
Variation de périmètre	-	-	-	31 576	2 330	-	33 906
Ecarts de conversion	-	-	10	-	-	-	10
Dépréciation	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	973	973
Amortissements	-	(1 076)	(1 167)	(230)	(65)	-	(2 538)
Amortissements repris suite à cession	-	-	-	-	-	-	-
Montant net à la clôture	-	3 385	2 895	31 346	2 265	2 161	42 052
Au 31 décembre 2012							
Valeur brute	1 544	5 651	7 320	31 576	2 330	2 161	50 582
Amortissements et dépréciations cumulés	(1 544)	(2 266)	(4 424)	(230)	(65)	-	(8 529)
Valeur nette	-	3 385	2 896	31 346	2 265	2 161	42 052

Les dotations aux amortissements de 2 538 milliers de dollars pour l'exercice 2012 (2 088 milliers de dollars en 2011) ont été imputés dans les lignes "Frais de recherche et développement", "Frais commerciaux et de marketing", et "Frais généraux et administratifs" en fonction de l'affectation des actifs incorporels correspondants.

En 2012, les frais de développement liés à deux projets de recherche appliquée ont été activés pour un montant total de 973 milliers de dollars (1 188 milliers de dollars en 2011). Ces deux projets, d'une

durée de 3 ans, sont financés par des avances remboursables (voir note 21) et par des subventions classiques. Les frais de recherche capitalisés correspondent uniquement à la partie du projet financée par les avances remboursables.

Les locations financement incluses dans les immobilisations incorporelles correspondant à des logiciels se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Valeur brute	719	826
Amortissements cumulés	(349)	(529)
Valeur nette	371	297

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Agencements et aménagement	Equipements	Matériel de bureau et informatique	Masques	Total
Exercice clos le 31 décembre 2011					
Montant à l'ouverture	3 408	3 518	1 473	12 153	20 552
Acquisitions	83	3 110	1 875	438	5 507
Ecart de conversion	(117)	(31)	(144)	(340)	(633)
Dépréciation	(614)	-	-	(1 100)	(1 714)
Cessions	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	(70)	-	-	(70)
Amortissements	(824)	(1 652)	(936)	(3 416)	(6 829)
Amortissements repris suite à cession	-	-	-	-	-
Montant net à la clôture	1 936	4 874	2 268	7 734	16 813
Au 31 décembre 2011					
Valeur brute	4 202	9 593	4 627	12 792	31 214
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 266)	(4 719)	(2 359)	(5 057)	(14 401)
Valeur nette	1 936	4 874	2 268	7 734	16 813
Exercice clos le 31 décembre 2012					
Montant à l'ouverture	1 936	4 874	2 268	7 734	16 813
Acquisitions	146	998	575	735	2 454
Variation de périmètre	9	17	114	-	140
Ecart de conversion	66	80	(12)	144	278
Dépréciation	-	-	-	-	-
Cessions	-	(48)	(14)	-	(62)
Immobilisations en cours	-	(115)	25	-	(90)
Amortissements	(472)	(2 288)	(912)	(3 125)	(6 797)
Amortissements repris suite à cession	-	32	43	-	75
Montant net à la clôture	1 685	3 549	2 086	5 490	12 810
Au 31 décembre 2012					
Valeur brute	4 650	10 374	5 519	13 806	34 348
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 965)	(6 825)	(3 432)	(8 316)	(21 538)
Valeur nette	1 685	3 549	2 086	5 490	12 810

La dotation aux amortissements de 6 797 milliers de dollars pour l'exercice 2012 (6 829 milliers de dollars en 2011) a été imputée en "Coût des ventes", "Frais de recherche et développement", "Frais commerciaux et de marketing" et "Frais généraux et administratifs" en fonction de l'affectation des actifs corporels correspondants.

2 318 milliers de dollars (2 528 milliers de dollars en 2011) ont été comptabilisés au compte de résultat au titre de la location de matériels et de biens immobiliers.

Les locations financement incluses dans les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Valeur brute	1 412	1 683
Amortissements cumulés	(155)	(559)
Valeur nette	1 257	1 124

11. Instruments financiers par catégorie

Les normes comptables relatives aux instruments financiers ont été appliquées aux éléments ci-dessous :

Au 31 décembre 2011	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Actifs disponibles à la vente	Total
Actifs					
Instruments financiers dérivés	-	-	216	-	216
Clients et comptes rattachés	36 472	-	-	-	36 472
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 550	390	-	-	20 940
Total	57 022	390	216	-	57 628
		Passifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Autres passifs financiers évalués au coût amorti	Total
Passifs					
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Contrats de location-financement	-	-	-	1 320	1 320
Instruments dérivés	-	350	998	-	1 348
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	29 977	29 977
Total		350	998	31 297	32 645
Au 31 décembre 2012					
	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Actifs disponibles à la vente	Total
Actifs					
Instruments financiers dérivés	-	-	145	-	145
Clients et comptes rattachés	39 567	-	-	-	39 567
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63 929	2 392	-	-	66 321
Total	103 496	2 392	145	-	106 033
		Passifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Autres passifs financiers évalués au coût amorti	Total
Passifs					
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Contrats de location-financement	-	-	-	1 209	1 209
Financement du crédit d'impôt recherche	-	-	-	6 225	6 225
Instruments dérivés	-	-	179	-	179
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	33 214	33 214
Total			179	40 648	40 827

12. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se décomposent de la manière suivante :

	2011		2012	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Achats à terme de devises - Couverture de flux de trésorerie	-	602	41	179
Achats à terme de devises - Trading	-	-	-	-
Options d'achat ou de vente de devises - Couverture de flux de trésorerie	216	396	104	-
Options d'achat ou de vente de devises - Trading		350	-	-
Total	216	1 348	145	179
<i>Part courante</i>	216	1 348	145	179
<i>Part non courante</i>	-	-	-	-

Les justes valeurs des instruments dérivés de couverture sont classées en actifs ou passifs courants. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actifs ou passifs non courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et en actifs ou passifs courants si elle est inférieure à 12 mois.

La partie inefficace, comptabilisée au compte de résultat, provenant des instruments de couverture des flux de trésorerie représente une perte de 47 milliers de dollars (57 milliers de dollars en 2011).

(a) Contrats à terme de change

Au 31 décembre 2012, le montant notionnel des contrats de change à terme en cours s'élevait à 19 551 milliers de dollars (17 159 milliers de dollars en 2011).

Les transactions couvertes hautement probables libellées en euros devraient être réalisées à différentes dates au cours des douze prochains mois. Au 31 décembre 2012, les gains et les pertes comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sein des capitaux propres au titre des contrats à terme de change sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle la transaction couverte affecte le résultat.

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture correspond à la juste valeur des instruments dérivés inscrits à l'actif du bilan.

(b) Options d'achat ou de vente de devises

Au 31 décembre 2012, le montant notionnel des options sur devises en cours s'élevait à 1 979 milliers de dollars (8 410 milliers de dollars en 2011).

Les transactions couvertes hautement probables libellées en devises étrangères devraient être réalisées à différentes dates au cours des douze prochains mois. Au 31 décembre 2012, les gains et les pertes comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sein des capitaux propres au titre des options d'achat ou de vente de devises sont enregistrés au compte de résultat ou le sont au cours de la période durant laquelle la transaction couverte affecte le résultat.

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture correspond à la juste valeur des instruments dérivés inscrits à l'actif du bilan.

13. Stocks

Les stocks s'analysent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Produits en cours et finis	27 163	21 389
Moins : provision pour dépréciation des stocks	(3 887)	(4 038)
	23 276	17 350

Les mouvements concernant la provision pour dépréciation des stocks obsolètes se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Au 1er janvier	(1 063)	(3 887)
Dotation aux provisions pour dépréciation des stock	(4 624)	(3 421)
Reprises de provisions utilisées	955	1 640
Reprises de provisions non utilisées	845	1 630
Au 31 décembre	(3 887)	(4 038)

La dotation aux provisions pour dépréciation des stocks est liée au niveau des stocks jugés excédentaires notamment évalué par rapport au carnet de commandes, ainsi qu'à l'obsolescence. Le Groupe comptabilise la provision pour dépréciation des stocks en « Coût de ventes ».

14. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés, nets, se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Clients et comptes rattachés	18 760	17 175
Moins : provision pour clients douteux	(49)	(713)
Clients et comptes rattachés, nets	18 711	16 462

Les clients et comptes rattachés se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Clients	20 824	13 103
Clients - factures à établir	779	6 809
Avoirs à émettre	(2 843)	(2 736)
Clients et comptes rattachés	18 760	17 175

Les créances commerciales échues depuis moins de 3 mois ne nécessitent pas de dépréciation. Au 31 décembre 2012, 4 622 milliers de dollars de créances étaient échues mais non provisionnées. Elles sont relatives à des clients pour lesquels il n'y a pas d'antécédents d'impayés et sont en cours de recouvrement.

Le classement par antériorité des créances clients est indiqué ci-après :

(en milliers de dollars)	Total	Non échués	1 à 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 120 jours	Plus de 120 jours
2011	20 824	16 481	2 938	281	5	832	287
2012	13 103	8 482	2 337	1 059	306	65	855

Au 31 décembre 2012, 713 milliers de dollars (49 milliers de dollars en 2011) ont été provisionnés. Les créances provisionnées à titre individuel concernent principalement un client.

La provision pour dépréciation des créances clients a évolué de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Au 1er janvier	(54)	(49)
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-	(677)
Reprises de provisions utilisées	-	-
Reprises de provisions non utilisées	5	13
Au 31 décembre	(49)	(713)

Les dotations et reprises de la provision pour dépréciation des créances clients sont inscrites sur la ligne "Frais commerciaux et de marketing" au compte de résultat. Lorsqu'aucun recouvrement complémentaire de trésorerie ne peut être anticipé, la créance fait l'objet d'une inscription en perte et les montants inscrits au compte de provision sont repris.

La valeur comptable des clients et comptes rattachés est libellée dans les devises suivantes :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Dollars US	21 625	18 131
Euro	6 019	4 845
Autres devises	1 590	155
	29 235	23 131

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture représente la juste valeur de chaque catégorie de créances. Le Groupe ne détient aucune garantie sur ces créances.

Le Groupe a mis en place en 2011 des contrats d'affacturage en euros et en dollars avec Natixis Factor pour une durée de deux ans reconductible, incluant un fonds de garantie et adossés à un contrat d'assurance crédit. Le risque de non recouvrement et de retard de paiement étant transféré à la banque, les créances cédées dans le cadre du programme ne sont plus comptabilisées au bilan.

Le montant des créances cédées dont l'échéance est postérieure au 31 décembre, pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée et qui ne figure donc plus à l'actif du bilan, est le suivant :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Créances cédées et sorties de l'actif	11 052	12 766
Réserve de garantie	(442)	(436)
Trésorerie reçue en contrepartie des cessions de créances	10 610	12 330

Au 31 décembre 2012, le montant total des créances cédées s'élève à 12 766 milliers de dollars (11 052 au 31 décembre 2011).

15. *Autres créances*

Les autres créances se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Dépôts et garanties	486	1 091
Crédit d'impôt recherche	10 952	15 071
TVA à recevoir	2 946	1 288
Avances et acomptes	1 145	468
Réserve de garantie factor	442	436
Autres créances	735	1 919
Charges constatés d'avance	1 056	2 560
Autres créances	17 762	22 832
<i>Autres créances - Part non courante</i>	<i>7 287</i>	<i>16 163</i>
<i>Autres créances - Part courante</i>	<i>10 474</i>	<i>6 669</i>

Le Groupe n'étant plus éligible au remboursement anticipé du crédit d'impôt recherche (CIR) depuis 2011, la créance de CIR acquise sur l'exercice 2012 est désormais comptabilisée en « Autres créances – Part non courante ». Conformément aux principes comptables généralement admis, la créance relative au CIR ne fait pas l'objet d'une actualisation.

Le Groupe a par ailleurs maintenu en « Autres créances – Part non courante » la créance de crédit d'impôt recherche acquise au titre de l'exercice 2011 (6 502 milliers de dollars). Le financement de cette créance dont le terme est fixé en juin 2015 et qui a été mis en place avec un partenaire bancaire (voir note 21) a été inscrit en dettes financières conformément à la norme IAS 39.

Pour rappel, la créance de crédit d'impôt recherche acquise au titre de l'exercice 2010 et ayant fait l'objet d'un contrôle fiscal et d'une mission d'expertise auprès du ministère de la recherche a été remboursée au Groupe intégralement le 4 juillet 2012 pour un montant total de 4 168 milliers de dollars (3 207 milliers d'euros). Le contrôle fiscal n'a donné lieu à aucune rectification.

La variation de la créance de crédit d'impôt recherche sur l'exercice se présente comme suit :

(en milliers de dollars)

Au 1er janvier 2012	10 952
Créance de crédit d'impôt recherche au titre de 2012	7 863
Encaissement du crédit d'impôt recherche en 2012 au titre de 2010	(4 168)
Ecart de conversion	424
Au 31 décembre 2012	15 071

16. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dollars	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Liquidités en banques	20 550	27 380
Valeurs mobilières de placement (1)	390	2 392
Dépôts à terme (2)	-	36 549
Trésorerie et équivalent de trésorerie	20 940	66 321

- (1) Les valeurs mobilières de placement correspondent à des fonds communs de placement évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat. Ces titres négociables sont considérés comme des équivalents de trésorerie du fait de leur forte liquidité, d'une sensibilité aux taux d'intérêts inférieure à 0,25, d'une volatilité proche de 0 et, d'une stratégie d'investissement excluant les actions.
- (2) Les dépôts à terme correspondent à des placements qui respectent l'ensemble des critères de classement en équivalents de trésorerie qui ont été précisés au cours de l'exercice par l'AMF.

17. Capital

Les variations du capital se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dollars, sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Total
Au 1er janvier 2011	5 419 405	11 342	134 873	146 215
Division du nominal des actions par 4	16 258 215	-	-	-
Augmentation de capital	46 704	27	238	265
Souscription de BSA	-	-	181	181
Frais externes liés au projet d'introduction en bourse	-	-	(2 271)	(2 271)
Au 31 décembre 2011	21 724 324	11 369	133 021	144 390
Augmentation de capital liée à l'introduction en bourse	9 560 236	5 039	99 513	104 552
Conversion d'actions de préférence	1 449 144	764	(764)	-
Emission d'actions gratuites	1 185 138	614	(614)	-
Exercices de stock options	74 720	37	361	398
Frais externes liés à l'introduction en bourse	-	-	(5 840)	(5 840)
Affectation à la réserve indisponible	-	-	(107)	(107)
Au 31 décembre 2012	33 993 562	17 822	225 570	243 393

Exercice 2011

En 2011, par décision de l'assemblée générale du 11 mai 2011, la valeur nominale des actions a été divisée par 4 afin de la ramener de 1,60 euro à 0,40 euro et, par voie de conséquence, de multiplier le nombre des actions composant le capital social par 4 afin de le porter de 5 419 405 actions à 21 677 620 actions.

La Société a également procédé à une augmentation de capital dans le cadre de l'exercice de bons de souscription d'action « BSA », par l'émission de 46 704 actions nouvelles. Cette opération a conduit à une augmentation du capital social de 27 milliers de dollars et de 238 milliers de dollars de la prime d'émission.

Le nombre total d'actions ordinaires émises s'élève à 21 724 324 actions au 31 décembre 2011 (5 419 405 actions au 31 décembre 2010). Chaque action a une valeur nominale de 0,40 €. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les coûts externes nets d'effet d'impôt engagés sur l'exercice 2011 et directement liés au projet d'introduction en bourse sont comptabilisés en déduction de la prime d'émission dans la mesure où ils concernent l'émission de nouvelles actions et que le projet a été concrétisé postérieurement à la clôture en février 2012.

Exercice 2012

Depuis le 17 février 2012, les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. A cette occasion, la Société a réalisé une augmentation de capital de 5 039 milliers d'euros et de 99 513 milliers de dollars de la prime d'émission. Cette opération a donné lieu à l'émission de 9 560 236 actions nouvelles.

Les coûts externes nets d'effet d'impôt engagés par la Société et directement rattachables à l'introduction en bourse sont comptabilisés en moins de la prime d'émission.

Par décision de l'assemblée générale du 20 janvier 2012, les actions de préférence de catégorie D ont été converties en actions ordinaires. Une augmentation de capital a été constatée à cette occasion pour 764 milliers de dollars avec diminution corrélative de la prime d'émission et 1 449 144 actions nouvelles ont été émises.

Des actions gratuites dont l'acquisition définitive était notamment conditionnée à la réalisation de l'introduction en bourse ont été acquises définitivement en date du 6 mars 2012 et du 16 décembre 2012. Le capital a été augmenté de 614 milliers de dollars par l'émission de 1 185 138 actions nouvelles.

La Société a également procédé à une augmentation de capital dans le cadre de l'exercice de stock-options, par l'émission de 74 720 actions nouvelles. Cette opération a conduit à une augmentation du capital social de 37 milliers de dollars et de 361 milliers de dollars de la prime d'émission.

Le nombre total d'actions ordinaires émises s'élève à 33 993 562 actions au 31 décembre 2012 (21 724 324 actions au 31 décembre 2011). Chaque action a une valeur nominale de 0,40 €. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

18. *Paiements fondés sur des actions*

Le Groupe attribue des options sur actions, des actions gratuites et des bons de souscription d'actions à certains dirigeants, salariés et tiers (fournisseurs de services).

Au 31 décembre 2012, les paiements en actions suivants ont été attribués par la Société :

Plan	Date of allocation	Exercise price in \$ per share	Vesting / Conditions	Number of instruments	Expiration date
BSA 2007-02	30/08/2007	9,60	3 ans - acquisition graduelle	9 200	10/10/2017
BSA 2007-4	30/08/2007	9,60	1 an - acquisition graduelle	3 000	30/08/2017
BSA 2007-4 (2ième tranche)	18/12/2008	10,31	1 an - acquisition graduelle	3 000	18/12/2018
BSA 2006-1	20/11/2006	5,06	1 an - acquisition graduelle	46 704	20/11/2016
BSA 2005-5	17/02/2006	4,68	Pas de période d'acquisition, peut être exercé le jour de l'attribution	15 732	20/10/2015
BSA 2006-2	20/11/2006	5,06	4 ans - acquisition graduelle	18 400	20/11/2016
BSA 2007-3	21/09/2007	9,91	2 ans - acquisition graduelle et doit être membre du Comité de surveillance	4 000	21/09/2017
BSA 2007-3 (2eme tranche)	21/09/2007	9,91	2 ans - acquisition graduelle et doit être membre du Comité de surveillance	4 000	21/09/2017
BSA 8	02/10/2008	13,98	3 ans - acquisition graduelle	12 800	02/10/2018
BSA 2005-1	15/06/2006	7,28	Pas de période d'acquisition, peut être exercé le jour de l'attribution	43 332	15/06/2016
BSA 2005-3	15/06/2006	7,28	Pas de période d'acquisition, peut être exercé le jour de l'attribution	52 000	15/06/2016
BSA 12	01/10/2010	6,52	Pas de période d'acquisition, mais sujet à certaines conditions comme introduction en bourse ou sortie (transfert de plus de 50% des actions de la Société) avec un prix de marché des actions supérieur à 25,5 € (35 US\$)	200 000	01/10/2015
Actions gratuites Pool 1	28/07/2005	-	Acquisition si : - Sortie (Transfert de plus de 90% des actions ou introduction en bourse) - Si la sortie des produit avant 2 ans, 2 ans de période d'acquisition minimale =>Minimum 2 ans maximum 10 ans à compter du 28/07/2005 Le nombre d'actions dépend du prix de sortie (entre €15 (\$21) et €45 (\$62))	113 200	NA
Actions gratuites Pool 2	28/07/2005	-	Acquisition si : - Sortie (Transfert de plus de 90% des actions ou introduction en bourse) - Si la sortie des produit avant 2 ans, 2 ans de période d'acquisition minimale =>Minimum 2 ans maximum 10 ans à compter du 28/07/2005 Le nombre d'actions dépend du prix de sortie (entre €45 (\$62) et €63,75 (\$87))	138 264	NA
Suppléments pool 2	17/02/2006	-	Acquisition si : - Sortie (Transfert de plus de 90% des actions ou introduction en bourse) - Si la sortie des produit avant 2 ans, 2 ans de période d'acquisition minimale - 25% à la fin de chaque année à partir de la date d'attribution. =>Minimum 2 ans maximum 10 ans à compter du 17/02/2006 Le nombre d'actions dépend du prix de sortie (entre €57,51 (\$79) et €70 (\$96))	69 096	NA

Autres actions gratuites	17/02/2006	-	4 ans - acquisition graduelle	83 092	NA
Autres actions gratuites - Pool A	02/06/2006	-	2 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	38 048	NA
Autres actions gratuites - Pool B	02/06/2006	-	3 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	19 024	NA
Autres actions gratuites - Pool C	02/06/2006	-	4 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	19 024	NA
Autres actions gratuites	03/11/2008	-	4 ans – ces actions ne peuvent être attribuées si elles impliquent une détention de plus de 10% du capital	20 000	NA
Autres actions gratuites - Pool A	17/12/2010	-	2 ans – acquisition graduelle et introduction en bourse : €25,5 (\$35) si l'introduction intervient dans les 12 mois, €29 (\$40) si l'introduction intervient entre 12 et 24 mois, €34 (\$47) si l'introduction intervient après 24 mois	1 116 000	NA
Autres actions gratuites - Pool B	17/12/2010	-	4 ans – acquisition graduelle et introduction en bourse : €25,5 (\$35) si l'introduction intervient dans les 12 mois, €29 (\$40) si l'introduction intervient entre 12 et 24 mois, €34 (\$47) si l'introduction intervient après 24 mois	110 000	NA
Actions gratuites	17/10/2012	-	Acquisition graduelle, 50% au bout de 2 ans, 75% au bout de 3 ans, 100% après 4 ans Moyenne des 20 derniers séances de bourse avant le 17/10/2012 doit être supérieur a €2,30 (\$3)	160 000	NA
Actions gratuites	20/12/2012	-	Acquisition graduelle, 50% au bout de 2 ans, 75% au bout de 3 ans, 100% après 4 ans Moyenne des 20 derniers séances de bourse avant le 17/10/2012 doit être supérieur a €3,22 (\$4,27)	10 000	NA
SO 2005 - 1 Pool 3	28/07/2005	0,48	4 ans - acquisition graduelle, prix de l'action minimal de €100 (\$137) à la date de sortie.	113 200	16/06/2015
SO 2005 - 1 Pool 4	28/07/2005	0,48	4 ans - acquisition graduelle, prix de l'action minimal de €120 (\$164) à la date de sortie.	102 240	16/06/2015
SO 2005 - 02 first grant	17/02/2006	4,68	4 ans - acquisition graduelle.	96 908	20/10/2015
SO 2005 - 02 second grant	02/06/2006	5,05	4 ans - acquisition graduelle.	51 904	12/09/2016
SO 2006 - 01	02/06/2006	5,05	4 ans - acquisition graduelle.	273 200	02/06/2016
Options 2007-1-F (15 200) et Options 2006-1-B (5 400)	03/11/2008	12,89	5 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	82 400	19/06/2017
Options 2006-1	02/02/2007	9,19	4 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	105 200	16/04/2017
Options ESS	20/12/2012	3,84	4 ans d'acquisition. Une partie des options est attribuée selon l'atteinte de critères de performance internes de l'activité ESS.	300 000	16/04/2017

Les options sont subordonnées à l'accomplissement d'un certain nombre d'années de service (la période d'acquisition des droits). Certaines options sont exerçables sous réserve que les actions ordinaires du Groupe atteignent une certaine valeur. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Le nombre de bons de souscription d'action en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2011		2012	
	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre de bons (en milliers)	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre de bons (en milliers)
Au 1er janvier	7	348	7	300
Octroyées	-	-	-	-
Caduques	-	-	10	58
Exercées	-	48	-	-
Echues				
Au 31 décembre	7	300	7	242

Aucun bon de souscription d'actions n'a été octroyé en 2012, 58 000 bons de souscriptions sont devenus caduques en 2012.

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2011		2012	
	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre d'options (en milliers)
Au 1er janvier	8	1 172	8	1 132
Octroyées	-	-	4	300
Caduques	11	39	11	661
Exercées	-	-	5	75
Echues	-	-	-	-
Au 31 décembre	8	1 132	5	696

75 000 options sur actions ont été exercées en 2012 (aucune en 2011). 300 000 options sur actions ont été octroyées en 2012 (aucune en 2011). 661 000 options sur actions sont devenues caduques en 2012 (39 000 en 2011).

Le nombre d'actions gratuites en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2011		2012	
	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre d'actions gratuites (en milliers)	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre d'actions gratuites (en milliers)
Au 1er janvier	-	1 315	-	1 315
Octroyées	-	-	-	680
Pouvant être acquises	-	-	-	-
Acquises	-	-	-	(1 185)
Caduques	-	-	-	-
Au 31 décembre	-	1 315	-	810

Au cours de l'exercice 2012, 680 000 actions gratuites ont été octroyées (aucune en 2011) et 1 185 000 ont été acquises définitivement (aucune en 2011).

La valorisation des options sur actions, des actions gratuites et des bons de souscription d'action s'analyse comme suit :

Plan	Modèle de valorisation	Prix de l'action à la date d'attribution (en US\$)	Taux annuel d'intérêt sans risque	Volatilité attendue	Maturité attendue (*)
BSA 2007-02	B&S	9,6	4,50%	51%	3
BSA 2007-4	B&S	10,275	4,50%	51%	3
BSA 2007-4 (2ème tranche)	B&S	9,325	1,60%	71%	2
BSA 2006-1	B&S	5,3	4,50%	51%	5
BSA 2005-5	B&S	5	3,30%	49%	3
BSA 2006-2	B&S	5,175	3,50%	49%	5
BSA 2007-3	B&S	11,1	4,50%	51%	5
BSA 2007-3 (2ème tranche)	B&S	10,825	3,00%	71%	4

BSA 8	B&S	13,375	1,20%	71%	4
BSA 2005-1	B&S	7,275	4,00%	49%	4
BSA 2005-3	B&S	7,275	4,00%	49%	4
BSA 12	B&S	6,525	1,50%	57%	4
SO 2005 - 1 Pool 3	B&S	0,475	3,30%	49%	10
SO 2005 - 1 Pool 4	B&S	0,475	3,30%	49%	10
SO 2005 - 02 premier octroi	B&S	4,675	3,50%	49%	6
SO 2005 - 02 second octroi	B&S	5,05	4,00%	49%	7
SO 2006 - 01	B&S	5,05	4,50%	51%	7
Options 2007-1-F (15 200) et Options 2006-1-B (5 400)	B&S	12,9	3,20%	51%	4
Options 2006-1	B&S	9,175	4,50%	51%	7
Options ESS	B&S	3,84	4,50%	75%	4
Actions gratuites pool 1	Prix de l'option à la date d'octroi	0,475	NA	NA	NA
Actions gratuites pool 2	Prix de l'option à la date d'octroi	0,475	NA	NA	NA
Actions supplémentaires pool 2	Prix de l'option à la date d'octroi	4,7	NA	NA	NA
Autres actions gratuites	Prix de l'option à la date d'octroi	4,7	NA	NA	NA
Autres actions gratuites	Prix de l'option à la date d'octroi	4,975	NA	NA	NA
Pool A	Prix de l'option à la date d'octroi	4,975	NA	NA	NA
Pool B	Prix de l'option à la date d'octroi	4,975	NA	NA	NA
Pool C	Prix de l'option à la date d'octroi	4,975	NA	NA	NA
Autres actions gratuites	Prix de l'option à la date d'octroi	12,9	NA	NA	NA
Pool A	MC	6,3	NA	NA	NA
Pool B	MC	6,3	NA	NA	NA
Autres actions gratuites	MC	2,8	NA	NA	NA
Autres actions gratuites	MC	3,4	NA	NA	NA

MC : modèle d'évaluation Monte-Carlo

B&S : modèle d'évaluation Black & Sholes

(*) Déterminé sur la base d'une analyse de sociétés comparables

19. Report à nouveau et autres réserves

Le report à nouveau et les autres réserves se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Au 1er janvier	(63 533)	(86 795)
Résultat de l'exercice	(23 033)	(37 485)
Paiements fondés sur des actions - Charges de l'exercice	2 000	1 880
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	(105)	(346)
Couverture des flux de trésorerie	(1 773)	937
Affectation en réserve indisponible	-	107
Différences de conversion	(351)	537
Rachat d'actions propres		(501)
Au 31 décembre	(86 795)	(121 668)
Dont :		
Report à nouveau	(96 567)	(134 053)
Réserve légale	-	-
Réserve indisponible	2 553	2 661
Résultat global accumulé	(725)	(135)
Paiements fondés sur des actions	8 424	10 304
Différence de conversion	(480)	57
Rachat d'actions propres	-	(501)
Au 31 décembre	(86 795)	(121 668)

En France, 5% du bénéfice annuel réalisé par les sociétés est doté en réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital social. Le Groupe ayant généré des pertes dans le passé, aucune dotation n'a été effectuée.

En octobre 2012, la Société a doté 107 milliers de dollars en réserve indisponible destinés à sécuriser l'émission d'actions gratuites.

20. Fournisseurs et dettes rattachées

Les comptes fournisseurs et dettes rattachées se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Fournisseurs	16 205	12 301
Charges à payer	10 910	11 142
Charges sociales et autres taxes	2 596	3 304
Acomptes reçus des clients	266	1 588
Total	29 977	28 335

21. Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Non courant		
Contrat de financement du crédit d'impôt recherche	-	6 225
Contrats de location-financement	963	677
	963	6 902
Courant		
Contrats de location-financement	357	532
Découverts bancaires	-	276
Total	1 320	7 710

Un contrat de financement de la créance de crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 figurant à l'actif du bilan, et dont le terme est fixé en juin 2015 a été mis en place en juin 2012 avec un partenaire bancaire. Le montant financé ressort à 5 940 milliers de dollars et correspond à une quotité financée de 90%. Le solde de la créance sera payé à la Société en juin 2015 au terme du contrat et la dette s'en trouvera éteinte. Le montant perçu par la Société s'élève à 5 390 milliers de dollars, net des intérêts et commissions pour un montant total de 550 milliers de dollars. Les intérêts et commissions ont été enregistrés en charges constatées d'avance et sont étalés sur la durée du contrat. Le financement du CIR étant libellé en euros, le montant inscrit au bilan peut être affecté par la variation des cours de change.

Les contrats de location financement sont garantis par les droits du bailleur de récupérer l'actif loué en cas de défaut de paiement.

22. Avances remboursables

Les autres dettes se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Avances remboursables OSEO	852	3 443
Total	852	3 443
<i>Autres dettes - Part non courante</i>	852	3 443
<i>Autres dettes - Part courante</i>	-	-

Le Groupe bénéficie d'avances remboursables auprès d'OSEO au titre de programmes de recherche et d'innovation. Ces avances sont remboursables si et seulement si les objectifs commerciaux définis contractuellement ont été atteints. Le Groupe a perçu 2 591 milliers de dollars d'avances remboursables complémentaires sur l'exercice 2012. Aucune avance n'a été remboursée ni constatée comme définitivement acquise au cours des exercices 2011 et 2012. Le remboursement de ces avances est conditionné à l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires sur les projets concernés.

23. Engagements de retraite et avantages assimilés

En France, le Groupe cotise au régime national de retraite et ses engagements auprès des salariés en termes de retraite se limitent à une indemnité forfaitaire basée sur l'ancienneté et versée dès lors que le salarié atteint l'âge de la retraite. Cette indemnité de départ à la retraite est déterminée pour chaque

salarié en fonction de son ancienneté et de son dernier salaire prévu. Au Royaume-Uni, le Groupe contribue à un régime à cotisations définies qui limite son engagement aux cotisations versées.

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Provision pour engagements de retraite	1 183	1 749

Les variations de l'obligation au titre du régime à prestations définies durant l'exercice sont présentées ci-après

(en milliers de dollars)	2011	2012
Au 1 ^{er} janvier	897	1 183
Coût des services rendus au cours de la période	121	144
Coût financier	46	52
(Gains)/ pertes actuarielles	109	353
Différences de conversion	10	17
Variation de périmètre	-	-
Au 31 décembre	1 183	1 749

Les montants constatés au compte de résultat sont déterminés de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Coût des services rendus au cours de la période	121	144
Coût financier	46	52
Au 31 décembre	167	196

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	2011	2012
Taux d'actualisation	4,30%	3,00%
Taux de revalorisation des salaires	3%	3%
Taux d'inflation	2%	2%

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs sont déterminées sur la base de conseils, de données provenant de statistiques publiées et de données historiques en France.

Les obligations comptabilisées au 31 décembre 2012 tiennent compte des dernières dispositions en matière de droit à la retraite.

La sensibilité des obligations relatives aux engagements de retraite par rapport aux variations du taux d'actualisation est la suivante :

	Changement d'hypothèse	Impact
Taux d'actualisation	Augmentation / Diminution de 8,3%	Augmentation / Diminution de 4,5%

24. Provisions pour autres passifs

Les provisions pour autres passifs se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Litiges salariés	Litiges clients	Autres	Total
Au 1er janvier 2011	213	397	75	685
Impact sur le compte de résultat				
- Dotation aux provisions	-	-	-	-
- Reprises de provisions non utilisées	-	(163)	(61)	(224)
- Reprises de provisions utilisées	-	(130)	-	(130)
Ecarts de conversion	(8)	(4)	(1)	(13)
Au 31 décembre 2011	205	100	13	318

(en milliers de dollars)	Litiges salariés	Litiges clients	Autres	Total
Au 1er janvier 2012	205	100	13	318
Impact sur le compte de résultat				
- Dotation aux provisions	-	299	200	498
- Reprises de provisions non utilisées	-	-	-	-
- Reprises de provisions utilisées	(21)	(57)	-	(78)
Ecarts de conversion	6	6	4	15
Au 31 décembre 2012	190	348	217	754

a) Litiges sociaux

Le Groupe est sujet à des procédures juridiques en relation avec le cours normal des affaires. La direction du Groupe considère que les coûts finaux engendrés par ces litiges n'auront pas d'impact négatif significatif sur la situation financière consolidée du Groupe, sur le résultat des opérations et sur les flux de trésorerie.

b) Litiges clients

Des réclamations clients pourraient conduire à l'émission d'avoirs sur factures ou au paiement d'une franchise auprès de l'assureur en cas de prise en charge d'un litige d'origine technique.

c) Autres provisions

Le Groupe comptabilise le crédit d'impôt recherche lorsque toutes les conditions décrites en note 2.17 sont respectées. Dans certains cas, il se peut que toute la documentation nécessaire ne soit pas disponible au moment du dépôt de la demande de remboursement. Dans ce cas, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé à l'actif du bilan et une provision est enregistrée.

25. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Maintenance	-	1 122
Licences	2 372	4 240
Avance sur commande non remboursable	-	6 460
Au 31 décembre	2 372	11 822

Les produits constatés d'avance relatifs à des activités de maintenance concernent principalement les contrats repris d'ESS (voir note 5).

Les produits constatés d'avance relatifs à des licences concernent principalement le contrat conclu avec Intel Corporation (voir note 7).

La Société a conclu un accord avec un client durant le second semestre 2012 au terme duquel elle a perçu une avance non remboursable liée à des commandes de produits à livrer d'ici le 30 juin 2013 au plus tard. Ce montant sera constaté en chiffre d'affaires au rythme de la livraison des produits et au plus tard le 30 juin 2013.

26. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	2011	2012
Frais de recherche et développement	41 833	43 810
Paiements fondés sur des actions	328	369
Crédit d'impôt recherche	(7 054)	(7 863)
Subventions	(571)	(946)
Total	34 536	35 370

Le crédit d'impôt recherche varie en fonction de l'effort de recherche correspondant, celui-ci pouvant fluctuer de manière significative suivant les périodes en fonction de la nature et de l'avancement des projets en cours et des subventions encaissées.

27. *Autres produits / (charges) opérationnels, nets*

Les autres produits / (charges) opérationnels, nets, se décomposent de la manière :

(En milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2011	2012
Frais externes attribuables à l'acquisition d'ESS	-	(554)
Coûts de restructuration liés à l'acquisition de SMS	(514)	(232)
Dépréciation d'actifs repris lors de l'acquisition de SMS	(1 713)	-
Reprise de passif sur accord de licence non récurrente	829	-
Gains/ (pertes) de change opérationnels, nets	-	(2 025)
Total	(1 398)	(2 811)

Les pertes et gains de change opérationnels sont relatifs aux écarts de change réalisés sur des transactions à caractère opérationnels dénouées sur l'exercice ainsi qu'à l'impact de la réévaluation au taux de clôture des actifs et passifs d'exploitation libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle des sociétés consolidées. Cette méthode de présentation préférentielle en normes IFRS a été appliquée pour la première fois en 2012.

28. *Charges par nature*

Les charges par nature se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	2011	2012
Achats de wafers y compris variation de stocks	71 116	60 020
Produits semi-finis et consommés	21 649	15 896
Amortissement et dépréciations	4 468	4 972
Salaires et traitements	45 461	47 432
Sous-traitance	10 318	7 982
Service extérieurs	7 030	11 900
Frais de voyage et d'animation	4 103	3 768
Loyers des bâtiments et des bureaux	2 950	2 921
Marketing et publicité	1 112	1 158
Honoraires, commissions et redevances	5 349	5 305
Subventions et crédit d'impôt recherche	(7 625)	(8 570)
Frais externes liés aux acquisitions	436	533
Dotations aux amortissements et aux provisions des actifs acquis	6 273	4 517
Autres	3 292	1 491
Total	175 930	159 325

29. Charges liées aux avantages du personnel

Les charges liées aux avantages du personnel se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	2011	2012
Salaires et traitements	30 207	33 715
Charges sociales	11 063	11 697
Paiements fondés sur des actions	2 000	1 880
Engagements de retraite	190	141
Total	43 461	47 432

30. Produits / (charges) financiers, nets

Les produits / (charges) financiers se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	2011	2012
Pertes de changes	(4 628)	(1 394)
Intérêts financiers	(876)	(854)
Charges financières	(5 504)	(2 248)
Gains de change	6 936	1 118
Intérêts financiers	71	872
Produits financiers	7 007	1 990
Résultat financier	1 503	(258)

Les pertes et gains de change sont relatifs à des opérations à caractère financier dénouées sur l'exercice ainsi qu'à l'impact de la réévaluation en dollar US au taux de clôture de la trésorerie libellée en euros.

31. Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'analyse de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Impôts calculés sur la base des taux d'impôt applicables dans les différents pays		
- Royaume Uni	-	156
- Etats-Unis	(69)	(90)
- Singapour	-	(0)
- Pologne	(5)	(8)
- Hollande	-	(8)
- Finlande	-	-
	(74)	51

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition calculé sur la base du taux d'impôt applicable en France en raison des éléments suivants :

	2011	2012
Résultat avant impôt	(22 959)	(37 380)
Impôt calculé sur la base du taux d'impôt applicable dans la société mère (34,43%)	7 905	12 870
Impact des différences de taux d'imposition	(44)	(30)
Effet d'impôt sur		
Déficits reportables de la période non constatés	(9 606)	(14 784)
Crédit d'impôt recherche non assujetti à l'impôt	2 519	2 644
Paiements fondés sur des actions non déductibles	(688)	(687)
Autres différences permanentes	(159)	37
Impôt effectif	(74)	51

L'impôt différé actif non comptabilisé correspondant aux déficits reportables des entités françaises qui sont imputables sans limitation de durée sur les futurs profits taxables s'élève à 56 773 milliers de dollars au 31 décembre 2012 (40 851 milliers de dollars au 31 décembre 2011).

32. Résultat par action

(a) De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice :

	2011	2012
Perte attribuable aux actionnaires de la Société (en milliers de dollars)	(23 033)	(37 485)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulations	21 703 410	31 586 909
Résultat net par action (en dollar)	(1,06)	(1,19)

La variation du résultat par action provient essentiellement des augmentations de capital réalisées en cours d'année qui impactent le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

(b) Dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Le Groupe possède trois catégories d'instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif : des actions gratuites, des bons de souscription et des options sur actions.

Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées :

	2011	2012
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21 703 410	31 586 909
Ajustements		
- Actions gratuites	-	509 870
- Bons de souscription d'actions	34 132	-
- Options sur actions	187 620	-
Application de la « treasury method »	(157 506)	-
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	21 767 656	32 096 779
Résultat dilué par action (en dollar)	(1,06)	(1,17)

L'attribution définitive des actions gratuites, bons de souscription et options sur actions dans le cadre de certains plans en cours est conditionnée à la survenance d'un événement de liquidité (introduction en bourse ou cession majoritaire). L'introduction en bourse ayant été réalisée le 17 février 2012, les actions gratuites, bons de souscription et options sur actions relatifs aux plans en cours d'attribution concernés ont été pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action.

Les bons de souscriptions et options sur actions relatifs aux plans en cours ont un prix d'exercice supérieur au cours de l'action au 31 décembre 2012 et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action.

Pour les besoins du tableau ci-dessus, les bons de souscription et les options sur actions sont prises en compte dans le calcul du résultat par action dilué par application de la "treasury method". Cette méthode consiste à affecter le produit résultant de l'exercice des bons de souscription et des options sur actions pour racheter des actions ordinaires en circulation.

Lorsque la conversion des options a pour effet de porter la perte diluée par action à un montant supérieur à la perte de base par action, l'effet de la dilution n'est pas pris en compte.

33. Engagements

(a) Investissements

Les acquisitions d'immobilisations engagées mais non encore réalisées à la date de clôture sont détaillées ci-après :

(En milliers de dollars)	2011	2012
Equipement	-	288
Licences	-	-
Total	-	288

(a) Engagements au titre des contrats de location simple

Le Groupe loue des bureaux dans le cadre de contrats de location simple non résiliables. La majorité de ces contrats de location sont renouvelables à la fin de la période de location aux prix du marché.

Le Groupe loue également certains équipements sous des contrats de locations résiliables.

Les paiements futurs minimum concernant les contrats de location non résiliables sont les suivants :

(En milliers de dollars)	2011	2012
Location - paiements futurs minimum		
A moins d'un an	1 356	738
Entre 1 et 5 ans	1 932	199
A plus de cinq ans	-	-
Total	3 288	937

La Société a signé en août 2012 un contrat de bail portant sur un bâtiment en l'état futur d'achèvement qui abritera son futur siège social. La durée initiale de ce contrat de location est de six ans. Le La Société s'est engagée à louer environ 5 500 mètres carrés de bureaux à compter de la mise à disposition de l'immeuble prévue au mois de juillet 2013. Les paiements de loyers futurs au titre des six années s'élèvent à environ 6 016 milliers de dollars et ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus.

(c) Autres engagements

(En milliers de dollars)	2011	2012
Engagements d'achat de wafers à LFoundry	48 690	27 061
Contrat de location financement signé - Matériel non reçu	-	-
Cautions données	390	390
Total	49 080	27 451

Dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corporation le 30 septembre 2010, le Groupe s'est engagé à reprendre certains engagements d'Atmel Corporation d'acheter un nombre minimum de wafers à la société LFoundry sur une base annuelle dégressive pendant une durée de 48 mois à compter de la date d'acquisition, à un prix déterminé à l'avance.

34. Transactions avec les parties liées

(a) Transactions avec les entreprises liées

Trois membres du conseil de surveillance de la Société ont été également administrateurs de la société Mobiwire (anciennement Sagem Wireless, aujourd'hui en liquidation) sur 2011. Le Groupe a réalisé des transactions avec Mobiwire en 2010 et jusqu'au 1^{er} trimestre 2011. Chacune des transactions, dont le montant n'est pas significatif, a été négociée sans l'implication personnelle des membres du conseil de surveillance concernés et la direction du Groupe estime qu'elles ont été conclues avec suffisamment d'indépendance et conformément à des conditions normales de marché.

Le Groupe achète des prestations de conseil et d'audit à la société Leyton & Associés, dont le Groupe et Leyton & Associés ont pour actionnaire commun la société d'investissement GIMV. Ces prestations ont été conclues à des conditions normales de marché, sans l'implication de l'actionnaire commun, et se sont élevées à 201 milliers de dollars et 227 milliers de dollars pour 2012 et 2011, respectivement.

(b) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres du directoire. Les rémunérations versées ou à verser aux principaux dirigeants sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Salaires et traitements	1 451	1 519
Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres	1 184	920
Total	2 635	2 439

35. *Evénements postérieurs à la date de clôture*

Le 5 mars 2013, le Groupe a annoncé un projet d'évolution de sa stratégie conduisant notamment au lancement d'un projet de réorganisation de ses activités dans le monde. Le plan de réorganisation sera détaillé dans le courant de l'année 2013. Les impacts de ce plan sur les états financiers seront comptabilisés lorsqu'il sera formalisé et que l'estimation du coût sera suffisamment précise pour constituer une obligation implicite pour le Groupe.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu après la clôture des comptes au 31 décembre 2012.

36. *Périmètre de consolidation*

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 comprennent les comptes d'Inside Secure, la société mère, ainsi que ceux des entités suivantes :

Pays	Société	Pourcentage de détention	
		2011	2012
Etats-Unis	Inside Secure Corporation	100%	100%
Singapour	Inside Secure (Asia) Pte Ltd	100%	100%
Pologne	Inside Secure Sp.z.o.o.	100%	100%
France	Vault-IC France SAS	100%	100%
Royaume Uni	Vault-IC UK Ltd	100%	100%
Pays-Bas	INSIDE Secure B.V	-	100%
Pays-Bas	INSIDE Secure Amsterdam B.V	-	100%
Finland	INSIDE Secure Oy	-	100%

Le Groupe a acquis Embedded Security Solutions le 1er décembre 2012. La transaction a été réalisée par transferts d'actifs et passifs, mais également par acquisitions d'actions de sociétés. Dans ce cadre, le Groupe a acquis 100 % des actions de INSIDE Secure B.V (anciennement AuthenTec B.V), elle-même détentrice de 100% des actions de INSIDE Secure Amsterdam B.V (anciennement AuthenTec Amsterdam B.V) et de 100% des actions d'INSIDE Secure Oy (anciennement AuthenTec Oy), des sociétés dédiées principalement à l'activité de recherche et développement et au marketing des produits.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Antoine OLANDA
38 parc du Golf
13856 Aix-en-Provence

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

Aux actionnaires

Inside Secure
41 Parc du Golf
13856 Aix en Provence

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Inside Secure, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2012 tiennent compte de spécificités propres au secteur des nouvelles technologies dans lequel la société opère. C'est dans ce contexte, qu'en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 4 « Estimations et jugements comptables déterminants » des notes aux états financiers, la société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la reconnaissance du revenu, la dépréciation des actifs non financiers et plus particulièrement des goodwill et des autres actifs et passifs incorporels, les paiements fondés sur des actions, la juste valeur des dérivés et autres instruments financiers, et la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés.

Les modalités suivies à ce titre sont décrites dans la note 2 « Résumé des principales méthodes comptables » aux états financiers. Sur l'ensemble de ces estimations, nous avons examiné la documentation disponible, apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues par la direction de la société et vérifié que les notes associées à celles-ci donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Aix-en-Provence, le 5 mars 2013

PricewaterhouseCoopers Audit

Antoine Olanda

Philippe Willemin
Associé

**Comptes annuels de la société INSIDE Secure SA
au 31 décembre 2012**

BILAN

ACTIF en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	3.1	38 631	3 578	35 053	2 167
Immobilisations corporelles	3.1	11 138	7 837	3 301	4 760
Immobilisations financières	3.2	16 919	5 959	10 960	10 295
Actif immobilisé		66 688	17 374	49 314	17 222
Stocks	3.4	16 608	3 467	13 141	17 991
Avances et acomptes versés sur commandes		319		319	408
Créances clients	3.5	15 764	927	14 837	17 591
Autres créances	3.5	15 389		15 389	13 464
Valeurs mobilières de placement	3.6	1 852		1 852	293
Disponibilités	3.6	46 522		46 522	14 634
Actif circulant		96 454	4 394	92 060	64 381
Charges constatées d'avance	3.12	1 377		1 377	726
Ecarts de conversion actif	3.13	297		297	415
Comptes de régularisation		1 674	0	1 674	1 141
TOTAL ACTIF		164 816	21 768	143 047	82 743
PASSIF en milliers d'euros					
				31 décembre 2012	31 décembre 2011
Capital	3.7			13 597	8 690
Prime d'émission et d'apport	3.7			162 080	91 804
Réserve indisponible	3.7			9 998	9 912
Report à nouveau	3.7			(60 275)	(43 436)
Résultat	3.7			(32 311)	(16 451)
Capitaux propres				93 089	50 518
Provisions pour risques et charges	3.8			1 500	1 162
Emprunts et dettes financières diverses	3.5			12 953	4 088
Concours bancaires courants	3.5			238	666
Avances et acomptes reçus	3.5			1 248	864
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.5			10 293	14 452
Dettes fiscales et sociales	3.5			5 222	4 368
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3.5			-	-
Autres dettes	3.5			9 130	3 645
Dettes				40 584	29 245
Produits constatés d'avance	3.12			9 281	1 768
Ecarts de conversion passif	3.13			93	1 213
Comptes de régularisation				9 374	2 980
TOTAL PASSIF				143 047	82 743

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT en milliers d'euros	Note	Exercice 2012	Exercice 2011
Chiffre d'affaires	4.1	94 695	108 252
Production stockée		(2 529)	8 517
Subvention d'exploitation		632	415
Reprises sur dépréciations et provisions	3.8	1 555	4 418
Transferts de charges	4.8	675	448
Autres produits		23	10
Total produits d'exploitation		95 050	122 060
Achats matières et marchandises		54 486	76 199
Variation de stocks		(4 127)	(8 090)
Autres achats et charges externes		47 858	46 353
Impôts taxes et versements assimilés		1 135	961
Salaires et traitements	4.3 et 4.4	12 852	10 623
Charges sociales		5 505	4 521
Dotations aux amortissements et dépréciations			
- Sur immobilisations : Dotation aux amortissements	3.1	2 757	2 220
- Sur immobilisations : Dotation aux provisions	3.1		
- Sur actifs circulants : Dotations aux dépréciations	3.8	1 985	3 783
Dotations aux provisions		628	172
Autres charges		3 771	3 448
Total charges d'exploitation		126 850	140 192
RESULTAT D'EXPLOITATION		(31 799)	(18 131)
Produits financiers de participations			10
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			7
Autres intérêts et produits assimilés		626	48
Reprises de provisions	3.8	415	48
Différences positives de change		5 310	4 685
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		51	33
Total produits financiers		6 402	4 783
Dotation aux provisions	3.8	4 419	424
Intérêts et charge assimilés		112	14
Différences négatives de change		6 532	5 925
Total charges financières		11 063	6 363
RESULTAT FINANCIER		(4 661)	(1 581)
Produits exceptionnels sur opération de gestion		1	10
Produits exceptionnels sur opérations en capital		295	4
Reprises de provisions exceptionnelles			
Total produits exceptionnel		296	13
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		343	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		147	5
Dotation aux amortissements et provisions		10	
Total charges exceptionnelles		499	5
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(203)	8
Impôt sur les bénéfices			
Crédit d'impôt recherche	4.9	4 353	3 252
RESULTAT NET COMPTABLE		(32 311)	(16 451)

Notes annexes aux comptes annuels

Sommaire

1.	Informations générales sur la Société.....	136
1.1	<i>Faits caractéristiques de l'exercice</i>	136
1.2	<i>Evènements significatifs postérieurs à la clôture</i>	136
2.	Règles et méthodes comptables.....	136
2.1	<i>Principes comptables et conventions générales</i>	136
3.	Compléments d'informations relatifs au bilan	140
3.1	<i>Etat des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	140
3.2	<i>Etat des immobilisations financières</i>	141
3.3	<i>Etat des crédits-bails</i>	142
3.4	<i>Etat des stocks</i>	142
3.5	<i>Etat des échéances des créances et des dettes</i>	143
3.6	<i>Trésorerie</i>	144
3.7	<i>Variation des capitaux propres et composition du capital social</i>	144
3.8	<i>Etat des provisions</i>	147
3.9	<i>Avances ou crédits alloués aux dirigeants</i>	147
3.10	<i>Produits à recevoir</i>	148
3.11	<i>Charges à payer</i>	148
3.12	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	148
3.13	<i>Ecart de conversion sur opérations en devises</i>	149
4.	Compléments d'informations relatifs au compte de résultat.....	149
4.1	<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	149
4.2	<i>Résultat net par action</i>	149
4.3	<i>Rémunération des dirigeants</i>	149
4.4	<i>Ventilation de l'effectif et droit individuel a la formation</i>	149
4.5	<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	150
4.6	<i>Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire</i>	150
4.7	<i>Produits et charges exceptionnels</i>	151
4.8	<i>Transferts de charges</i>	151
4.9	<i>Montant des dépenses de recherche et développement</i>	151
5.	Engagements financiers et autres informations.....	151
5.1	<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	151
5.2	<i>Montant des engagements financiers</i>	151
5.3	<i>Liste des filiales et participations</i>	152
5.4	<i>Relations intragroupe</i>	152
5.5	<i>Résultat financier</i>	153
5.6	<i>Intégration fiscale</i>	153

Notes annexes aux comptes annuels

Le bilan, avant répartition de l'exercice, présente un total de 143 047milliers d'euros et le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 94 695 milliers d'euros, dégage une perte de 32 311 milliers d'euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1. Informations générales sur la Société

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

INSIDE Secure (« la Société ») conçoit, développe et commercialise des semi-conducteurs en mode sans usine (« fables») et des logiciels embarqués dédiés à la sécurité des transactions, des contenus et de l'identité numérique.

Le 30 septembre 2010, la Société a acquis l'activité Secure Microcontroller Solutions « SMS » de la société Atmel Corporation, qui conçoit et commercialise des semi conducteurs incorporés dans des cartes à puce, des périphériques mobiles, des dispositifs d'authentification dans le but de sécuriser les transactions dans le domaine du paiement, des transports, de l'accès conditionnel, de l'identification et d'autres types d'applications sécurisées.

Depuis le 17 février 2012, les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sous le code Isin FR0010291245. A cette occasion, la Société a réalisé une augmentation de capital de 104,5 millions de dollars (79,3 millions d'euros), prime d'émission incluse et avant imputation des dépenses liées à l'opération sur la prime d'émission.

Le 1er décembre 2012, la Société a acquis Embedded Security Solutions (« ESS »). ESS, un spécialiste de la sécurité, conçoit et développe des technologies en vue de constituer un portefeuille de droits de propriété intellectuelle et des logiciels de sécurité à base d'algorithmes d'encryptions pour diverses industries, dont les marchés de la téléphonie mobile et des réseaux.

La Société est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance domiciliée en France. Son siège social se situe au 41, Parc Club du Golf, 13856 Aix-en-Provence cedex 3, France.

1.2 Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Le 5 mars 2013, la Société a annoncé un projet d'évolution de sa stratégie conduisant notamment au lancement d'un projet de réorganisation de ses activités dans le monde. Le plan de réorganisation sera détaillé dans le courant de l'année 2013. Les impacts de ce plan sur les états financiers seront comptabilisés lorsqu'il sera formalisé et que l'estimation du coût sera suffisamment précise pour constituer une obligation implicite pour le Groupe.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu après la clôture des comptes au 31 décembre 2012.

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Principes comptables et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions

du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

(a) Monnaie de présentation

L'essentiel des transactions d'achat et de vente de la Société est réalisé en dollars américains (« dollars »). Cependant, conformément aux dispositions du Code de Commerce, la Société présente ses comptes sociaux en euros. Le cours de clôture du dollar par rapport à l'euro est passé de 1,2939 dollars pour 1 euro en décembre 2011 à 1,3194 dollars en décembre 2012.

(b) Comptabilisation du chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises.

La Société comptabilise les produits lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront à la Société et que des critères spécifiques sont remplis pour chacune des activités de la Société décrite ci-après.

Le Société commercialise des circuits intégrés et des solutions.

(a) Reconnaissance du revenu – Vente des circuits intégrés

Les produits de la Société sont généralement vendus sur la base de contrats ou de bons de commande passés par le client qui incluent des prix fixes et déterminables n'incluant pas de droit de retour, d'obligation significative post-livraison ou toute autre provisions similaire excepté les conditions générales de ventes. Le revenu est reconnu pour les produits à la livraison lors du transfert de risque et de propriété, conformément aux incoterms déterminés dans les contrats, le prix est fixe est déterminé et le recouvrement de la créance apparaît assuré de manière raisonnable.

(b) Reconnaissance du revenu – Activités de services

Le revenu des activités de service est reconnu sur la période lorsque que le service a été rendu et que le recouvrement de la créance est assuré de manière raisonnable.

Les licences d'utilisation de logiciels ne nécessitant pas de développements spécifiques sont constatées en chiffre d'affaires lors de la cession du droit d'utilisation de la licence ou en accord avec les termes contractuels spécifiques.

Les revenus correspondant aux activités de développement de plateformes logicielles spécifiques sont reconnus selon la méthode à l'avancement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement des développements selon un critère appliqué de manière systématique. Le pourcentage d'avancement jusqu'à l'achèvement est fonction des coûts réels engagés comparés au coût total estimé du projet. Les pertes sur contrats sont reconnues dans la période où elles deviennent probable et dans la mesure où elles peuvent être estimées de manière fiable.

(c) Reconnaissance du revenu – Redevances de licences de propriété intellectuelle

Les redevances correspondent aux revenus provenant de technologies licenciées à certains clients de la Société. Les redevances peuvent être fixes et / ou variables. Les redevances fixes sont reconnues linéairement sur les périodes contractuelles au cours desquelles ils ont été générés. Les redevances variables sont en général fonction des ventes réalisées par les clients et sont donc par définition difficiles à estimer. De façon à rattacher les produits aux périodes correspondantes, la Société s'appuie

principalement sur les confirmations reçues des clients. En général, les confirmations sont reçues des clients dans le trimestre suivant la livraison des produits.

(d) Reconnaissance du revenu – Maintenance

En règle générale, la vente de licences d'utilisation de logiciels est accompagnée d'un contrat de maintenance incluant des mises à jour périodiques et une prestation de support technique. Les revenus correspondant aux activités de maintenance sont reconnus linéairement sur la période couverte par les prestations.

(e) Contrats à éléments multiples

Les revenus correspondant à des contrats à éléments multiples, notamment ceux incluant des services, sont enregistrés selon la méthode de l'allocation des produits sur la base des justes valeurs attribuables aux différents composants.

(f) Recouvrabilité

Dans le cadre du processus de reconnaissance du revenu, la Société détermine si les créances commerciales sont recouvrables de manière probable sur la base de plusieurs facteurs, et notamment s'il y a eu une détérioration de la qualité du crédit des clients qui pourrait engendrer une impossibilité de revente de ces créances.

(g) Produits constatés d'avance et facturation à établir

Les produits constatés d'avance comprennent les montants facturés selon des termes contractuels mais dont le revenu n'a pas été reconnu sur la période.

(c) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont essentiellement composées de droits d'utilisation de licences de logiciels et de coûts de développements en interne d'applications informatiques amortis sur leur durée d'utilité, estimée à trois années.

Les dépenses de recherche et développement financées par des avances remboursables sont inscrites à l'actif du bilan dans la mesure où la Société dispose des ressources nécessaires afin de mener à bien la mise au point des programmes de développement précisément définis et qu'elle bénéficiera d'avantages économiques futurs, soit du fait de l'abandon de l'avance remboursable, soit du fait des flux de trésorerie générés par les ventes futures de produits développés dans ce cadre.

A la date de clôture de l'exercice, une dépréciation est calculée, le cas échéant, par référence à la valeur recouvrable des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif. La valeur recouvrable est notamment déterminée en fonction de la capacité des projets concernés à générer des flux de trésorerie futurs. Il est tenu compte des avantages économiques futurs provenant de l'éventuel abandon de l'avance remboursable en cas d'échec des projets concernés.

Les frais de recherche et développement capitalisés sont amortis à compter de la date de début de commercialisation des produits concernés. La durée d'amortissement dépend de la durée prévue de la commercialisation des produits concernés.

(d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont pratiqués selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des biens :

- 3 à 5 ans pour le matériel de recherche et développement,
- 3 à 10 ans pour les agencements et aménagements de constructions,
- 3 à 5 ans pour le matériel de bureau,
- 3 à 8 ans pour le mobilier.

(e) Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits à l'actif à leur coût d'acquisition. A la date de clôture de l'exercice, une dépréciation est calculée, le cas échéant, par référence à la valeur d'utilité des filiales concernées. La valeur d'utilité est notamment déterminée en fonction de la capacité des filiales à générer des flux de trésorerie futurs.

Les titres acquis en devises sont convertis en euros au cours de change historique, c'est-à-dire au cours en vigueur à la date de chaque opération les concernant.

(f) Stocks

Les stocks sont constitués essentiellement des produits semi-finis (wafers, modules et autres produits). Ils sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le prix de revient comprend le coût des matières premières, de la sous-traitance et les coûts directs et indirects attribuables.

La Société analyse régulièrement les quantités en stocks pour identifier les éventuels stocks excédentaires, le risque d'obsolescence technique et les stocks dont le coût excède leur valeur de marché. Elle enregistre, le cas échéant, une provision au cas par cas correspondant à ces pertes de valeur.

(g) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, après analyse, au cas par cas, lorsque la valeur recouvrable est jugée inférieure à la valeur comptable.

(h) Opérations libellées en devises

Comme indiqué précédemment, l'essentiel des transactions d'achat et de vente de la Société est réalisé en dollars

En 2012, la Société a eu recours à des opérations de couverture de change pour couvrir son exposition dans sa monnaie fonctionnelle, le dollar contre l'euro.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités figurent au bilan pour leur contrevaletur en euros au cours du dernier jour de l'exercice. La différence résultant de la réévaluation de ces actifs et passifs en devises est portée au bilan dans le poste « Ecart de conversion actifs » ou « Ecart de conversion passif ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

(i) Subventions et crédit d'impôt recherche

Des subventions sont accordées aux sociétés réalisant des activités de recherches scientifiques et techniques. Ces subventions sont en général soumises à des conditions de performance sur des durées longues. Le Société enregistre ces subventions dans le compte de résultat « Subventions d'exploitation » (i) au rythme du programme de recherche et développement correspondant et (ii) lorsque la confirmation de l'octroi de la subvention a été obtenue.

L'aide aux activités de recherche et développement peut prendre la forme d'avances remboursables. Une avance remboursable sous conditions est traitée comme une subvention publique (comptabilisation au prorata au compte de résultat) s'il est établi que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

Les crédits d'impôt recherche octroyés pour inciter les sociétés à réaliser des activités de recherche scientifique et technique sont comptabilisés en crédit d'impôt sous la rubrique « Impôts sur les bénéfiques » conformément à la recommandation de l'ANC du 11 janvier 2011. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés au bilan en "Autres actifs".

(j) Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur l'exercice 2012.

3. Compléments d'informations relatifs au bilan**3.1 Etat des immobilisations incorporelles et corporelles**

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles se décomposent de la façon suivante :

Montants bruts en milliers d'euros	31 décembre 2011	Augmentations par achats	Regroupement d'entreprise	Reclassements de postes	Diminutions	31 décembre 2012
Licences et logiciels	3 625	1 790	26 109	-	-	31 525
Capitalisation des frais de R&D	1 203	401	-	-	-	1 604
Fonds commercial	-	-	5 502	-	-	5 502
Total des immobilisations incorporelles	4 828	2 191	31 611	-	-	38 631
Agencements aménagements des constructions	964	78	-	-	-	1 042
Installations techniques Matériel et outillage industriel	7 335	501	-	-	(28)	7 807
Agencements aménagements divers	16	10	-	-	-	26
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique mobilier	2 003	283	-	-	(167)	2 119
Immobilisations en cours	226	-	-	-	(82)	144
Total immobilisations corporelles	10 544	872	-	-	(277)	11 138

Les principales variations de l'exercice des immobilisations incorporelles sont relatives à l'acquisition d'ESS le 1^{er} décembre 2012 et correspondent à :

- des redevances de licences de propriété intellectuelle relatives à des technologies brevetées et développées par ESS pour un montant de 24 315 milliers d'euros
- des logiciels développés en interne pour un montant de 1 794 milliers d'euros
- un fonds commercial valorisé à 5 502 milliers d'euros

Des frais de développement liés à deux projets pour un montant total de 401 milliers d'euros ont été activés en 2012. Ces deux projets, d'une durée de 3 ans, sont financés par des avances remboursables et par des subventions classiques. Les frais de recherche capitalisés sont limités à la partie du projet financée par les avances remboursables.

Les amortissements se décomposent comme suit :

Montants bruts en milliers d'euros	31 décembre 2011	Dotations	Reclassements de postes	Reprises	31 décembre 2012
Licences et logiciels	2 806	772	-	-	3 578
Capitalisation des frais de R&D	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles	2 806	772	-	-	3 578
Agencements aménagements des constructions	712	161	-	-	873
Installations techniques Matériel et outillage industriel	3 577	1 445	-	-	5 022
Matériel de bureau et informatique mobilier	1 343	599	-	-	1 942
Total immobilisations corporelles	5 632	2 205	-	-	7 837

Les valeurs nettes comptables se présentent comme suit :

Valeurs nettes comptables	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Licences et logiciels	27 947	964
Capitalisation des frais de R&D	1 604	1 203
Fonds commercial	5 502	-
Total immobilisations incorporelles	35 053	2 167
Agencements aménagements des constructions	169	252
Installations techniques Matériel et outillage industriel	2 785	3 614
Agencements aménagements divers	26	7
Matériel de bureau et informatique Mobilier	177	660
Immobilisations en cours	144	227
Total immobilisations corporelles	3 301	4 760

3.2 Etat des immobilisations financières

Les immobilisations financières se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2011	Augmentations ou dotations	Diminutions ou reprises	31 décembre 2012
Titres de participation	10 113	4 571	-	14 683
Obligations convertibles Twinlinx	171	-	-	171
Créance Obligataire	72	-	-	72
Créance SIDS	1 500	-	-	1 500
Dépôts et cautions versés	182	216	-	399
Provision Interêts SIDS	95	-	-	95
Immobilisations financières brutes	12 132	4 787	-	16 919
Provisions sur titres de participation	-	(4 122)	-	(4 122)
Provision sur obligations convertibles	-	-	-	-
Provision sur créance obligataire	(1 837)	-	-	(1 837)
Immobilisations financières nettes	10 295	665	-	10 960

La Société a souscrit à des obligations convertibles émises par Twinlinx, une société développant des semiconducteurs, qui venaient à échéance en 2011. Twinlinx ne disposant pas des ressources financières pour rembourser le prêt, la créance a été provisionnée à 100%.

La Société a accordé en 2009 à la société SIDS, holding de contrôle d'une société intervenant dans le domaine de la sécurité numérique, un prêt remboursable en numéraire à échéance au 30 juin 2010, prorogé jusqu'au 31 mars 2011. SIDS ne disposant pas des ressources financières pour rembourser le prêt, la créance a été provisionnée à 100%.

La Société a acquis l'activité ESS le 1er décembre 2012. La transaction a été réalisée par transferts d'actifs et passifs, mais également par acquisition d'actions de sociétés. Dans ce cadre, la Société a acquis 100 % des actions de INSIDE Secure B.V (anciennement AuthenTec B.V), elle-même détentrice de 100% des actions de INSIDE Secure Amsterdam B.V (anciennement AuthenTec Amsterdam B.V) et de 100% des actions d'INSIDE Secure Oy (anciennement AuthenTec Oy), des sociétés dédiées principalement à l'activité de recherche et développement et au marketing des produits.

La Société a procédé à une dépréciation à 100% des titres de sa filiale Polonaise faisant suite à l'annonce de sa fermeture. Elle a également déprécié les titres de sa filiale Vault IC-UK afin de prendre en compte sa valeur actuelle compte tenu des plans d'affaires.

3.3 Etat des crédits-bails

Au 31 décembre 2012, la Société a deux contrats de crédit-bail en cours :

	Redevances payées en 2012	Redevances restant à payer			Total à payer
		A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de cinq ans	
Materiel informatique	294	366	580	-	947
Machine de production	144	141	106	-	247
Total	438	507	686	-	1 193

3.4 Etat des stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Matières premières	5 664	8 365
Produits semi-finis	10 869	12 921
Produits semi-finis en transit		187
Produits revendus en état	74	
Stocks brut	16 608	21 473
Provision	3 467	3 482
Stocks nets	13 141	17 991

La dotation aux provisions pour dépréciation des stocks est liée au niveau des stocks jugés excédentaires notamment évalué par rapport au carnet de commandes, ainsi qu'à l'obsolescence.

3.5 Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances des créances sont les suivantes :

Échéance des créances en milliers d'euros	Brut	A	A
	31 décembre 2012	1 an au plus	plus d'un an
Autres immobilisations financières	489	-	489
Créances clients	15 764	15 764	-
Personnel et comptes rattachés	236	236	-
Crédit d'impôt recherche	4 353	-	4 353
Taxe sur la valeur ajoutée	1 146	1 146	-
Divers Etat et autres collectivités publiques	201	201	-
Groupe et associés	1 425	1 425	-
Débiteurs divers	8 029	8 029	-
Total	31 642	26 801	4 841

Les échéances des dettes sont les suivantes :

Échéance des dettes en milliers d'euros	Brut	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	31 décembre 2012		
Emprunts et dettes financières à plus 1 an à l'origine	230	230	-
Instruments financiers	8	8	-
Monetisation du CIR	4 718	4 718	-
Emprunts et dettes financières divers	631	631	-
Fournisseurs et comptes rattachés	10 293	10 293	-
Personnel et comptes rattachés	2 684	2 684	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 483	2 483	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
Autres impôts et taxes assimilés	56	56	-
Groupe et associés	7 604	7 604	-
Avances et acomptes recus sur cdes en cours	-	-	-
Avoir à établir	-	-	-
Autres dettes	6 315	6 315	-
Avance remboursable	2 815	2 815	-
Total	37 836	37 836	-

La Société a mis en place au cours du quatrième trimestre 2011 des contrats d'affacturage en euros et en dollars avec Natixis Factor pour une durée de deux ans reconductible, incluant un fonds de garantie et adossés à un contrat d'assurance crédit. Le risque de non recouvrement et de retard de paiement étant transféré à la banque, les créances cédées dans le cadre du programme ne sont plus comptabilisées au bilan au 31 décembre 2012. La dette relative à ces contrats a été reclassée en diminution des créances au 31 décembre 2011.

Le montant des créances cédées dont l'échéance est postérieure au 31 décembre, pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée et qui ne figure donc plus à l'actif du bilan, est le suivant :

(en milliers de dollars)	2011	2012
Créances cédées et sorties de l'actif	8 542	9 676
Réserve de garantie	(342)	(331)
Trésorerie reçue en contrepartie des cessions de créances	8 200	9 345

3.6 Trésorerie

La trésorerie s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Liquidités en banques	19 470	14 634
Valeurs mobilières de placement nanties	293	293
Valeurs mobilières de placement	1 559	-
Dépôts à terme	27 052	-
Total	48 374	14 927

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti). Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition des placements ont été intégrés.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

3.7 Variation des capitaux propres et composition du capital social

La variation des capitaux propres de présente comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2011	Affectation	Augmentation	Diminution	31 décembre 2012
Capital	8 689		4 908		13 597
<i>Nombre d'actions</i>	<i>21 724 324</i>		<i>12 269 238</i>		<i>33 993 562</i>
<i>Valeur nominale</i>	<i>0,40 €</i>				<i>0,40 €</i>
Primes	91 804		70 276		162 080
Réserves réglementées	9 912		86		9 998
Autres réserves			(388)		(388)
Report à nouveau	(43 436)	(16 451)			(59 887)
Résultat de l'exercice (perte)	(16 451)	16 451			(32 311)
Capitaux propres	50 518	-	75 270	-	93 089

La perte de l'exercice clos le 31 décembre 2011 a été affectée au report à nouveau débiteur par décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2012.

Les coûts externes engagés sur l'exercice 2011 et directement liés au projet d'introduction en bourse ont été classés en déduction de la prime d'émission dans la mesure où ils concernent l'émission de nouvelles actions et que le projet a été concrétisé postérieurement à la clôture en février 2012.

	Capital	Prime d'émission	Prime d'apport	Bons de souscription	Réserve indisponible
A l'ouverture au 1er janvier 2012	8 690	90 994	461	350	9 912
Augmentation de capital liée à l'introduction en bourse 02-2012	3 824	71 038	-	-	-
Emissions d'actions gratuites	474	(474)	-	-	-
Exercice de stock options	30	292	-	-	-
Conversions d'actions de préférence 01-2012	580	(580)	-	-	-
Affectation à la réserve indisponible	-	-	-	-	86
Variation	4 908	70 276	-	-	86
A la clôture au 31 décembre 2012	13 597	161 270	461	350	9 998
	(13 597)	(161 270)	(461)	(350)	(9 998)

Prime d'émission (162 080)

Depuis le 17 février 2012, les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. A cette occasion, la Société a réalisé une augmentation de capital de 3 924 milliers d'euros et de 71 038 milliers d'euros de la prime d'émission. Cette opération a donné lieu à l'émission de 9 560 236 actions nouvelles. Les coûts externes nets d'effet d'impôt engagés par la Société et directement rattachables à l'introduction en bourse sont comptabilisés en moins de la prime d'émission.

Par décision de l'assemblée générale du 20 janvier 2012, les actions de préférence de catégorie D ont été converties en actions ordinaires. Une augmentation de capital a été constatée à cette occasion pour 580 milliers d'euros avec diminution corrélative de la prime d'émission et 1 449 144 actions nouvelles ont été émises.

Des actions gratuites dont l'acquisition définitive était notamment conditionnée à la réalisation de l'introduction en bourse ont été acquises définitivement en date du 6 mars 2012 et du 16 décembre 2012. Le capital a été augmenté de 474 milliers d'euros par l'émission de 1 185 138 actions nouvelles.

La Société a également procédé à une augmentation de capital dans le cadre de l'exercice de stock options, par l'émission de 74 720 actions nouvelles. Cette opération a conduit à une augmentation du capital social de 30 milliers d'euros et de 292 milliers d'euros de la prime d'émission.

Le nombre total d'actions ordinaires émises s'élève à 33 993 562 actions au 31 décembre 2012 (21 724 324 actions au 31 décembre 2011). Chaque action a une valeur nominale de 0,40 €. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les BSA émis par la Société et en cours de validité au 31 décembre 2012 sont les suivants :

Date émission BSA	Nombre BSA souscrits	Prix souscription en euros	Nombre maximal d'actions à souscrire en exercice des BSA	Prix de souscription des actions à souscrire en exercice des BSA en €*	Date Expiration	Note
16 juin 2005	1	100	10 883	23,08	8 juillet 2015	1
16 juin 2005	1	100	13 000	23,08	8 juillet 2015	1
20 octobre 2005	3 933	0,16 par bon	3 933	15,77	20 octobre 2015	
31 juillet 2006	4 600	2,36 par bon	4 600	15,77	20 novembre 2016	
20 novembre 2006	3 892	2,36 par bon	3 892	15,77	30 novembre 2016	2
13 avril 2007	3 892	2,36 par bon	3 892	15,77	25 mai 2017	2
30 août 2007	750	4,23 par bon	750	28,22	6 novembre 2017	3
30 août 2007	2 300	4,23 par bon	2 205	28,22	4 juin 2019	4
29 novembre 2007	3 892	2,36 par bon	3 892	15,77	13 février 2018	2
21 septembre 2007	1 000	4,23 par bon	1 000	28,22	30 juin 2018	4
21 septembre 2007	1 000	4,23 par bon	1 000	28,22	3 juillet 2018	4
21 décembre 2007	2 000	6,03 par bon	2 000	40,21	22 août 2018	4
18 décembre 2008	750	4,23 par bon	750	28,22	4 mai 2019	4
18 décembre 2008	3 200	4,02 par bon	3 200	40,21	24 mars 2019	5
1 octobre 2010	31 500	4,18 par bon	31 500	19,00	1 octobre 2015	3+6
22 octobre 2012	20 000	1,07	20 000	2,19	22 octobre 2022	
Total	62 711					

Note 1 : Ou 5 ans à compter des l'admission de tout ou partie des titres de la société sur un marché réglementé européen ou nord américain et au plus tard le 8 juillet 2015.

Note 2 : Ou avant l'admission d'actions de la société aux négociations sur un marché réglementé français ou étranger.

Note 3 : Ou au plus tard la veille de la réalisation d'un évènement de liquidité défini contractuellement.

Note 4 : Exerçable par tranches

Note 5 : Exerçable par tranches ou en totalité à compter du transfert de l'apport de titres représentant et/ou donnant accès à au moins 90% du capital de la société

Note 6: chaque BSA donne droit à la souscription d'une action de préférence de catégorie D

* L'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2011 a décidé de diviser la valeur nominale des actions par 4 la ramenant de 1,60 € à 0,40 €.

Les actions gratuites émises par la Société et en cours de validité au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

Date d'attribution des actions gratuites	Nombre d'actions gratuites pouvant être définitivement attribuées au 31/12/2012*	Nombre d'actions attribuées définitivement en 2012	Nombre d'actions gratuites perdues au cours de l'année 2012
28.07.2005	-	69.138 du Pool 1	23.046 du Pool 1
28.07.2005	-	-	112.056 du Pool 2
17.02.2006	-	-	54.980
16.12.2010	-	1.116.000	-
30.06.2010	110.000	-	-
06.04.2012	209.870	-	5.600
26.07.2012	2.200	-	-
26.07.2012	4.000	-	-
26.07.2012	63.510	-	-
17.10.2012	160.000	-	-
20.12.2012	10.000	-	-
Total	559.580	1.185.138	195.682

* L'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2011 a décidé de diviser la valeur nominale des actions par 4 la ramenant de 1,60 € à 0,40 €.

Les options de souscription d'actions émises par la Société et en cours de validité au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

Date d'attribution des Options	Nombre d'Options attribuées en cours de validité au 31/12/2012	Prix de souscription des Options (en €)	Nombre maximum d'actions à souscrire sur levée des Options	Nombre des Options levées au cours de l'année 2012	Prix de souscription des actions sur levée des Options (en €)*	Date d'expiration des Options
17.02.2006	72.302	Gratuit	72.302	-	3,9425	20.10.2015
02.06.2006	51.904	Gratuit	51.904	15.054	3,9425	20.10.2015
02.06.2006	172.071	Gratuit	172.071	56.466	3,9425	02.06.2016
02.02.2007	11.700	Gratuit	11.700	-	7,055	02.06.2016
03.11.2008	5.400	Gratuit	5.400	-	10,0525	02.06.2016
03.11.2008	60.800	Gratuit	60.800	-	10,0525	19.06.2017
26.07.2012	14.490	Gratuite	14.490	0	3,07	26.07.2022
Total	292,936		292,936			

* L'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2011 a décidé de diviser la valeur nominale des actions par 4 la ramenant de 1,60 € à 0,40 €.

3.8 Etat des provisions

Les provisions pour risques et charges se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2011	Augmentations Dotations	Regroupement d'entreprise	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	31 décembre 2012
Provisions pour pertes de change	(527)	(297)			527	(297)
Autres provisions pour risques	(239)	(332)			60	(510)
Provisions indemnités retraites	(396)	(296)				(692)
TOTAL I	(1 162)	(925)	-	-	587	(1 500)
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	-	(10)				(10)
Sur titres de participation	-	(4 122)				(4 122)
Sur autres immobilisations financières	(1 837)					(1 837)
Sur stocks et en cours	(3 481)	(1 444)		729	729	(3 466)
Sur comptes clients	(36)	(540)	(386)		36	(926)
TOTAL II	(5 354)	(6 116)	(386)	729	766	(10 361)
TOTAL GENERAL (I) + (II)	(6 516)	(7 041)	(386)	729	1 353	(11 861)

Les provisions pour pertes de change correspondent aux pertes latentes de change nettes sur les positions bilancielle. La Société comptabilise des provisions pour indemnités de départ en retraite sur la base de calculs et d'hypothèses actuariels. Par ailleurs, la Société est sujette à des procédures juridiques en relation avec le cours normal des affaires. La direction de la Société considère que les coûts finaux susceptibles d'être engendrés par ces litiges n'auront pas d'impacts significatifs sur la situation financière de la Société.

3.9 Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société.

3.10 Produits à recevoir

Les produits à recevoir se répartissent comme suit au bilan au 31 décembre 2012 :

En milliers d'euros	Montant
Subventions produits à recevoir	172
Credit impot recherche	4 353
Clients factures à établir	5 244
Natixis à recevoir	5 243
Total	15 012

3.11 Charges à payer

Les charges à payer se répartissent comme suit au bilan au 31 décembre 2012 :

En milliers d'euros	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 652
Dettes fiscales et sociales	3 929
Autres dettes	631
Total	6 212

3.12 Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance et les produits constatés d'avance se répartissent comme suit au 31 décembre 2012 :

En milliers d'euros	Montant
Charges d'exploitation	1 377
Total	1 377
En milliers d'euros	Montant
Produits d'exploitation	9 281
Total	9 281

Les charges constatées d'avances correspondent à des charges courantes d'exploitation engagées et comptabilisées avant leur fait générateur.

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits d'exploitation facturés à un client selon les termes contractuels mais dont le revenu n'a pas été reconnu sur l'exercice.

3.13 Ecart de conversion sur opérations en devises

L'écart de conversion sur opérations en devises se détaille comme suit au 31 décembre 2012 :

Nature des écarts en milliers d'euros	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Créances	220	-	220	-
Dettes d'exploitation	77	-	77	93
Total	297	-	297	93

4. Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

La Société a réalisé 86% de son chiffre d'affaires 2012 à l'export et 14% en France.

4.2 Résultat net par action

En milliers d'euros	2008	2009	2010	2011	2012
Résultat net de l'exercice	(7 603)	(9 587)	(3 751)	(16 451)	(32 311)
Nbs actions	11 109 048	11 193 832	21 677 620	21 724 324	33 993 562
Résultat net par action	(1,46)	(1,17)	(5,78)	(1,32)	(1,05)

Le nombre d'actions pour les exercices 2010 et antérieurs a été recalculé en appliquant les mêmes modalités de division de la valeur nominale de l'action par 4 que sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération brute versée en 2012 aux organes de direction s'est élevée à 757 milliers d'euros.

4.4 Ventilation de l'effectif et droit individuel à la formation

L'effectif se détaille comme suit au 31 décembre 2012 :

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	145	28
Agents de maîtrise et techniciens	31	-
Apprentis	3	-
Contrat professionnalisation	1	-
Total au 31 décembre 2012	180	-

Au 31 décembre 2012 les droits acquis et non pris par les salariés au titre du Droit Individuel à la Formation s'élèvent à 12 824 heures.

4.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La Société est fiscalement déficitaire et n'a pas acquitté d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012, le report déficitaire est le suivant (en milliers d'euros) :

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2012
Total des déficits restant à reporter avant intégration fiscale de Janvier 2011	71 299
Total des déficits restant à reporter avant l'intégration fiscale	71 299
Deficits reportables pour l'exercice 2011	19 084
Deficits reportables pour l'exercice 2012	32 480
Total des déficits restant à reporter dans le cadre de l'intégration fisc	51 564
Total des déficits restant à reporter	122 863

Conformément aux règles et méthodes comptables applicables pour les comptes sociaux des sociétés françaises, la Société ne comptabilise pas d'actifs d'impôts différés sur ce déficit.

4.6 Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

Les accroissement et allègements de la dette future d'impôts s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2012
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- C3S	150
- TVTS	-
- Amortissements exedentaires	-
Autres :	
- Plus values latentes sur valeurs mobilières de placement	21
- Gains de change latents	-
- Provisions pour risques divers	424
Total des allègements	596
Déficits reportables y compris intergration	122 863
Moins values à long terme	-

4.7 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se détaillent comme suit au 31 décembre 2012 :

En milliers d'euros	Produit	Charge	31 décembre 2012 Net	31 décembre 2011 Net
Sur exercice antérieur	1	337	(336)	10
Sur cession d'immobilisations	295	147	148	(1)
Sur dépréciation des titres	-	-	-	-
Pénalités diverses	-	15	(15)	-
Total	296	499	(203)	8

4.8 Transferts de charges

Les transferts de charges ont un caractère d'exploitation et s'élèvent à 675 milliers d'euros. Ils sont constitués par les refacturations émises par la Société vers l'organisme paritaire agréé au titre des prises en charges de la formation continue ainsi que des refacturation des contrats CIFRE et à des refacturations de charges à une association dont la Société est membre.

4.9 Montant des dépenses de recherche et développement

Le montant des dépenses de recherche et développement comptabilisé en charges en 2012 s'élève à 32 121 milliers d'euros (27 219 milliers d'euros en 2011).

5. Engagements financiers et autres informations

5.1 Dettes garanties par des sûretés réelles

Il n'y a pas de dettes garanties par des sûretés réelles au 31 décembre 2012.

5.2 Montant des engagements financiers

Les engagements au 31 décembre 2012 sont présentés ci-après :

Engagements donnés en milliers d'euros	31 décembre 2012
Engagements d'achat	20 510
Nantissement de valeurs mobilières de placemenet en garantie du loyer du Parc Club du Golf	293
Contrat de location financière pour materiel informatique	977
Couvertures de change USD/EUR (si évolution défavorable)	16 318
Total	17 609

Dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corporation le 30 septembre 2010, la Société s'est engagé à reprendre certains engagements d'Atmel Corporation d'acheter un nombre minimum de wafers à la société LFoundry sur une base annuelle dégressive pendant une durée de 48 mois à compter de la date d'acquisition, à un prix déterminé à l'avance. Au 31 décembre 2012 cet engagement est estimé à 20 510 milliers d'euros.

5.3 Liste des filiales et participations

Les filiales et participations se détaillent comme suit au 31 décembre 2012 :

Société	Pays	% détenue	Monnaie	Capital	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat	Valeur comptable des titres détenus		Avance consentie (+)
								brute	nette	
Inside Secure Corporation	Etats-Unis	100%	Dollars US	50	720	5 438	167	50	50	(450)
Inside Secure (Asia) PteLtd	Singapour	100%	Dollars de Singapour	100	471	1 442	69	48	48	(90)
Inside Secure Sp.z.o.o.	Pologne	100%	Zloty	50	204	1 233	33	43	43	(42)
Vault-IC UK Ltd	Ecosse	100%	Livre sterling	1 £	4 061	6 286	408	8 630	8 630	(389)
Vault-IC France SAS	France	100%	Euros	1 298	5 069	13 480	572	1 340	1 340	(4 317)
INSIDE Secure B.V	Hollande	100%	Euros	4 570	4 616	593	46	4 570	4 570	(814)
Inside Secure France SAS	France	100%	Euros	1	1	-	-	1	1	-

5.4 Relations intraSociété

Les opérations intra-Sociétés réalisées au cours de l'exercice avec les sociétés du Société s'analysent de la façon suivante :

Produits	Au 31 décembre	Au 31 décembre
	2011	2012
Produits d'exploitation	-	-
Produits financiers	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges		
Charges d'exploitation	23 399	25 478
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	23 399	25 478

Les charges d'exploitation correspondent principalement aux différents coûts supportés par les filiales et refacturés à la Société conformément aux contrats en vigueur.

5.5 *Résultat financier*

Le résultat financier s'analyse de la façon suivante :

Produits Financiers	31	31
	décembre	décembre
	2012	2011
Interets refactures clients	1	7
Differences positives de change	5 310	4 685
Produits net sur cessions des valeurs mobilières des placement	51	33
Interets contrats obligataires	617	10
Reprise de provision risques et charges financières	415	49
Interets et charges	8	
Total	6 402	4 784
Charges Financières	31	31
	décembre	décembre
	2012	2011
Dotations financières aux amortissements et provisions (SAID +Mobiz)	297	424
Interets et charges	112	14
Differences négatives de change	6 532	5 925
Dotations pour dépréciation des immobilisations financières	4 122	
Total	11 063	6 363
Resultat Financier 2012	(4 661)	(1 579)

5.6 *Intégration fiscale*

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Société a mis en place une convention d'intégration fiscale avec sa filiale française Vault-IC France SAS.

* *
*

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Antoine OLANDA
38 parc du Golf
13856 Aix-en-Provence

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

Aux Actionnaires
Inside Secure
41 parc du Golf
13856 Aix-en-Provence

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Inside Secure, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note 2.1 b « Comptabilisation du chiffre d'affaire » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de cette méthode et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Estimations comptables

Comme indiqué dans la note 2.1 de l'annexe, votre société constitue des provisions pour couvrir notamment les risques éventuels de dépréciation des titres de participation, des frais de développement inscrits à l'actif et des stocks.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur, la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Aix-en-Provence, le 24 avril 2013

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Antoine OLANDA

Philippe Willemin
Associé

ANNEXES

Annexe 1

**Rapport du président du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise,
le contrôle interne et la gestion des risques**



Société anonyme à directoire et directoire de surveillance au capital de 13 597 424,80 euros

Siège social : 41, parc Club du Golf, 13856 Aix-en-Provence cedex 3

399 275 395 RCS Aix-en-Provence

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LE CONTROLE INTERNE ET LA GESTION DES RISQUES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de président du conseil de surveillance, de la composition du conseil de surveillance et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce conseil au cours de l'exercice 2012 ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport, préparé par le secrétariat général et la direction financière de la Société, a été soumis au comité d'audit puis approuvé par le conseil de surveillance lors de sa réunion du 24 avril 2013.

1. Gouvernement d'entreprise et représentation des femmes et des hommes au conseil de surveillance

INSIDE Secure (ou la « Société »), est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance constituée le 30 novembre 1994.

Le conseil de surveillance (ou le « Conseil »), lors de sa séance du 31 mars 2011, s'est doté d'un règlement intérieur, amendé le 21 novembre 2012, qui précise notamment, les règles de fonctionnement du conseil, les principes de conduite et les obligations des membres du conseil de surveillance de la Société et les modalités de fonctionnement du conseil et des comités. Les principales dispositions du règlement intérieur du conseil sont reproduites ci-après.

Le conseil de surveillance, lors de sa séance du 31 mars 2011, a décidé de se référer au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF en décembre 2008, révisé en avril 2010 et validé en tant que code de référence par l'Autorité des marchés financiers (le « Code AFEP MEDEF ») en tant que code de référence de gouvernement d'entreprise, ce code étant disponible notamment sur le site du MEDEF (www.medef.com).

La Société a pour objectif de se conformer à l'ensemble des recommandations du Code AFEP-MEDEF.

La Société entend se conformer notamment aux objectifs suivants :

- que le conseil de surveillance atteigne et maintienne un pourcentage d'au moins 20% de femmes dans un délai de 3 ans et d'au moins 40% de femmes dans un délai de 6 ans à compter de l'admission des titres de la Société aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris;
- que lorsque le conseil est composé de moins de 9 membres, l'écart, au terme des six ans susvisés, entre le nombre de membres du conseil de surveillance de chaque sexe ne soit pas supérieur à 2.

A cet effet, Madame Joëlle Toledano a été nommée au conseil de surveillance par l'assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2012.

Enfin, en juillet 2012, le comité d'audit a été porté à 3 membres dont 2 membres sont indépendants ; il se conforme ainsi aux recommandations du Code AFEP-MEDEF selon lesquelles le comité d'audit doit être composé d'un minimum de 2/3 de membres indépendants.

1.1. Composition du conseil de surveillance

En vertu des dispositions légales et statutaires, le conseil de surveillance est composé de trois membres au moins et de neuf au plus, nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée de trois ans et rééligibles au terme de leur mandat. En cas de vacance, les membres du conseil de surveillance peuvent être cooptés dans les conditions prévues par la loi et les règlements applicables.

Conformément à son règlement intérieur, le conseil de surveillance s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de compter en son sein une majorité au moins de membres indépendants au sens du Code AFEP MEDEF. Sont réputés avoir la qualité de membres indépendants les membres du Conseil qui n'entretiennent aucune relation avec la Société, son groupe ou sa direction, susceptible de compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

Au 31 décembre 2012, le conseil de surveillance était composé de 8 membres. Le conseil de surveillance estime que six de ses membres sur huit au total sont indépendants. Messieurs Patrick Jones, Glenn Collinson, Ronald Black, Jean Schmitt, Joëlle Toledano et le Fonds stratégique d'investissement remplissent en effet les critères définis dans le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP – MEDEF, mis à jour en avril 2010, dans la mesure où ils :

- ne sont ni salariés ou mandataires de la Société, ni salariés ou mandataires sociaux de l'une de ses filiales et ne l'ont pas été au cours des cinq dernières années ;
- ne sont pas mandataires sociaux d'une société dans laquelle la Société détient, directement ou indirectement, un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne sont pas clients, fournisseurs, banquiers d'affaires, banquiers de financement (i) significatifs de la Société ou du Groupe, ou (ii) pour lesquels la Société ou son Groupe représentent une part significative de l'activité ;
- n'ont pas de lien familial proche avec un mandataire social ;
- n'ont pas été auditeurs de la Société au cours des cinq dernières années ; et
- ne sont pas mandataires sociaux de la Société depuis plus de douze ans.

S'agissant des membres du conseil de surveillance représentant des actionnaires importants de la Société, ils peuvent être considérés comme indépendants dès lors qu'ils ne participent pas au contrôle de la Société. Au-delà d'un seuil de 10% en capital ou en droits de vote, il convient que le conseil, sur rapport du comité

des rémunérations et nominations, s'interroge systématiquement sur la qualification d'indépendant en tenant compte de la composition du capital de la société et de l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel.

Le conseil de surveillance a, à cet égard, estimé que le Fonds stratégique d'investissement quoique détenant environ 7.1% du capital social peut bien être qualifié de membre indépendant.

Au moins un des membres indépendants doit, en outre, avoir des compétences particulières en matière financière ou comptable pour pouvoir être nommé au comité d'audit, ce qui est le cas de Monsieur Patrick Jones (voir à ce propos le résumé de son expérience professionnelle ci-après).

Le tableau qui suit décrit la composition du conseil de surveillance au 31 décembre 2012. A cette date le conseil de surveillance de la Société était constitué de huit membres.

Nom ou dénomination sociale	Date de début et d'expiration de mandat
Monsieur Alex Brabers (président du conseil)	Mandat du 11 mai 2011 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013
Monsieur Jean Schmitt (vice-président du conseil)	Mandat du 30 juin 2010 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
Monsieur Patrick Schwager Jones	Mandat du 29 juin 2012 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
Monsieur Ronald Black (1)	Mandat du 29 juin 2012 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
Monsieur Glenn Collinson	Mandat du 11 mai 2011 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013
Fonds stratégique d'investissement représenté par Monsieur Thierry Sommelet	Mandat du 30 juin 2010 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
Sofinnova Partners, représentée par Monsieur Olivier Sichel	Mandat du 20 janvier 2012 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
Madame Joëlle Toledano	Mandat du 29 juin 2012 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

(1) Pour une parfaite information, nous vous indiquons que Monsieur Ronald Black a démissionné de son mandat de membre du conseil de surveillance le 28 février 2013.

Le rapport de gestion mentionne la liste des fonctions et mandats exercés dans d'autres sociétés et la principale fonction exercée par chaque membre du conseil.

Alex Brabers - président du conseil de surveillance, membre du comité des nominations et des rémunérations et du comité d'audit

Alex Brabers est vice-président exécutif capital-risque de GIMV et responsable de ses investissements dans le secteur des technologies de l'information et des communications. Avec plus de 20 années passées dans le monde du capital-risque, Alex Brabers fait bénéficier la Société de son expérience dans le domaine du financement des entreprises de croissance. Il est intervenu lors de la cession ou de

l'introduction en bourse de nombreuses sociétés. Il est administrateur de Telenet (Euronext Bruxelles : TNET), Nomadesk et OTN Systems. Il a également exercé des mandats au sein d'Option International, Barconet, Telos, Emme et Mobistar. Avant de rejoindre GIMV en 1990, Alex Brabers a travaillé dans le secteur bancaire, d'abord comme trader dans les instruments du marché monétaire international puis au service de planification stratégique. Alex Brabers est titulaire d'un master en économie de l'université de Louvain.

Jean Schmitt - vice-président du conseil de surveillance, président du comité des nominations et des rémunérations

Jean Schmitt est directeur général de JoltTech Capital, société de gestion de *private equity* spécialisée dans l'investissement au capital de PME/ETI technologiques européennes. Avant de fonder JoltTech Capital, Jean Schmitt a passé 10 ans chez Sofinnova Partners, en tant qu'associé, où il a dirigé l'équipe d'investissement dans le secteur des technologies de l'information. Jean Schmitt est le fondateur de SLP InfoWare, l'un des leaders mondiaux en matière de logiciels de gestion prédictive de la relation clients pour le secteur des télécommunications (P-CRM), qu'il a vendu à Gemplus en 2000. Il a alors occupé la double fonction de président-directeur général de SLP InfoWare et de vice-président *Telecom Solutions and Applications* de Gemplus. Jean Schmitt a créé et vendu trois autres sociétés avant de fonder SLP InfoWare. Jean Schmitt est actuellement membre du conseil d'administration de Celsius (France) et d'Heptagon (Singapour) et président de Groupe Hattemer SAS (France). Jean Schmitt est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications (ENST) et titulaire d'un DEA en intelligence artificielle. Il est par ailleurs chargé de cours à l'école « Telecom Paris » depuis 2005.

Patrick Jones - membre du conseil de surveillance, président du comité d'audit et membre du comité des nominations et des rémunérations

Patrick Jones est actuellement président du conseil d'administration de Lattice Semiconductor (Nasdaq : LSCC), société spécialisée dans la production « *fables* » (sans usine) de semi-conducteurs, d'Epocrates Inc. (Nasdaq : EPOC), fournisseur de solutions et services mobiles aux professionnels de la santé, et de Dialogic Inc. (Nasdaq : DLGC). Il siège également au conseil de Fluidigm (Nasdaq : FLDM), créateur et fabricant de circuits fluidiques intégrés pour la biologie, de Vesta Inc., concepteur de solutions de paiement électronique pour l'industrie des télécommunications. Il a également siégé au conseil de plusieurs sociétés de haute technologie financées par des investisseurs en capital-risque. De 1998 à 2001, Patrick Jones a occupé le poste de *senior vice-president* et directeur financier de Gemplus SA (aujourd'hui intégrée dans Gemalto), leader du marché des cartes à puce, dont il a réalisé l'introduction en bourse à Paris et à New York. Auparavant, il avait occupé les postes de *vice-président finance & corporate controller* d'Intel et directeur administratif et financier de LSI Logic, fabricant de semi-conducteurs spécialisés. Il a débuté sa carrière chez IBM en tant qu'ingénieur, avant de rejoindre Singer Company en France, à Singapour et en Thaïlande. Il est titulaire d'un MBA en finance de l'université de Saint-Louis (Etats-Unis) et d'un diplôme de deuxième cycle universitaire de l'université de l'Illinois (Etats-Unis).

Ronald Black - membre du conseil de surveillance et membre du comité des nominations et des rémunérations

Ronald Black est *chief executive officer* de la société Rambus (NASDAQ : RMBS) et administrateur de EnOcean. Il a été précédemment directeur général de MobiWire (anciennement Sagem Wireless France), président et directeur général de UPEK (qui a fusionné avec AuthenTec puis a été cédé à Apple en 2012) et auparavant président-directeur général de Wavecom, une société française de solutions de communication radio cotée sur Euronext Paris. Ronald Black a également occupé plusieurs postes de cadre dirigeant dans d'autres sociétés. Il a été notamment directeur général adjoint du groupe des systèmes client chez Agere Systems, *vice-president* et directeur général de la division commerciale des réseaux de nouvelle génération chez Gemplus (désormais Gemalto), directeur général de la division des systèmes de communication du secteur des produits semi-conducteurs chez Motorola

(désormais Freescale), et a exercé un certain nombre de fonctions de direction générale chez IBM Microelectronics dans le groupe des microprocesseurs Power PC et des groupes de développement et d'applications d'assemblage électronique. Il est titulaire d'un master en sciences et d'un doctorat en ingénierie et science des matériaux de l'université Cornell dans l'Etat de New York.

Glenn Collinson - membre du conseil de surveillance

Co-fondateur de Cambridge Silicon Radio Plc. (LSE : CSR), Glenn Collinson a accompagné le développement de cette société depuis sa création en 1998 jusqu'à son introduction en bourse en 2004, en tant que directeur marketing, puis directeur commercial. Depuis son départ du conseil d'administration de CSR en 2007, il occupe le poste d'administrateur de Neul Ltd., un fournisseur de services de données dans le domaine de la téléphonie mobile, celui d'administrateur de Solar Press Ltd, société spécialisée dans le développement d'unités photovoltaïques polymères et celui d'administrateur de Wolfson Microelectronics plc. (LSE : WLF), société de microélectronique cotée à la bourse de Londres fabricant des puces analogiques et mixtes pour les applications grand public et professionnelles. Parmi les autres postes occupés par Glenn Collinson figurent celui d'administrateur de Sonaptic Ltd, d'avril 2005 jusqu'à sa revente à Wolfson en juillet 2007, celui d'administrateur de DiBcom SA, société « *fabless* » spécialisée dans la conception de puces pour terminaux mobiles et télévisions portables jusqu'en juillet 2012 ou encore celui d'administrateur de Microemissive Displays Group plc., d'avril à novembre 2008. Avant de co-fonder CSR, Glenn Collinson a exercé les responsabilités de *senior engineer* et de *marketing manager* chez Cambridge Consultants Ltd (1996-1998), ainsi que celles de *design engineer* et *marketing manager* chez Texas Instruments (1989-1996). Il est membre de l'Institution of engineering & technology et est titulaire d'un *bachelor of sciences* en physique et d'un *master of sciences* en électronique délivrés par l'université de Durham, ainsi que d'un MBA de l'université de Cranfield.

Thierry Sommelet - représentant permanent du Fonds stratégique d'investissement, membre du conseil de surveillance

Avant de rejoindre le Fonds stratégique d'investissement (FSI) en 2009 en tant que directeur d'investissement, Thierry Sommelet était directeur des investissements dans le service « développement numérique des territoires » de la Caisse des Dépôts, responsable des investissements et participations dans le secteur du numérique. Thierry Sommelet a débuté sa carrière au Crédit Commercial de France (désormais HSBC) dans le service des marchés financiers, à Paris et à New York, où il était responsable du service de la gestion des risques. En 1996, il a rejoint Renaissance Software (désormais Infinity), un fournisseur de logiciels pour les institutions financières, où il était directeur de l'équipe d'ingénierie financière européenne basée à Londres. De 2000 à 2001, Thierry Sommelet a travaillé pour InfosCE une société de presse où il était chargé du développement et de la stratégie Internet. Il a ensuite rejoint la Caisse des dépôts en 2002. Thierry Sommelet est membre du conseil d'administration des sociétés TDF, 3S Photonics, Mäder et Sipartech. Il est diplômé de l'Ecole nationale des ponts et chaussées et titulaire d'un MBA de l'Insead.

Olivier Sichel – représentant permanent de Sofinnova Partners, membre du conseil de surveillance

Olivier Sichel est depuis juillet 2012, président directeur général de la société LeGuide.com, leader européen des guides de shopping sur internet. Ayant rejoint Sofinnova Partners comme associé en 2006, il en est devenu venture partner en 2012. Après avoir exercé différentes responsabilités opérationnelles chez France Telecom entre 1998 et 2000, il est nommé en 2000 président directeur général d'Alapage.com, société de commerce électronique acquise par Wanadoo, puis, en 2002, président-directeur général de Wanadoo. Olivier Sichel a conduit en 2004 la réintégration de Wanadoo au sein du groupe France Telecom en prenant la responsabilité de sa division « fixe et internet ». Il y a alors effectué la fusion entre les équipes du téléphone fixe et de Wanadoo dans toute l'Europe et y est, notamment, à l'origine du lancement de la Livebox et de la VoIP. Chez Sofinnova Partners, Olivier a investi dans OpenERP, Solutions30, Taptu et Twenga. Il a été administrateur de Streamezzo (vendu à Amdocs), Sprice (vendu à TravelPort) et blueKiwi (vendu à Atos). Il est administrateur de Solutions30, Sofipost et censeur de Volubill. Olivier Sichel est diplômé de l'Essec et de l'ENA et est inspecteur des finances.

Joëlle Toledano - membre du conseil de surveillance

Docteur en mathématiques et docteur en sciences économiques, Madame Joëlle Toledano a mené une carrière universitaire en parallèle d'une carrière en entreprise. Elle a débuté comme attachée de recherche au CNRS, puis comme maître de conférences en Economie à l'Université de Rouen. Dans le même temps, elle a occupé divers postes de direction dans des entreprises informatiques et de télécommunications. Elle a ainsi été directeur général adjoint d'Alcatel TITN et d'Alcatel-Answare de 1987 à 1989, puis directeur général de CCMC Ressources Humaines. Elle a ensuite rejoint le groupe La Poste à la direction de la stratégie en 1993, avant d'en devenir la directrice de la régulation européenne et nationale en 2001. Professeur des Universités à SUPELEC (Paris) depuis 2005, Joëlle Toledano a été membre du collège de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) de 2005 à fin 2011.

1.2. Missions du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est soumis aux dispositions du code de commerce, des articles 15 à 17 des statuts de la Société et du règlement intérieur qu'il a adopté.

Le Conseil, notamment :

- exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le directoire,
- désigne les membres du directoire chargés de définir la stratégie de la Société et de la gérer,
- fixe les rémunérations des membres du directoire,
- autorise les conventions et engagements visés aux articles L. 225-86 et L. 225-90-1 du code de commerce,
- propose à l'assemblée générale des actionnaires la désignation des commissaires aux comptes,
- approuve le rapport du président du Conseil sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.

Il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché.

Il n'existe pas de limitations statutaires des pouvoirs du directoire.

1.3. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

Pour participer efficacement aux travaux et aux délibérations du Conseil, chaque membre du Conseil se fait communiquer les documents qu'il estime utiles. Les demandes à cet effet sont formulées auprès du directoire ou, le cas échéant, auprès de tout autre dirigeant.

Chaque membre du Conseil est autorisé à rencontrer les principaux dirigeants de l'entreprise, à condition d'en informer préalablement le directoire. Les membres du directoire peuvent assister à ces entretiens, sauf si le membre du Conseil concerné s'y oppose. Les membres du directoire peuvent être entendus à toute réunion du Conseil.

Le Conseil est régulièrement informé par le directoire de la situation financière, de la trésorerie, des engagements financiers et des événements significatifs de la Société et du groupe.

Enfin, tout nouveau membre du Conseil peut demander à bénéficier d'une formation sur les spécificités de la Société et de son groupe, leurs métiers et leurs secteurs d'activités.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt social et au moins une fois par trimestre. Au plus tard lors de la dernière réunion de l'exercice, le Conseil arrête la date de ses réunions trimestrielles à tenir au cours de l'exercice suivant. Les membres du Conseil sont convoqués par lettre, télécopie ou courriel huit (8) jours au moins avant chaque réunion. Le Conseil peut également être convoqué par tout moyen, même verbalement, si tous les membres du Conseil en fonction sont présents ou représentés à la réunion.

Sont adressés, remis ou mis à disposition des membres du Conseil, dans un délai raisonnable préalable à la réunion, tous les documents ou projets de documents, de nature à les informer sur l'ordre du jour et sur toutes questions qui sont soumises à l'examen du conseil.

En outre, le Conseil est informé, à l'occasion de ses réunions, de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Société.

Les membres du Conseil peuvent participer à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence ou de télécommunication. Cette modalité de participation n'est pas applicable pour l'adoption des décisions qui ont pour objet : (i) la nomination, la révocation, la fixation de la rémunération des membres du directoire, et (ii) la vérification et le contrôle des comptes de l'exercice, y compris les comptes consolidés, et l'examen du rapport de gestion incluant le rapport de gestion du groupe.

Les moyens mis en œuvre doivent permettre l'identification des participants et garantir leur participation effective.

Le procès-verbal de délibération mentionne la participation de membres du Conseil par les moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Une fois par an, le Conseil fait le point sur les modalités de son fonctionnement et, au moins tous les trois ans, il procède à une évaluation formalisée avec l'aide le cas échéant d'un consultant extérieur. Cette évaluation a, en outre, pour objet de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et de mesurer la contribution de chaque membre aux travaux du Conseil eu égard, notamment, à sa compétence et à son implication.

1.4. Compte-rendu de l'activité du Conseil au cours de l'exercice 2012

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil de surveillance de la Société s'est réuni à 14 reprises. Le président du conseil a présidé ces réunions, le taux de participation moyen sur l'exercice de l'ensemble des membres étant de 82%.

1.5. Comité d'audit

Le comité d'audit (le « Comité d'Audit ») a été mis en place en 2006 ; ses membres ont adopté un nouveau règlement intérieur le 31 mars 2011, approuvé le même jour par le conseil de surveillance.

La mission du Comité d'Audit est, sous la responsabilité exclusive et collective des membres du conseil de surveillance de la Société et en vue de s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers, d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières et, à cet effet, notamment :

- d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- d'assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques et en particulier :
 - d'évaluer les procédures de contrôle interne ainsi que toutes mesures adoptées en vue de remédier aux éventuels dysfonctionnements significatifs en matière de contrôle interne ;
 - d'examiner les programmes annuels de travaux des auditeurs ;
 - d'évaluer la pertinence de la procédure de suivi des risques ;
- d'assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes et en particulier :
 - d'examiner les hypothèses retenues pour les arrêtés de comptes, d'étudier les comptes sociaux de la Société et les comptes consolidés annuels, semestriels et, le cas échéant, trimestriels avant leur examen par le conseil de surveillance, en ayant pris connaissance régulièrement de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Société, notamment hors-bilan ;
 - d'évaluer, en consultation avec les commissaires aux comptes, la pertinence du choix des principes et méthodes comptables ;
 - de consulter les membres du directoire en charge des aspects financiers ainsi que le directeur administratif et financier s'il n'est pas membre du directoire, entre la fin de tout exercice et la date à laquelle le Comité d'Audit statuera sur les projets de comptes annuels, sur la pertinence des principes et méthodes comptables retenus, l'efficacité des procédures de contrôle comptable et toute autre matière appropriée ;
- d'examiner les opérations importantes à l'occasion desquelles aurait pu se produire un conflit d'intérêts ;
- d'émettre une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale et revoir les conditions de leur rémunération ;
- d'assurer le suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes et en particulier :
 - de proposer la fixation de règles de recours aux commissaires aux comptes pour les travaux autres que le contrôle des comptes afin de garantir l'indépendance de la prestation de contrôle des comptes fournie par ces derniers en conformité avec les lois, règlements et recommandations applicables à la Société, et en vérifier la bonne application ;
 - d'autoriser tout recours aux commissaires aux comptes pour des travaux autres que le contrôle des comptes ;

- d'examiner les conditions d'utilisation des produits dérivés ;
- de prendre connaissance périodiquement de l'état des contentieux importants ;
- d'examiner les procédures de la Société en matière de réception, conservation et traitement des réclamations ayant trait à la comptabilité et aux contrôles comptables effectués en interne, aux questions relevant du contrôle des comptes ainsi qu'aux documents transmis par des employés sur une base anonyme et confidentielle et qui mettraient en cause des pratiques en matière comptable ou de contrôle des comptes ; et
- de manière générale, apporter tout conseil et formuler toute recommandation appropriée dans les domaines ci-dessus.

Le Comité d'Audit est, si possible, composé d'au moins trois membres du conseil de surveillance désignés par le conseil de surveillance, au moins deux tiers des membres du Comité d'Audit devant être, dans la mesure du possible, des membres indépendants selon les critères définis par le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008, révisé en avril 2010, auquel se réfère la Société.

Dans le choix des membres du Comité d'Audit, le conseil de surveillance veille à leur indépendance, à ce qu'un membre indépendant au moins du Comité d'Audit présente des compétences particulières en matière financière ou comptable et à ce que tous les membres possèdent des compétences minimales en matière financière et comptable.

Les membres du Comité d'Audit sont :

- Monsieur Patrick Jones (président, expert financier et membre indépendant),
- Monsieur Alex Brabers (président du conseil de surveillance), et
- Monsieur Thierry Sommelet (représentant permanent du Fonds stratégique d'investissement).

Ces trois personnes ont été choisies pour leurs compétences en matière comptable et financière étant précisé que Messieurs Patrick Jones et Thierry Sommelet remplissent de surcroît les critères d'indépendance retenus par la Société et rappelés dans le règlement intérieur du conseil.

Le Comité d'Audit peut entendre tout membre du directoire de la Société et procéder à la visite ou à l'audition de responsables d'entités opérationnelles ou fonctionnelles utiles à la réalisation de sa mission. Il en informe préalablement le président du conseil de surveillance et le président du directoire de la Société. En particulier, le Comité d'Audit a la faculté de procéder à l'audition des personnes qui participent à l'élaboration des comptes ou à leur contrôle (directeur financier et principaux responsables de la direction financière).

Le Comité d'Audit procède à l'audition des commissaires aux comptes.

Le Comité d'Audit s'est réuni 6 fois au cours de l'exercice 2012 avec un taux de présence de 100%.

1.6. Comité des nominations et des rémunérations

Le conseil de surveillance de la Société, lors de sa séance du 31 mars 2011, a décidé de regrouper deux comités préexistants (comité de gouvernance et comité des rémunérations) en un comité des nominations et des rémunérations (le « Comité des Nominations et des Rémunérations »).

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a pour objectifs principaux :

- de recommander au conseil de surveillance les personnes qui devraient être nommées

membres du directoire ou du conseil de surveillance selon le cas ;

- d'examiner les politiques de rémunération des dirigeants mises en œuvre dans le Groupe, de proposer la rémunération des membres du directoire et, le cas échéant, des membres du conseil de surveillance et de préparer tout rapport que la Société doit présenter sur ces sujets.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations exerce, notamment, les missions suivantes :

- en matière de nominations, il est chargé :
 - de présenter au conseil de surveillance des recommandations sur la composition du directoire, du conseil de surveillance et de ses comités ;
 - de proposer annuellement au conseil de surveillance la liste de ses membres pouvant être qualifiés de « membre indépendant » au regard des critères définis par le Code de gouvernement des entreprises cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008, révisé en avril 2010, auquel se réfère la Société ;
 - d'établir un plan de succession des dirigeants de la Société et assister le conseil de surveillance dans le choix et l'évaluation des membres du directoire ;
 - de préparer la liste des personnes dont la désignation comme membre du directoire ou du conseil de surveillance peut être recommandée ; et
 - de préparer la liste des membres du conseil de surveillance dont la désignation comme membre d'un comité du conseil peut être recommandée.
- en matière de rémunérations, il est chargé :
 - d'examiner les principaux objectifs proposés par la direction générale en matière de rémunération des dirigeants non mandataires sociaux du Groupe, y compris les plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions ;
 - d'examiner la rémunération des dirigeants non mandataires sociaux, y compris les plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions, les régimes de retraite et de prévoyance et les avantages en nature ;
 - de formuler, auprès du conseil de surveillance, des recommandations et propositions concernant :
 - la rémunération, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature, les autres droits pécuniaires, y compris en cas de cessation d'activité des membres du directoire. Le Comité des Nominations et des Rémunérations propose des montants et des structures de rémunération et, notamment, les règles de fixation de la part variable prenant en compte la stratégie, les objectifs et les résultats de la Société ainsi que les pratiques du marché,
 - les plans d'actions gratuites, d'options de souscription ou d'achat d'actions et tout autre mécanisme similaire d'intéressement, et, en particulier, les attributions nominatives aux membres du directoire,
 - d'examiner le montant total des jetons de présence et leur système de répartition entre les membres du conseil de surveillance, ainsi que les conditions de remboursement des frais éventuellement exposés par les membres du conseil de surveillance,

- de préparer et de présenter les rapports, le cas échéant, prévus par le règlement intérieur du conseil de surveillance, et
- de préparer toute autre recommandation qui pourrait lui être demandée par le conseil de surveillance ou le directoire en matière de rémunération.

De manière générale, le Comité des Nominations et des Rémunérations apportera tout conseil et formulera toute recommandation appropriée dans les domaines ci-dessus.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est, si possible, composé d'au moins trois membres du conseil de surveillance désignés par le conseil de surveillance, au moins la majorité d'entre eux devant être, dans la mesure du possible, des membres indépendants selon les critères définis par le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008, révisé en avril 2010, auquel se réfère la Société.

Les membres du Comité des Nominations et des Rémunérations sont :

- Monsieur Jean Schmitt (président) ;
- Monsieur Ronald Black (membre indépendant) ;
- Monsieur Alex Brabers (président du conseil de surveillance) ; et
- Monsieur Patrick Jones (membre indépendant).

Dans le cadre de sa mission, le Comité des Nominations et des Rémunérations peut demander au président du directoire à bénéficier de l'assistance de tout cadre dirigeant de la Société dont les compétences pourraient faciliter le traitement d'un point à l'ordre du jour.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations s'est réuni 5 fois au cours de l'exercice 2012 avec un taux de présence de 95%.

1.7. Principes et règles qui déterminent la rémunération des mandataires sociaux

La Société applique l'ensemble des recommandations du Code AFEP MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et mandataires sociaux non dirigeants.

Les informations détaillées relatives à ces rémunérations et leur présentation figurent dans le rapport de gestion du directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Au titre de l'exercice 2012, les parts variables de la rémunération de Rémy de Tonnac et Pascal Didier, ont été déterminées par le conseil de surveillance de la Société sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations selon les critères suivants : (i) objectifs financiers Groupe à hauteur de 60% ; et (ii) objectifs qualitatifs (actions prioritaires pour la Société comme, par exemple, le lancement de nouveaux produits) à hauteur de 40%.

Au titre de l'exercice 2012, les parts variables de la rémunération des autres membres du directoire, au titre de leurs contrats de travail respectifs, ont été fixées selon les critères suivants : (i) objectifs qualitatifs individuels (actions prioritaires pour leurs domaines de responsabilité comme, par exemple, la certification de produits) à hauteur de 80%, et objectifs financiers Groupe à hauteur de 20%.

Le montant total des jetons de présence attribués aux membres du conseil de surveillance au titre de l'exercice 2012 s'est élevé à 100 000 euros (contre 48 000 euros au titre de 2010 et néant au titre de 2011) répartis ainsi qu'il suit (en euros) :

Membres du conseil de surveillance	Montants bruts versés
Ronald Black	0 €
Alex Brabers	20 089 €
Glenn Collinson	11 161 €
Patrick Jones	20 089 €
Jean Schmitt	17 857 €
Joëlle Toledano	11 161 €
Fonds Stratégique d'Investissement	13 393 €
Sofinnova Partners	6 250 €

Au cours de l'exercice 2012, il a été procédé à l'octroi d'actions gratuites à certains mandataires sociaux de la Société comme suit :

<u>Nom et prénom</u>	<u>Mandat</u>	<u>Date du plan</u>	<u>Nombre d'actions attribuées</u>	<u>Date d'acquisition</u>	<u>Durée de période de conservation</u>	<u>Nombre d'actions à conserver pendant l'exercice du mandat</u>
Rémy de Tonnac	président du directoire	26 juillet 2012	10 400	26 juillet 2014	2 ans	10%
Pascal Didier	directeur général	26 juillet 2012	2 950	26 juillet 2014	2 ans	10%
Pierre Garnier	membre du directoire	17 octobre 2012	60 000	17 octobre 2014	2 ans	10%
			30 000	17 octobre 2015	2 ans	
			30 000	17 octobre 2016		

Les actions gratuites attribuées à Messieurs Remy de Tonnac et Pascal Didier correspondent, dans le cadre d'une attribution plus générale, au remplacement de respectivement 80 400 et 17 648 stock-options devenues caduques lors de l'introduction en bourse en février 2012.

Les actions gratuites attribuées à Monsieur Pierre Garnier l'ont été avant que celui-ci ne soit nommé au directoire de la Société.

1.8. Autres éléments de gouvernance

Les dispositions relatives à la participation des actionnaires aux assemblées figurent à l'article 22 des statuts disponibles au siège de la Société. Les informations visées à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, sont détaillées dans le rapport de gestion du directoire.

2. Procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société

Pour la rédaction de cette partie de son rapport, la Société s'est appuyée sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux sociétés cotées de l'AFEP et du MEDEF mis à jour en avril 2010.

2.1. Principes généraux de gestion des risques

A) Définition

La gestion des risques vise à identifier l'ensemble des principaux risques et facteurs de risque pouvant affecter les activités et processus de l'entreprise et à définir les moyens permettant de gérer ces risques et de les maintenir ou de les ramener à un niveau acceptable pour la Société, notamment en mettant en place des mesures préventives et des contrôles qui relèvent du dispositif de contrôle interne. Cette démarche a vocation à englober toutes les typologies de risques et à s'appliquer à toutes les activités de la Société et du Groupe.

B) Les objectifs de la gestion des risques

La Société a adopté la définition de la gestion des risques proposée par l'Autorité des marchés financiers⁵, selon laquelle la gestion des risques est un levier de *management* de la Société qui contribue à :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la Société ;
- sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société ;
- mobiliser les collaborateurs autour d'une vision commune des principaux risques de la Société.

C) Composantes du dispositif de gestion des risques

La méthode de maîtrise des risques utilisée par la Société est fondée principalement, d'une part, sur l'évaluation des risques dans le cadre de la définition du plan d'affaires annuel et d'autre part, sur l'élaboration de plans d'actions visant à traiter les risques.

Les principaux risques liés à l'activité de la Société sont décrits dans le rapport de gestion du directoire.

Pour les principaux risques identifiés, des plans d'actions spécifiques sont mis en place afin d'apporter une réponse adaptée. Une veille permanente est également réalisée. Les risques à caractère financier et les contrôles en place sont régulièrement partagés avec les commissaires aux comptes et le comité d'audit afin d'adapter de les modifier le cas échéant. La Société poursuit la formalisation de sa démarche de gestion des risques. La Société a établi une cartographie de ses risques durant le second semestre de l'exercice 2012, ce qui lui permet de disposer d'un outil de surveillance plus systématique.

2.2. Articulation entre la gestion des risques et le contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne s'appuie notamment sur la gestion des risques pour identifier les principaux risques à maîtriser. Historiquement, la Société a d'abord élaboré et développé un dispositif de contrôle interne, alors que la formalisation de la démarche de gestion des risques est plus récente. La Société s'engage désormais dans une démarche d'articulation des deux dispositifs, qui vise notamment à identifier les modalités de contrôles dont doivent faire l'objet les processus clés de l'entreprise susceptibles d'être affectés par des risques analysés comme « majeurs ».

⁵ Guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux valeurs moyennes et petites mis à jour le 22 juillet 2010

2.3. Principes généraux de contrôle interne

A) Définition

Inside Secure adopte la définition du contrôle interne proposée par l'Autorité des Marchés Financiers⁶, selon laquelle le contrôle interne est un dispositif mis en œuvre par la Société qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société ;
- la fiabilité des informations financières ;

et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. La Société a poursuivi la mise en œuvre au cours de l'exercice d'un processus de contrôle interne destiné à « garantir en interne la pertinence et la fiabilité des informations utilisées et diffusées dans les activités de la Société ».

Toutefois le contrôle interne ne peut fournir une assurance absolue que les objectifs de la Société seront atteints, ni que les risques d'erreurs ou de fraude soient totalement maîtrisés ou éliminés.

B) Les composantes du contrôle interne

Référentiels

Les procédures décrites ci-après sont celles de la Société et de ses filiales dont les comptes sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale, étant précisé que la Société entend, dans le cadre de son développement et en conséquence notamment de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, améliorer et compléter le dispositif existant en se référant au guide de mise en œuvre du cadre de référence relatif aux dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites publié par l'Autorité des marchés financiers le 22 juillet 2010.

Les différents acteurs du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne du Groupe repose sur le directoire de la Société, son conseil de surveillance, son comité d'audit et son comité des nominations et des rémunérations. Leur composition, leurs attributions et leur fonctionnement sont décrits ci-dessus.

Pilotage et organisation comptable et financière

Afin de fiabiliser ses informations comptables et financières, le Groupe a mis en place un certain nombre de procédures, principalement organisées autour :

- d'un plan d'affaires (*business plan*) à trois ans ;
- d'un budget annuel ;
- d'un *reporting* consolidé mensuel à usage interne, permettant le rapprochement des données comptables et analytiques avec les données budgétaires et prévisionnelles, et devant contribuer

⁶ Guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux valeurs moyennes et petites mis à jour le 22 juillet 2010

- à la qualité et la fiabilité de ses informations financières, ce *reporting* étant également utilisé pour le pilotage du Groupe ; et
- d'un prévisionnel (*forecast*) de résultat et de trésorerie trimestriel.

Identification de contrôles clés et suivi de leur application

Le Groupe a identifié les risques majeurs auxquels l'expose la nature de ses activités dans le cadre de la mise en place en 2012 d'une cartographie de ses risques. Le Groupe a identifié quinze processus participant à l'élaboration de l'information financière :

- | | |
|---|---|
| - gouvernance | - trésorerie et instruments dérivés |
| - <i>reporting</i> et procédures budgétaires | - relations contractuelles et cadre juridique |
| - activité de recherche et développement | - environnement fiscal |
| - existence et valorisation des stocks | - crédit impôt recherche et subventions |
| - reconnaissance du revenu et clients | - filiales |
| - procédures achats et fournisseurs | - systèmes d'informations |
| - paie et ressources humaines | - procédures de clôtures comptables intermédiaires et annuelles |
| - procédures d'investissements et immobilisations | |

Ces processus sont répertoriés dans une matrice de contrôle interne qui comportait 200 contrôles clés lors de sa dernière revue, en novembre 2012. Certains contrôles clés ont fait apparaître des faiblesses de contrôle interne qui, selon la Société, ne présentaient pas de risques susceptibles d'avoir une incidence significative sur la fiabilité de ses informations financières dans la mesure où des contrôles compensatoires ont été mis en place. Ils constituent des axes d'amélioration pour le Groupe. La matrice de contrôle interne est revue une fois par an par le comité d'audit.

Systèmes d'information comptables et financiers

Le Groupe a mis en place trois systèmes d'information dans le cadre du renforcement de son dispositif de contrôle interne :

- un outil de gestion ERP (SAP) dont l'objectif est de restituer de façon automatisée et sécurisée l'information financière. Cet outil a contribué à formaliser un plan de comptes, à améliorer la traçabilité de l'information et à créer des pistes d'audit ;
- un outil de suivi des projets de recherche et développement permettant de suivre, par projet, le temps passé par les chercheurs et les coûts y affectés; et
- un progiciel de modélisation des flux prévisionnels de trésorerie afin de piloter les prévisions de trésorerie en lien direct avec les données de gestion comptables et budgétaires.

Moyens affectés au contrôle interne

Compte tenu de sa taille, le Groupe n'a pas mis en place de direction de l'audit interne, le contrôle interne étant, à titre principal, du ressort de sa direction financière. Lors de leur visite sur les sites à l'étranger, ses équipes revoient les analyses de comptes préparées par les comptables des filiales. En règle générale, pour les filiales étrangères, le Groupe s'appuie sur des cabinets d'expertise comptable extérieurs pour l'établissement des comptes et des déclarations fiscales annuelles, afin de maintenir un

niveau adéquat de séparation des tâches et de veiller à la connaissance et la bonne application des dispositions juridiques et fiscales locales.

2.4. Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne décrites sont applicables à la Société ainsi qu'à ses filiales dont les comptes sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

2.5. Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne

Le directoire de la Société assure l'identification et le traitement des enjeux essentiels et définit les objectifs stratégiques et opérationnels. Il veille à l'exécution de la stratégie et examine les options permettant sa bonne réalisation, notamment dans le domaine de la technologie, de la sécurité, et des ressources humaines et financières.

Le référentiel de contrôle interne propre à la Société est centré autour de la fiabilisation des informations comptables, financières et au respect des lois et règlements, notamment dans le domaine de la production des informations comptables et financières.

Le directoire est responsable de la supervision du dispositif de contrôle interne de la Société. En l'absence d'une direction de l'audit interne, il confie à la direction financière la charge d'identifier les risques, de mettre en place, de suivre et d'évaluer le contrôle interne.

Au sein de la direction financière, le directeur financier, les contrôleurs financiers et le département du contrôle de gestion font partie intégrante du dispositif et travaillent en étroite collaboration avec les différents services opérationnels pour garantir un niveau de contrôle interne satisfaisant.

Enfin, sous la responsabilité des membres du conseil de surveillance de la Société et en vue de s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers, le comité d'audit assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

2.6. Limites de la gestion des risques et du contrôle interne et pistes d'amélioration

La gestion des risques et du contrôle interne relève d'une démarche d'amélioration continue. En 2013, la Société entend s'attacher à faire vivre son système de gestion des risques et à améliorer le suivi des plans d'action identifiés. Parallèlement, la Société entend travailler à actualiser son dispositif de contrôle interne en prenant en compte l'évolution de son organisation interne et de son activité. La Société prévoit également de s'assurer que le dispositif de contrôle interne déployé permet de couvrir les risques identifiés dans le cadre de la mise en place de sa cartographie.

Le conseil de surveillance approuve les termes du présent rapport qui sera présenté à l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Le président du conseil de surveillance

Annexe 2

**Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport
du président du conseil de surveillance**

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Antoine OLANDA
38 parc du Golf
13856 Aix-en-Provence

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la société Inside Secure

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

Aux Actionnaires
Inside Secure
41 parc du Golf
13856 Aix-en-Provence

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Inside Secure et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Aix-en-Provence, le 24 avril 2013

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Antoine OLANDA

Philippe Willemin
Associé

Annexe 3

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes
et des membres de leur réseau

(en euros)	PwC Audit		Antoine Olanda	
	2012	2011	2012	2011
Audit				
<i>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</i>				
Emetteur	189 200	231 700	25 375	30 000
Filiales intégrées globalement	15 000	9 500	-	-
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>				
Emetteur	125 000	140 356	17 000	20 000
Filiales intégrées globalement		-	-	-
Sous total	329 200	381 556	42 375	50 000
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Sous total	-	-	-	-
Total	329 200	381 556	42 375	50 000

driving trust™ **inside**
SECURE

www.insidesecure.com

For more information about INSIDE Secure, please visit www.insidesecure.com

© INSIDE Secure 2013. All Rights Reserved. INSIDE Secure®, INSIDE Secure logo and combinations thereof, and others are registered trademarks or tradenames of INSIDE Secure or its subsidiaries. Other terms and product names may be trademarks of others.

